

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Bienne: faut-il protéger le Conseil de ville?
Page 13

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Aux urnes pour la deuxième fois cette année
La Grande-Bretagne a élu ses députés: le choix est fait

LONDRES (AP). — La Grande-Bretagne a voté : 40.072.971 électeurs inscrits étaient appelés à renouveler — pour la seconde fois en moins d'un an — les 635 sièges de la Chambre des communes.

LES IDÉES ET LES FAITS

L'HOMME QUI INCARNA LA SUISSE

C'est le 21 octobre que l'on célèbre le centenaire du général Guisan. Il y a une dizaine de jours déjà, un défilé se déroulait à Lausanne en son honneur en même temps qu'était rappelée la restructuration de l'armée fédérale lors de la révision de la Constitution en 1874. Et l'on put s'apercevoir combien était resté vivant dans les diverses couches de la population, le souvenir de celui qui commanda nos troupes pendant les tragiques années 1939-1945 et qui fut le seul chef de guerre à gagner la paix dans le monde, en l'assurant d'abord à son pays. Mais plus émouvant encore est le culte que continue à vouer au général, à quelques indifférents près, la plus grande partie de la jeunesse qui ne l'a pourtant pas connu, mais a entendu parler de lui par ses aînés.

Précisément, un professeur payernois âgé d'une trentaine d'années, M. Yves Delay — originaire d'Avenches comme les Guisan — vient de consacrer au général un très beau livre « La grande chance de la Suisse » (1), documenté de manière exhaustive sur tout ce qui concerne la personnalité, le comportement et l'activité de celui-là seul — avec Churchill — qui le premier incarne la résistance nationale en Europe devant l'envahisseur réel ou potentiel. Soldat très proche de la terre et qui ne cachait pas qu'il était chrétien — ce qui permet à notre auteur de dire leur fait à certains contempteurs actuels de notre armée. Guisan fut, comme l'écrit M. Paul Chaudet dans sa préface, le « révélateur de la conscience suisse ». Et, comme ajoute M. Delay, plus que les conseillers fédéraux dont on a trop mérité, le véritable « monarque temporaire », admis par tous, dont la Suisse avait besoin. Bien des ouvrages documentés ou au contraire contestables, ayant paru sur les « dessous de la guerre en Suisse », nous ne nous attarderons pas sur les événements historiques de ces années sombres, d'ailleurs fort objectivement décrits par M. Delay. Mais nous nous attacherons au portrait moral qu'il brosse du général. Car si celui-ci était doté d'une solide formation militaire acquise à Paris et au cours de missions à l'étranger, il possédait en plus un instinct qui l'on pourrait qualifier de génie rural qui lui faisait comprendre la nécessité, au besoin en bousculant l'autorité civile, de s'adapter à une situation nouvelle, sans oublier pour autant de tenir fermement sur le principe. De là le discours du Rütli. Notre pays restait neutre, mais après la défaite de la France, sa neutralité basée sur l'équilibre européen, n'était plus la même. L'armistice n'est pas la paix. Alors, pour résister à l'invasion toujours possible, il fallait tenir sur place et laisser entendre qu'à aucun prix la Suisse ne renoncerait à se défendre. D'où le Réduit national.

Social et humain (il avait été l'instigateur des caisses de compensation et il savait parler à son entourage, à ses hommes comme au peuple lors de ses célèbres tournées cantonales), Guisan était strict sur la discipline. L'antimilitarisme était dénoncé violemment par lui. Formé culturellement au fédéralisme (Gonzague de Reynold, Vallières, R. de Traz), mais à un fédéralisme axé sur les grandes constantes de la Suisse et aux ententes intercantionales, il comprenait que la défense spirituelle du pays allât de pair avec la défense militaire. Il créa « Armée et foyer ». Et ces reporters de l'armée chargés de se rendre sur les champs de manœuvres pour expliquer à la population le sens des exercices. La presse, il ne la voulait pas idéologique, mais établissant le contact avec la nation. Rendons hommage, au temps de son centenaire, à la dernière figure historique suisse.

René BRAICHET
(1) Imprimerie vaudoise - Lausanne. Le livre se termine par une enquête à une E.R. neuchâteloise où les réponses de nos jeunes gens sont généralement très positives.

Ouverts à 7 h (heure de Paris) les bureaux de vote ne devaient fermer qu'à 22 h. Le dépouillement a commencé aussitôt et on pensait pouvoir connaître les résultats de 490 sièges environ dans la matinée d'aujourd'hui.

Le résultat devait se jouer, pensait-on, sur la décision... des indécis et sur le nombre des abstentionnistes. En février dernier la participation avait été de 78,8 %.

M. Wilson estime qu'il faut deux ans de direction travailliste au pays pour faire rentrer les choses dans l'ordre. Pour obtenir une majorité absolue, il lui fallait 318 sièges. Le parlement sortant comptait 298 travaillistes, 296 conservateurs, 15 libéraux, 7 nationalistes écossais, 10 unionistes de l'Ulster et six indépendants.

Aux élections de février, les travaillistes avaient obtenu 301 sièges. Depuis, un des leurs s'est rallié aux libéraux et deux autres sont décédés.

(Lire en dernière page)

Epilogue à Saint-Domingue



Mlle Hutchison (Téléphoto AP)

(De l'envoyé spécial de l'AFP Bjorn Augot)

La terrible épreuve des sept otages détenus depuis treize jours au consulat du Venezuela à Saint-Domingue par le commando gauchiste de Mendez Vargas a pris fin mercredi soir. Les otages ont retrouvé leurs familles et les membres du commando sont partis pour Panama.

L'épilogue de cette dramatique affaire a commencé avec l'arrivée d'un minibus escorté de camionnettes et par des jeeps remplies de policiers armés.

Quelques minutes après, Mendez Vargas et ses compagnons ont remis leurs armes au chef de la police.

REMOUS AUTOUR DU CHOIX D'UN AVION DE COMBAT EN HOLLANDE

LA HAYE (AP). — Le ministère de la justice a ouvert une enquête sur des tentatives de corruption contre deux membres du parlement néerlandais par des représentants d'une société aéronautique étrangère, en l'occurrence la société Dassault.

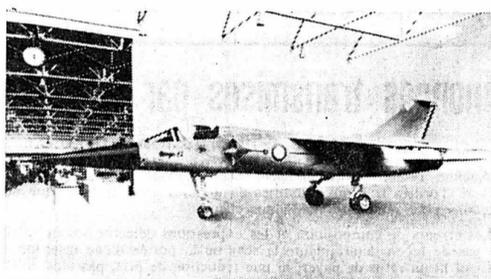
«Le marché du siècle»

En fait, il s'agit d'une des péripéties émaillant depuis des semaines, la confrontation franco-américaine au sujet de ce que les spécialistes appellent le « marché du siècle ». Le problème est de savoir quel type d'appareil achèteront dans les prochaines semaines la Belgique, la Hollande, la Norvège et le Danemark. Le débat porte sur 350 appareils pour un total de 18 milliards de francs français.

Ce n'est pas la première fois que des incidents semblables sont portés à la connaissance des chancelleries. Ainsi, dernièrement, M. van den Boeynants, ministre belge de la défense nationale a déposé une plainte en diffamation contre la TV flamande qui l'accusait d'avoir partie liée avec le groupe Bréguet-Dassault. C'est ainsi que des plaintes ont également été déposées par des spécialistes français travaillant en Belgique qui s'étaient aperçus que leurs portedocuments avaient été « visités ».

En fait, deux types d'appareils sont en compétition, le Mirage F I M53 et un appareil américain qui n'est pas encore choisi : le Y17 appartenant à la société Northrop et le Y16 de la General Dynamics. Ce qui complique encore les choses est que la société hollandaise Fokker qui s'occupe de ce problème, a une participation américaine de 20 %. Par ailleurs, alors que les agents américains proposent le Y17 de la Northrop, le Pentagone penche plutôt pour le Y16 afin d'en équiper plus tard son aviation de combat. Ce qui n'est pas sans provoquer des remous dans les milieux de l'OTAN.

L. GRANGER



Une des versions du Mirage F I.

(Photo Agip)

«L'homme de l'année» est en fuite

MILAN (AFP). — Le financier italien Michele Sindona, principal actionnaire d'une trentaine de sociétés ayant leur siège en Italie, Suisse, Etats-Unis, Luxembourg et Liechtenstein, fait, depuis mardi, ainsi que nous l'avons déjà annoncé l'objet d'un mandat d'arrêt pour faux en écritures et redistribution illégale de bénéfices.

Dans les milieux financiers italiens, M. Sindona est considéré comme un industriel médiocre mais un financier habile qui a réalisé pendant de nombreuses années d'énormes bénéfices en spéculant sur le dollar, le franc suisse et la lire qu'il a engloutis ensuite dans des industries peu rentables ou mal gérées. Ses ennuis commencent véritablement

en 1972 lorsque la banque d'Italie inspecte les livres de compte de la « Banca unione » contrôlée par Sindona et y découvre des irrégularités sérieuses.

Originaire de Sicile, Michele Sindona commence sa carrière au moment du débarquement des troupes américaines. Il se fait transporter de fruits et légumes avec un camion de l'armée américaine. Avec l'argent qu'il tire de son commerce, il ouvre un cabinet de conseil fiscal (il est licencié en droit) et il se lance dans la spéculation boursière. Une série de revers en bourse accompagnés de mauvaise gestion dans les sociétés industrielles qu'il contrôle le conduisent à la faillite.

Il s'était pourtant vu décerner en 1973 le titre « d'homme de l'année ».

M. BRUGGER ÉVOQUE A SAINT-GALL LE FANTÔME DE LA STAGFLATION

SAINT-GALL (ATS). — Dans l'exposé qu'il a présenté jeudi à l'Olma — la Foire suisse d'agriculture et de l'industrie laitière — à Saint-Gall, le président de la Confédération, M. Brugger, a souligné les dangers des « brusques changements de caractère excessif » en politique économique. Si l'on considère l'évolution mondiale à l'heure actuelle, de tels changements peuvent même être mortels, a relevé le chef du département de l'économie publique. « L'effondrement monétaire » a fortement ébranlé la compétitivité de l'économie suisse. Aucune solution permettant de réfor-

mer le système monétaire mondial n'a été trouvée jusqu'ici. Bien au contraire : « La spéculation a encore gagné du terrain et l'insécurité s'est étendue ».

NECESSITÉ D'UNE ADAPTATION STRUCTURALE

On a constaté, dans notre pays également, un « changement structural accéléré ». Les changements des conditions de marché et la concurrence internationale toujours plus âpre ont sans doute renforcé et continueront de le faire — la nécessité de procéder à une adaptation structurale, a indiqué le conseiller fédéral Brugger. Il en résulte des regroupements et des fermetures d'entreprises ainsi qu'un écart croissant du développement économique selon les régions et les branches d'activité. Dans la mesure où elles sont établies selon un plan et où elles se font progressivement à un niveau raisonnable, il n'y a pas lieu de craindre ces conversions.

Un processus d'adaptation organique peut même renforcer notre force de frappe économique. « Nous devrions cependant nous garder de trop recourir à ce procédé qui susciterait de nouvelles difficultés, notamment sur le marché du travail ».

L'avenir des montres électroniques

D'intéressantes révélations ont été faites par Ebauches S.A. (qui envisage la construction d'une nouvelle unité de production près de Neuchâtel), sur l'avenir de la montre électronique.

PAGE 3

Le Val-de-Travers et la votation du 20 octobre

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une vaste enquête à travers les districts, sur les conséquences de la votation du 20 octobre. Les chefs d'entreprises ont ouvert pour nous leurs dossiers.

PAGE 9

Banque attaquée en Obwald

Deux inconnus masqués ont volé une importante somme d'argent après avoir obligé le directeur d'une succursale de la Banque cantonale d'Obwald à leur ouvrir le coffre-fort.

PAGE 15

CHRONIQUE RÉGIONALE :

pages 2, 3, 7, 9, 13.

INFORMATIONS SUISSES :

page 15.

TOUS LES SPORTS :

pages 17 et 19.

PROGRAMMES RADIO - TV :

page 29.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES :

page 31.

CONFISCATION DÉGUISÉE

Mois après mois, le revenu du travailleur se trouve rongé, rogné par ce monstre vorace et insatiable, l'inflation. Quoi qu'ils se procurent pour se nourrir, se vêtir ou se loger, l'ouvrier, l'employé et leurs épouses s'aperçoivent que le pouvoir d'achat de leur argent s'amenuise sans fin.

Autre dépréciation de leur monnaie, les charges sociales qui leur sont imputées, en déduction de leur salaire, bien que moins visibles en apparence, ne cessent elles aussi de s'accroître. Ayant bien assez de soucis pour joindre les deux bouts, le travailleur n'a toutefois pas le loisir de s'interroger sur les graves conséquences de cette forme de renchérissement pour son avenir et celui de sa famille. Aussi importe-t-il de le mettre en garde contre l'évolution lente et sournoise vers une véritable confiscation déguisée de son revenu.

Dans l'étude qu'elle a récemment publiée à ce propos, l'Union libérale-démocratique suisse relève que, selon les estimations connues, la part du salaire retenue pour payer les assurances sociales du travailleur sera de 25 % à 27 % d'ici quinze à vingt ans, si on laisse aller les choses au train où elles se dégradent maintenant.

Mais ce n'est pas tout. Ajoutez les 25 à 30 % du salaire, nécessaires pour couvrir les besoins fiscaux de la Confédération, des cantons et des communes, et vous constaterez avec stupeur que les pouvoirs publics finiront par prélever près de 60 % sur le revenu professionnel, dans un avenir qui n'est pas si éloigné.

L'Etat, en d'autres termes, aura accaparé les trois cinquièmes de votre revenu, dont vous ne retiendrez plus en fin de compte que les deux cinquièmes. Avouons qu'à notre époque, où ceux qui nous gouvernent ou nous dirigent parlent si volontiers de la liberté, et du prix qu'il faut payer pour la conserver, c'est une terrible atteinte à la liberté que de priver pareillement le citoyen de la faculté de disposer de son revenu.

Ne vaudrait-il pas mieux mettre en œuvre un système d'assurances sociales sauvegardant le sens de la responsabilité individuelle, soustrayant le citoyen à l'omnipotence financière des pouvoirs publics et garantissant tout de même au travailleur et aux siens toute la sécurité souhaitable ?

R.A.

A Neuchâtel et dans la région

Au tribunal de police de Neuchâtel

Un cas d'ivresse avec récidive

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. J. Ruedin, assisté de Mme M. Steininger qui assumait les fonctions de greffier.

Il était reproché à D.M., de Boudry, d'avoir conduit son véhicule en état d'ivresse, et d'en avoir perdu la maîtrise alors qu'il circulait en ville. Comme il s'agissait, en l'espèce, d'une ivresse légère, et que le prévenu n'avait encore jamais eu maille à partir avec la justice, D.M. n'a été condamné qu'à une amende de 700 fr. et à 250 fr. de frais, et non à la peine d'emprisonnement assortie d'une amende qu'avait requise le procureur.

RECIDIVISTE

Le cas de S.J., de Saint-Blaise, est du même genre, mais bien plus lourd de conséquences. Le 25 mai dernier, après avoir bu plusieurs bières à la soirée du Football-club des Fourches, il prit sa voiture pour aller boire un café en ville. Mal lui en prit, car il stationna son véhicule sur un passage pour piétons, ce qui attira l'attention de la police. La prise de sang décela un taux d'alcoolémie d'environ 2‰, ce qui constitue une ivresse moyenne. Comme ce n'était pas la première fois qu'il commettait une telle infraction, Serge Jacquin a été condamné à 12 jours d'emprisonnement sans sursis, à une amende de 400 fr. et aux frais de la cause, qui s'élevaient à 250 fr. Le tribunal a en outre ordonné la publication du jugement à ses frais dans la «FAN».

R. R.-G., de Cernier, avait fait op-

position à un mandat de répression de 50 fr. sanctionnant un feu rouge non respecté. Les témoignages, dont celui d'un expert, n'ont pas réussi à convaincre le juge que le prévenu avait passé lorsque le feu était orange, ou qu'il n'aurait pas pu s'arrêter au rouge.

R. R.-G. paiera 50 fr. d'amende et autant de frais de justice.

Entre Auvernier et Neuchâtel, le véhicule de K.B. avait heurté celui qui le précédait lors d'un freinage en colonne, puis la prévenue avait tranquillement continué sa route, ne s'étant rendu compte de rien, selon ses dires. Vu la faiblesse du choc et le peu de gravité des dégâts, le tribunal lui accorda le bénéfice du doute sur ce point, mais la condamna à 80 fr. d'amende et à 90 fr. de frais, pour avoir circulé à une vitesse inadaptée aux circonstances.

Pour avoir circulé avec un véhicule dont l'un des pneus était lisse, R.H., de Neuchâtel, a été condamné à 40 fr. d'amende et 25 fr. de frais.

UNE HISTOIRE DE FEU VERT

M.M., de Neuchâtel, et A.R., de Saint-Blaise, étaient entrés en collision sans qu'il y ait de témoins, et comme chacun déclarait avoir passé au feu vert, le gendarme qui fit le constat les dénonça tous deux. Comme la lumière n'a pas pu être faite au tribunal, et que le conducteur fautif n'a pas pu être déterminé, ils ont été tous deux libérés, et les frais mis à la charge de l'Etat.

Impliqués dans un accident au carre-

four de la rue des Parcs et de la rue des Brévards, G.V. et G.L. ont été condamnés, le premier à 150 fr. d'amende et à 40 fr. de frais, et le second à 60 fr. d'amende et 40 fr. de frais.

C.T.

Distinction à une neuchâteloise

Lors de la proclamation des prix du traditionnel concours de projets d'horlogerie bijouterie et joaillerie organisé chaque année par la ville de Genève, une neuchâteloise, Mlle Ruth Priskal de Neuchâtel, a reçu le premier prix dans la catégorie horlogerie.

BOUDRY

Erreur ne fait pas compte

Dans notre édition d'hier, page 3, dans le compte rendu de l'audience du tribunal de police de Boudry, nous avons relevé le cas de R. S. qui motivait une plainte de son ex-femme pour injure et non-observation d'un devoir d'entretien. La plainte sera néanmoins retirée si R. S. verse la somme de 3575 fr., et non 5575 fr. comme nous l'avions écrit par erreur.

LE LANDERON

Les vendanges

Le Conseil communal du Landeron, sur préavis de l'assemblée des propriétaires, a décidé de lever les bans des vendanges pour le raisin blanc et rouge dès la fin de la semaine.

Les vendanges à Hauterive

(sp) L'assemblée des viticulteurs d'Hauterive a décidé que le ban des vendanges serait levé à partir d'hier, pour le vin rouge et dès le début de la semaine prochaine pour le blanc.

PESEUX

Collision

Mlle N. M., de Neuchâtel, roulait, hier, vers 6 h 55, rue du Lac à Pesieux, en direction sud. A l'intersection des rues Fornachon et Tombet, son véhicule est entré en collision avec la voiture de M. J. S., d'Auvernier qui roulait rue Fornachon. Dégâts.

CORTAILLOD

Veille des vendanges

(c) Convoqués, mercredi soir par le Conseil communal, les propriétaires de vignes de Cortaillo étaient appelés à exprimer leur avis sur la situation, à la veille des vendanges. M. Eigenmann, président de commune, informa l'assemblée que la levée des bans a été prévue en fin de semaine pour le rouge et au milieu de la semaine prochaine pour le blanc. Néanmoins, des autorisations de commencer les vendanges plus tôt seront accordées à qui en fera la demande.

M. Henri-Louis Vouga, délégué à l'assemblée cantonale, lundi au château, indiqua les résultats des sondages effectués par la station d'essais et les tarifs-salaires des vendangeurs. Le problème de la lutte contre les oiseaux prédateurs a été soulevé. Une nouvelle loi concernant la garde des vignes est en gestation, a-t-on appris.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Ravissants bonnets tricotés pour dames et girls 790

Bonnets finlandais pour messieurs et garçons 1990

Velours brun avec imitation fourrure Gd 51 à 59

Fermeture hebdomadaire des fleuristes de la ville : samedi après-midi

CŒUR REBELLE

Film de l'équipe B. Graham
Ce soir, à 20 h 15
Chapelle des Terreaux
Entrée libre - Invitation cordiale

A LA FERME

« Comme au bon vieux temps »
LIGNIERES, les 11, 12, 13 octobre
● Vendredi, danse avec les «Zmoos»
● Samedi, danse avec « La Ribouldingue »
● Dimanche après-midi, présentation des nouveaux uniformes, fête champêtre
● Pendant les 3 jours : Jambon - Rôstis - Lard Saucisses - Fromages

Centre culturel neuchâtelois Pommier 9 - Neuchâtel

Ce soir et demain, à 20 h 30
GARCIA RAMOS
Poésie et guitare
... ce septuagénaire andalou qui, avec sa guitare, sait dire et chanter Lorca, Machado, Felipe, Neruda, etc., il vit ces poèmes et, par le geste, nous raconte l'Espagne... «FAN»
Entrée Fr. 8.—. Etud., apr., AVS, membres Assoc. C.C.N. Fr. 5.—. Réservation tél. 25 90 74.

CE SOIR, dès 20 heures au Cercle libéral MATCH AU LOTO du PARTI LIBERAL

Centre culturel neuchâtelois Pommier 9 - Neuchâtel

Viernes 11 y sábado 12 de octubre a las 20 horas 30
POESIA Y GUITARRA
Un récital de GARCIA RAMOS
Poemas de Lorca, Machado, Alberti, Neruda, Felipe...

DOMBRESSON Halle de gymnastique

Vendredi 11 octobre 1974
dès 20 h 30
GRAND LOTO
Abonnements de Fr. 10.— et Fr. 20.—
Tous les abonnements vendus avant 20 h 30 participent à une tombola, 1er prix, valeur 80 fr.
Organisation : Sociétés locales

AVIS TARDIFS

Fr. 3.— par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

VISITE du centre de production des FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S. A.

à Serrières
SAMEDI 12 OCTOBRE à 9 heures et 10 heures

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 8 octobre. Gauteron, Yann-Valéry, fils de René-Jacque, cuisinier, Couvet, et de Marguerite, née Nussbaum; Pellaton Cyril, fils de Jean-Pierre, économiste, Cortaillod, et de Mireille-Marie-Jeanne, née Reybaud, 9, Gutknecht, Laurent, fils de Claude-Pierre, manoeuvre, Cressier, et de Gisèle-Yvette, née Jeannette; Doninelli, Christian-Stéphane-Alexandre, fils d'Angelo-Matteo, aide de bureau, Neuchâtel, et de Ruth, née Zaugg.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Bernard FAVRE-THOMMEN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Christoph
le 10 octobre 1974
Maternité Landeyeux Fontaines

Hella et Mario PECA ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Astyanax
le 10 octobre 1974
Maternité Saules 19 2013 Colombier
de Landeyeux 2046 Fontaines

Monsieur et Madame R. MILTENOFF-L'ÉPÉE ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille
Anne
le 10 octobre 1974
Hôpital de Lavaux La Paisible 1096 Cully 1672 Oron-la-Ville

Monsieur et Madame Blaise SANDOZ-FIVAZ ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils
Raphaël
le 10 octobre 1974
Maternité 2207 Coffrane
de Landeyeux

AU CYGNE
ARTICLES POUR ENFANTS
1, avenue de la Gare
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 26 46

IMPRIMERIE CENTRALE et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* Jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 23.—

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 26.— 6 mois Fr. 48.— 1 an Fr. 92.—
(* souligner de qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____ Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

PARLONS FRANÇAIS

Ne serait-il pas temps que les Neuchâtelois, si fiers de leur Fête des vendanges, sachent orthographier le pluriel du mot « confetti » ? Il y a en permanence sur la route nationale 5, aux deux extrémités du canton, de grands panneaux jaunes qui signalent aux automobilistes la date de la prochaine fête, avec cette précision : « Bataille de confettis ». Le S est de trop, et je crois l'avoir déjà relevé, mais les responsables ne veulent rien entendre. Tous les touristes doivent savoir, l'année durant, que leurs hôtes neuchâtelois n'ont pas encore appris qu'on écrit « des confetti » (pluriel italien de « confetto » = dragée)...

On m'a communiqué un article, concernant le « service compris », paru dans un journal des vendanges. On y trouve ce passage : « ... Nous nous bornerons à relever qu'il s'est peut-être passé quelque chose à quel-que part. Nous sommes partisans qu'une information doit être complète. — Etre partisan que... « A... quelque part... Ce charabia d'amateur est du reste en parfaite harmonie avec la vulgarité de son qui imprègne tout l'article. Celui-ci débute par ces mots : « Les bistrotsiers se plaignent ». Le terme argotique qui désigne le patron d'un café est « bistro » (qu'on peut aussi orthographier « bistrot », de sorte que « bistrotsier » est superflu. On dit couramment à Paris : Je vais chez le bistro. Ce n'est que par extension que ce terme, dont l'origine est inconnue, en est venu à désigner aussi l'établissement lui-même.

Passons outre-Thielle. Dans les journaux du 5 septembre, une infor-

mation de l'ATS, concernant la nouvelle carte internationale d'identification pour automobilistes, contenait cette phrase ahurissante : « L'expérience a démontré que par une meilleure identification, c'est-à-dire une aide plus rapide, chaque cinquième blessé pouvait être sauvé ». C'est donner tout de même un peu fort dans le germanisme ! On dit en français : un blessé sur cinq.

Et voici un nouveau timbre-poste à 30 ct., avec une mention en trois langues (pourquoi oublie-t-on toujours le romanche ?) que les PTT consacrent à l'Aide sportive suisse. Traduction littérale de l'allemand « Schweizer Sporthilfe ». Qu'est-ce qu'une « aide sportive » ?... Il s'agit d'une aide au sport suisse, comme l'indique clairement la mention en italien : « Aiuto allo sport svizzero ».

On constate d'ailleurs souvent que dans l'administration fédérale, les traductions en italien sont meilleures que les traductions en français. Sur les cartes de changement d'adresse à envoyer aux journaux, par exemple, la place pour la signature est surmontée des mots « Mit freundlichen Grüßen », traduits littéralement par « Avec cordiales salutations ». En français, on n'est pas si familier quand on ne s'adresse pas à des proches. On dirait plutôt : « Salutations distinguées ». Or, en italien, les « freundlichen Grüßen » sont devenues : « Distinti saluti ». Il est probable que, pour l'italien, en retour à des traducteurs tessinois, alors que pour le français, nos bons Confiédérés, c'est connu, estiment le savoir aussi bien que nous.

C.-P. B.

COMMUNIQUE

Concert du Männerchor de Zurich

Dimanche prochain, 13 octobre, l'Orphéon de Neuchâtel reçoit avec joie et fierté son membre d'honneur, le Männerchor de Zurich. Après une réception par les autorités à l'hôtel de ville et un déjeuner en commun au château de Colombier, la chorale zuricoise donnera à la Collégiale un concert dont le programme ne comporte que des œuvres de compositeurs suisses. Les 2 derniers chœurs : Prière du Rütli de G. Doret et Appenzeller Landsgemeindedied de Tobler seront interprétés avec les Orphéonistes.

Les premiers contacts entre les deux sociétés ont été établis en 1912 déjà, lors de la Fête fédérale de chant qui eut lieu à Neuchâtel. Un premier concert en commun fut donné en 1917 à la Tonhalle de Zurich. En 1920, concert au Temple du bas. Enfin, en 1944, dernière visite de nos hôtes de dimanche et concert avec l'Orphéon dirigé alors par le regretté Carlo Boller.

Cette année, après 30 ans, l'illustre chorale zuricoise revient à Neuchâtel. Comme en 1944, M. Samuel Ducommun, ami et membre d'honneur de la société neuchâteloise, a accepté d'enrichir le programme choral de 2 intermèdes d'orgue, l'un de Paul Müller compositeur zuricois et l'autre de lui-même.

Souhaitons qu'un nombreux public soit présent dimanche à la Collégiale : il ne regrettera pas le déplacement.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Souvenirs...

« Monsieur le rédacteur en chef, C'est avec plaisir que j'ai découvert un mot savoureux, « tablard » dans la «FAN». Il m'a rappelé de tendres souvenirs : ma bonne grand-mère maternelle employant de nombreux mots tels que celui-ci ! Elle était fière d'être la fille d'Adolphe Rosalaz républicain qui, à la révolution de 1848, avait eu l'honneur d'être élevé au rang de « Citoyens de l'Etat de Neuchâtel ». Le père d'Adolphe, en revanche, était un royaliste convaincu, il possédait un certificat écrit de la main du roi Louis-Philippe. Dans cette famille Rosalaz, l'on était menuisier, charpentier d'Etat de père en fils : les bancs de bois du Temple du bas ont été refaits par eux, la toiture de la collégiale également. Ils n'avaient pas hésité de passer d'une tour à l'autre sur une simple planche ! Ils ont participé à la construction de la gare de Neuchâtel où l'un d'entre eux s'est tué, en tombant du toit. La charpente des anciennes maisons de Vauseyon est également leur œuvre.

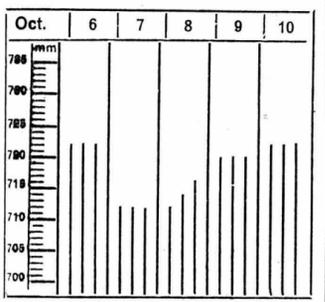
» Le dernier descendant des Rosalaz, Charles, est décédé en France, il y a trois ans. Il y a subit les deux guerres mondiales. Durant l'exode, en compagnie de sa femme, il parcourut à pied le trajet Paris-Poitiers. Durant toute l'occupation allemande, il participa à la résistance française. Veuillez agréer,
Madeleine Lecoultrre-Nyffeler Savagnier »

Annonces transmises par téléphone

Fautes d'impression
Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients.
Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 10 octobre 1974. — Température : moyenne, 7,6 ; min. : 4,2 ; max. : 11,4. Baromètre : moyenne, 720,4. Vent dominant : direction, ouest ; force : faible jusqu'à 8 h 30, sud, sud-ouest, faible à modéré. Etat du ciel : variable, nuageux à très nuageux.



Niveau du lac le 10 octobre 1974, 429,37
Température de l'eau 12 °

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais nord et centre des Grisons : des bancs de brouillard se formeront localement sur le Plateau. Le temps sera encore en partie ensoleillé dans l'est, tandis que la nébulosité augmentera dans l'ouest et que des précipitations se produiront à nouveau gagnant ensuite aussi le reste du nord des Alpes. La limite des chutes de neige sera située entre 800 et 1200 m, température en plaine comprise entre 0 et 4 degrés la nuit et entre 6 et 11 la journée. Vent du sud-ouest modéré.

Sud des Alpes et Engadine : en partie ensoleillé, puis augmentation de la nébulosité et quelques précipitations régionales. Température : 1 à 6 degrés la nuit et 10 à 14 la journée. Limite du zéro degré vers 2000 mètres. Vent modéré du sud-ouest en montagne.

Evolution pour samedi et dimanche. — Pour toute la Suisse : très nuageux, surtout dans l'ouest et le sud, précipitations intermittentes. Amélioration dimanche.

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame Emma DUFOUR-GISCLON
remercie du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part à son deuil. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance pour leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs.
2063 Vilars, le 11 octobre 1974.

Profondément émus des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil,
Madame Berthe PHILIPPIN-THOMEN
Monsieur et Madame René PHILIPPIN et leurs enfants
expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.
Leur présence, leurs messages, leurs dons ou envois de fleurs leur ont été d'un précieux réconfort.
Le Locle et Neuchâtel, le 10 octobre 1974.

La famille de
Monsieur Hermann PERRINJAQUET
très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, adresse à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance. Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.
La Chaux-de-Fonds, octobre 1974.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Remo Siliprandi-Perret et leurs enfants Laurent et Céline, à Marin ;
Monsieur et Madame Roland Romaldoni-Giroud, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Madame Hélène SILIPRANDI née ROMALDONI

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 61me année après une pénible maladie supportée avec un grand courage.
2074 Marin, le 10 octobre 1974.
(Fournier 2)

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai. Chargez-vous de mon joug, et recevez mon enseignement ; car je suis doux et humble de cœur. Et vous trouverez le repos de vos âmes ! Car mon joug est doux, et mon fardeau léger.
Mat. 11 : 28.

L'incinération aura lieu samedi 12 octobre.
Culte à la chapelle du crématoire à 10 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaufort, à Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Raoul Niklaus-Martin, à Neuchâtel, et leur fils ;
Monsieur et Madame Lucien Niklaus-Steiner et leurs enfants Michèle, Serge et Chantal, à Gorgier ;
Monsieur Pierre-Alain Niklaus et sa fiancée, Mademoiselle Astrid Ingold, à Cortaillod ;
Madame Andrée Tellenbach-Niklaus, ses enfants et petite-fille, à Saint-Blaise et à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Fritz Hämmerli-Niklaus, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, à Bienne et à Colombier ;
Monsieur Georges Reymond-Niklaus, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, à la Chaux-de-Fonds et à Genève ;
Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edouard NIKLAUS
leur cher papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 75me année.
2072 Saint-Blaise, le 10 octobre 1974.
(Sous-les-Vignes 4)

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
Jean 13 : 34.
L'incinération aura lieu samedi 12 octobre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaufort.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le personnel de l'entreprise Madliger & Challandes Ing. S.A., à Neuchâtel, ont le triste devoir de faire part du décès de
Monsieur Edouard NIKLAUS
père de Monsieur R. Niklaus, Directeur.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

Le personnel de la Fabrique Jean HAUSER & Co a le pénible devoir de faire part du décès de
Madame Ida HAUSER
mère de Monsieur Jean Hauser, leur dévoué patron.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE



Les journalistes stagiaires romands réunis aux F.T.R., durant le débat qui a suivi leur visite.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Les journalistes-stagiaires à Neuchâtel

APRÈS leurs collègues de première année, les journalistes stagiaires romands de deuxième année se sont à leur tour réunis à Neuchâtel tout au long de la journée d'hier dans le cadre de leur formation professionnelle.

C'est à la Salle des chevaliers au Château qu'ils furent tout d'abord reçus par le conseiller d'Etat R. Schlaeppli qui leur brossa un tableau économique du canton de Neuchâtel et leur présenta les finances de la République. Les économistes prirent le relais du chef des finances de l'Etat. M. Denis Mailla, professeur à l'Université de Neuchâtel, fit un exposé général de l'économie du canton, tandis que M. Jacques Baumgartner, directeur de l'office économique cantonal neuchâtelois, de la Chaux-de-Fonds, fit un panorama de l'économie industrielle du canton, dont on sait qu'elle relève pour une très grande part de l'horlogerie. Enfin, M. Francis Matthey, économiste,

de la Chaux-de-Fonds, s'attacha aux problèmes d'aménagement spécifiques au canton. Un vin d'honneur servi par l'Etat agrémenta de manière aussi agréable que non traditionnelle la pause du matin!

L'après-midi fut entièrement réservé à la visite des Fabrique de tabac réunies qui reçut les stagiaires pour le déjeuner. Après un coup d'aile jeté à l'ensemble des installations hautement mécanisées, ils purent poser de très nombreuses questions à la direction de l'entreprise dont tout l'état-major s'était déplacé pour l'occasion.

Aujourd'hui, les journalistes stagiaires de Suisse romande reprendront le chemin de Lausanne pour la dernière journée de cette session au cours de laquelle ils auront à nouveau la possibilité de s'entretenir avec le conseiller national Jean-François Aubert sur les institutions suisses.

Au collège du Mail

Un cours de recyclage pour les monitrices de gymnastique du 3^{me} âge

Le comité cantonal de « Pro senectute » dont le président est M. René Meylan, conseiller d'Etat, compte parmi ses multiples activités, des cours de gymnastique réservés aux personnes du 3^{me} âge.

Hier, au collège du Mail, se déroulait une journée de recyclage des monitrices de gymnastique. Mis sur pied voici six ans, ces cours, réservés aux 3^{me} âge, réunissent quelque 3000 personnes pour le canton. Parmi elles, le pourcentage d'hommes est très bas, ceux qui sont passionnés de gymnastique préférant s'incorporer aux groupes « vétérans » des sociétés de village. Les cours sont donnés à raison d'une heure par semaine et ont lieu dans différents quartiers pour éviter aux personnes qui y participent de trop longs trajets.

DES EXERCICES ADAPTÉS

Quatre instructrices suivent, une fois l'an, des cours de recyclage qui leur sont donnés par des professeurs qualifiés, puis elles dispensent l'enseignement reçu à des monitrices. Ces dernières sont au nombre de 25 pour le canton. Les exercices permettent aux personnes âgées de retrouver une certaine élasticité des articulations et ne sont nullement brutaux. Du reste, celles qui fré-

quentent ces cours sont en possession d'un certificat médical qui donne aux monitrices des indications sur l'état de santé de leurs « élèves ».

Enfin, une collecte est organisée, ces temps-ci, sous forme de défilants, accompagnés d'un mandat délivré dans les boîtes aux lettres et de vente de plaques de chocolat. Cette collecte est organisée sur le plan suisse, mais 95% de l'argent récolté dans le canton ira au comité neuchâtelois.

UNE EXPERIENCE COMMUNAUTAIRE

Ces cours dépassent le cadre de la simple gymnastique et créent une expérience communautaire bénéfique pour les personnes âgées. Certaines d'entre elles ont même organisé un week-end à Paris, financé par elles. Quelques-unes ont émis le désir d'aller aux... Folies bergères. A partir de quel âge fait-on partie du 3^{me} âge?

A partir de 55 ans, a répondu une instructrice mais la Fédération suisse prévoit que les cours peuvent aussi bien être dispensés à des personnes plus jeunes, qui souffriraient de rhumatismes par exemple ou envoyés par un médecin.

R. Wé



Au collège du Mail, les monitrices des cours de gymnastique pour le 3^{me} âge, mettent au point une série d'exercices qu'elles proposeront à leurs « élèves ».

(Avipress - J.-P. Baillod)

La protection civile dans le canton

L'assemblée générale de l'Association cantonale neuchâteloise pour la protection civile s'est déroulée hier soir au Buffet de la gare, à Neuchâtel.

L'assemblée générale de l'Association cantonale neuchâteloise pour la protection civile s'est déroulée hier soir au Buffet de la gare, à Neuchâtel. Au terme de la séance administrative, rondement menée, le conseiller d'Etat Rémy Schlaeppli fit un exposé sur le thème: « Conseil national, finances cantonales et protection civile ». On projeta ensuite un film montrant les dangers des émanations atomiques. Nous reviendrons sur cette réunion.

Deux chômeurs complets dans le canton

Au cours du mois de septembre, l'Office cantonal du travail a enregistré deux chômeurs complets (sans changement par rapport au mois précédent) et un chômeur partiel (2). Il y avait toujours 23 places vacantes (sans changement) et deux demandes d'emploi (sans changement également). Enfin, on a noté un placement contre aucun durant le mois d'août.

Ebauches S.A. envisage la construction d'une nouvelle unité de production

Montres électroniques : il s'agira de proposer des produits de qualité pouvant être fabriqués en quantités rentables

La journée d'information horlogère, qui s'est déroulée mercredi à Bienne et à Marin, sur l'initiative de la Société de banque suisse, a permis à MM. H. Strasser, directeur de la SBS et René Retornaz, directeur de la Fédération horlogère, de relever la place enviable qu'occupe cette industrie dans l'économie nationale (voir la « FAN » d'hier). Aujourd'hui, nous résumerons l'exposé de M. Kurt Hubner, directeur technique d'Ebauches électroniques S.A. qui a été suivi, dans l'après-midi, d'une visite de la fabrique de Marin et d'un débat animé.

UNE DIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE

Le marché horloger se caractérise par une exceptionnelle diversité. Cette année, la production mondiale sera de quelque 225 millions de pièces, réparties en 220 millions de montres mécaniques et cinq millions d'électroniques. L'horlogerie suisse demeure au premier rang dans la production mondiale. Sur 28 montres fabriquées chaque seconde, 12 sont d'origine suisse, 4 japonaise, 4 soviétique, 3 américaine et 1 allemande. Dans ce contexte, Ebauches S.A. produit 70% des ébauches équipant les montres suisses. Les produits du groupe équipent 89% des montres ancre, 21% des montres Roskopf et 90% des montres électroniques suisses.

Comme on le voit, la montre électronique n'est pas destinée à remplacer la montre mécanique, mais à élargir l'assortiment des produits horlogers.

UNE NOUVELLE FABRIQUE PRÈS DE NEUCHÂTEL

M. Hubner se devait d'évoquer l'avenir. Pour 1980, on prévoit une consommation totale de montres de l'ordre de 300 millions de pièces, dont 30 à 50 millions environ seront électroniques.

Pour la montre mécanique, on peut s'attendre à un renforcement de la demande de montres simples, à durée de vie limitée, mais à bas prix et de montres automatiques, de bonne qualité, à prix relativement modérés.

Dans le secteur de montres électroniques, pour autant que les coûts de production ne soient pas bouleversés, Ebauches S.A. prévoit l'évolution suivante :

- Les modèles de la première génération, à balancier-spiral et à prix modérés, représenteront la moitié de cette catégorie de produits.

- Les montres à quartz de haute précision, l'autre moitié. Les modèles à affichage analogique et ceux à affichage digital, se partageront à peu près à égalité ce dernier segment.

Devant ces perspectives, l'horlogerie suisse a pris des dispositions pour suivre l'évolution. Pour sa part, Ebauches S.A. a mis en œuvre une entreprise exclusivement destinée à la production de mouvements électroniques, qui emploie actuellement 10% de la main-d'œuvre du groupe. On a prévu la construction d'une unité de production, qui constituera une société à part, avec l'apport minoritaire d'une autre maison. Cette nouvelle unité se construira, de préférence, près de Neuchâtel et les investissements, qui se feront par tranches, seront de l'ordre de 50 à 100 millions de francs. Ils permettront de promouvoir la recherche dans les différentes spécialités de la branche électronique.

Déjà, le budget de la recherche d'Ebauches S.A. a passé de 9,6 millions de francs en 1968 à 26 millions en 1974. La recherche occupe plus de 250 personnes.

Une constatation : aujourd'hui, vingt

ans après le lancement des premiers garde-temps électriques et trois ans après l'apparition des montres complètement électroniques, on mesure déjà les erreurs d'appréciation qui ont pu être commises. Le lancement de ces montres, principalement sur les marchés américains et japonais, a provoqué de la part de leurs promoteurs des déclarations souvent fracassantes. En réalité, et jusqu'ici, il ne s'est agi surtout que de la mise sur le marché de prototypes ou de séries pilotes. Au risque de paraître trop prudente, Ebauches S.A. a choisi une philosophie qui lui est propre en matière d'introduction de nouveaux produits pour ne proposer à ses clients que des produits parfaitement élaborés, arrivés à complète maturité et qui peuvent être fabriqués en quantités rentables.

Le conférencier estime que cette prudence est la condition indispensable au maintien de la compétitivité de l'industrie horlogère suisse sur les marchés mondiaux. D'autant plus que l'existence du pouvoir d'achat et la préparation psychologique à l'acceptation de nouveautés limitent aujourd'hui encore le marché des montres électroniques aux pays industrialisés.

POUR UNE LARGE COLLABORATION INTERNATIONALE

Du débat qui a eu lieu au siège de l'ASUAG, nous avons retenu que l'industrie horlogère suisse ne pratique pas une politique de protection et ne cherche pas à freiner les investissements étrangers en Suisse. Les horlogers suisses souhaitent la réciprocité de la part de leurs partenaires étrangers et l'ont déjà obtenu dans une certaine mesure ; ils veulent aussi étendre cette collaboration sur le plan technologique. Si des pays comme la

Chine se révèlent être des partenaires commerciaux d'avenir, en revanche d'autres, comme l'URSS, en freinant l'importation de nos montres, ne jouent pas le jeu. A la fin du mois, une nouvelle tentative sera faite pour essayer d'obtenir la rouverture du marché soviétique aux montres suisses. Nos horlogers investissent dans des pays comme la France, l'Allemagne, l'Italie,

le Mexique, l'Inde, misant ainsi que le développement des relations économiques internationales.

Bref, le mérite de cette journée d'information, organisée par la SBS est d'encourager le dialogue direct entre l'économie et la presse et par là d'éclairer davantage le large public sur les problèmes contemporains.

J. P.

L'industrie horlogère du canton menacée par l'initiative xénophobe

Un « Oui » à l'initiative xénophobe, le 20 octobre, aurait des conséquences désastreuses pour l'industrie horlogère, notamment dans le canton de Neuchâtel. C'est ce qui ressort d'une enquête entreprise par la Fédération horlogère. Dans le canton, cette industrie emploie environ 18.000 travailleurs dont 6 à 7000 étrangers. Un « Oui » se traduirait par le départ, en trois ans, d'environ 4000 horlogers et horlogères étrangers.

Conséquences : la capacité de production diminuera brutalement et l'industrie horlogère aura de la peine à exporter, et surtout à se maintenir au premier rang des producteurs mondiaux. Des ateliers devront être

fermés et le personnel qui reste transféré ailleurs.

On ne doit pas se faire d'illusions. En effet, le personnel suisse sera également touché. Il devra affronter la menace de chômage technique et se résigner, en partie, à se recycler socialement, c'est-à-dire à remplacer les travailleurs étrangers dans les ateliers.

L'industrie horlogère a déjà déployé de gros efforts de rationalisation au-delà desquels cela ne serait plus supportable. Pour aller de l'avant, elle ne saurait se passer de la main-d'œuvre indispensable. Bref l'initiative xénophobe menace son avenir, donc également celui des travailleurs de cette importante branche industrielle.

Bienvenue à Neuchâtel à la Société helvétique des sciences naturelles

Durant trois jours, aujourd'hui, demain et dimanche, Neuchâtel accueille la 154^{me} session annuelle de la Société helvétique des sciences naturelles, organisation-faîtière des sociétés scientifiques de notre pays groupant une trentaine de sections qui sont des associations de savants d'un même domaine — chimie, physique ou géologie, par exemple — et les sociétés locales dont la Société neuchâteloise des sciences naturelles.

Les statuts imposent aux sections spécialisées de tenir une séance scientifique dans le cadre de l'assemblée annuelle qui est organisée, à tour de rôle, dans l'une ou l'autre des villes suisses. Neuchâtel a déjà eu l'honneur d'accueillir cette importante manifestation en 1837, 1866, 1899, 1920, et 1957.

Parallèlement aux séances des sections, la Société helvétique invite toujours trois savants de grande renommée à prononcer, pour l'ensemble de ses membres, des conférences générales. Cette année, le thème choisi est celui de la « Notion de structure » dans les différents domaines des sciences.

Le premier orateur sera le professeur D. Shaw, géochimiste de l'Université McMaster de Hamilton (Canada), qui donnera sa conférence « Structure et relativisme dans

la science : ou l'observateur, le monde, Héraclite et Branssens », cet après-midi à la Cité universitaire.

Les deux autres conférences principales auront lieu, demain après-midi, également à la Cité universitaire, et seront prononcées par un chimiste, le professeur M. Fétizon, de l'Université de Paris-Orsay, et par un biologiste, le professeur K. Mühlenthaler, de l'E.P.F. de Zurich. Le premier conférencier parlera du problème de la structure en chimie organique, tandis que le second abordera l'aspect des structures cellulaires de la matière vivante.

Au cours de ces trois journées, de nombreuses autres conférences, plus spécialisées, seront organisées par les sections qui, à Neuchâtel, seront au nombre d'une vingtaine.

Relevons en particulier que trois symposiums consacrés respectivement à l'écologie de la forêt, à l'aide écologique et économique aux régions de montagne et au rôle de la Suisse romande dans l'histoire de la médecine et des sciences naturelles, sont prévues au programme.

Dans le cadre de ce Congrès, la Société suisse de minéralogie et pétrographie célébrera à Neuchâtel, son cinquantenaire. A cette occasion, une série de conférences seront données, aujourd'hui et demain,

à l'aula de l'Université. Enfin, un grand nombre de communications sur les plus importantes recherches seront également exposées, par leurs auteurs, dans le cadre des réunions de spécialistes des disciplines présentes.

Comme il se doit, une telle réunion comporte aussi une partie récréative : une réception par l'Etat au château et une soirée, à laquelle le public est également invité, avec présentation de deux films : « Les Touaregs du crépuscule » de Jean Gabus, et « Les Chamois du Creux-du-Van » de Cédric Troutot.

Le programme élaboré à l'intention des dames prévoit, demain, une excursion ayant pour thème : « Sur les traces de Jean-Jacques Rousseau en pays neuchâtelois », avec visite, à Môtiers, du Musée roussseau, un repas champêtre au château, un concert par des artistes neuchâtelois et, en fin d'après-midi, la présentation des célèbres manuscrits de Rousseau à la Bibliothèque de Neuchâtel.

Le soir, tous les congressistes iront à Cressier pour le banquet officiel et c'est dimanche que se terminera par une excursion dans le Jura neuchâtelois (la Brévine, le Saut-du-Doubs, le lac des Brenets), cette session annuelle.

Dans le cadre de cette manifestation, le Musée d'histoire naturelle a organisé une intéressante et vivante exposition consacrée à la réserve naturelle du Creux-du-Van.

Ce congrès, auquel participeront 4 à 500 personnes, est placé sous la présidence d'honneur du conseiller d'Etat François Jeanneret et sera présidé par le professeur Raffaele Tabacchi, de Neuchâtel, qui ouvrira officiellement cette réunion nationale, cet après-midi, à la Cité universitaire.

Acoustique du Temple du bas — Salle de musique Un choix qu'il faut savoir faire!

Nous l'avions dit au lendemain du concert inaugural du Temple du bas — salle de musique : 800 à 1000 auditeurs c'est assez ; au-delà c'est trop !

On s'en rendit parfaitement compte puisque, pour ce concert exceptionnel, qui marquait la joie de Neuchâtel de disposer, désormais, d'une belle et bonne salle de concerts, ce furent 1400 personnes qui en occupèrent tous les recoins et jusque sur la galerie, destinée uniquement à recevoir l'orgue, dans deux ans, et son titulaire.

Le maître acousticien bâlois Max Adam, dont la réputation s'étend à toute l'Europe a suivi les travaux de ce chantier de A à Z, c'est-à-dire d'abord sur les plans de l'architecte Rollier puis dans la vaste salle ensuite, dès que l'œuvre fut assez avancée pour y commencer des mesures. Quelques jours avant l'inauguration, et le matin même, on pouvait le voir équipé de ses

instruments aller de long en large dans la salle, sous et sur la galerie et retourner à Bâle pour y déchiffrer ses enregistrements.

BONNE ACOUSTIQUE MAIS...

Au lendemain du concert inaugural, son avis demeura ce qu'il était depuis quelques mois déjà : l'acoustique de cette salle, telle qu'elle a été conçue, est satisfaisante si l'on s'en tient à des auditoires de 800 à 1000 personnes quand il s'agit de concert, le seuil de 1000 personnes pouvant sans autre être dépassé pour des conférences, débats, assemblées. Donc l'acoustique la meilleure dépend directement de l'occupation de la salle, ce qui est valable pour toutes les salles du même type.

Aller au-delà de 1000 personnes, c'est courir le risque de modifier l'audition, la rendant plus mate et plus diffuse, comme ce fut le cas lors du concert inaugural, et aussi lors du premier concert de la saison, avec l'Orchestre de la Suisse romande et le Beaux-Arts trio, l'auditoire dépassant sensiblement le chiffre de 1000 : les abonnés de la Société de musique et les billets vendus représentaient 915 personnes, l'orchestre, venu au complet, pour la première fois à Neuchâtel, comprenait 80 musiciens et il y avait encore près d'une centaine de choristes !

Le seuil de 1000 personnes a donc un caractère impératif si l'on veut une excellente acoustique pour tout le monde. Il faut donc se garder de la tentation de vouloir à tout prix remplir la salle et cela est affaire de la société qui vend les abonnements et loue les places.

PROPORTION A RESPECTER

Car, pour respecter l'acoustique propre à cette salle il faut, avant de définir quel sera l'auditoire, savoir quel sera l'effectif des interprètes. Il est imprudent de louer 1000 places si l'on fait venir un grand ensemble symphonique avec chœurs. Par contre on peut les céder, ces places, s'il s'agit d'un

petit orchestre de chambre ou de quelques musiciens en duo, trio quatuor, etc... Tout est donc affaire de proportion à respecter.

L'acoustique des salles de concerts, nous dit l'acousticien Adam, connaît des lois que l'on ne peut ni changer, ni modifier. Le rapport existant entre le volume à disposition et le nombre d'auditeurs occupant la salle détermine la réverbération acoustique, autrement dit la brillance des sons. Plus on augmente le nombre de personnes, plus on détruit l'équilibre idéal pour une bonne acoustique, en fonction d'un volume donné.

AFFAIRE DE POLITIQUE

Il s'agit donc de savoir ce que l'on veut : une salle merveilleuse à l'oreille, ou le plus de places louées ! C'est une politique à choisir, en connaissant parfaitement les avantages et les inconvénients respectifs.

Quoi qu'il en soit, l'architecte et le maître de l'ouvrage doivent encore exécuter les travaux de finition prévus. Il s'agit d'isoler phoniquement le dessous de la galerie ce qui permettra, à cet endroit, d'améliorer l'absorption des basses. Il faudra encore doubler les fenêtres extérieures du Temple pour l'isoler des bruits de la rue et améliorer, par la même occasion, l'isolation thermique. Enfin, mais cela n'a rien à voir avec l'acoustique de la salle, le foyer du sous-sol sera rendu moins sonore. Il y a là une parole où une grande tapisserie d'artiste neuchâtelois ferait merveille !

POUR LES HANDICAPÉS

Lors de la présentation de cette salle, nous avons omis de dire que le rez-de-chaussée dispose d'installations sanitaires spécialement aménagées à l'intention des handicapés physiques et des infirmes. Ces installations ont été conçues pour les véhicules de ceux à qui elles sont réservées, et qui, ainsi, ne seront pas tenus à l'écart de la nouvelle salle.

G. Mt

QUE VOTER ?

le 20 octobre

L'AVIS DES AUTORITÉS :

« L'éloignement d'étrangers au bénéfice d'une autorisation d'établissement motivé par l'excès de population étrangère nécessiterait de plus la dénonciation des traités d'établissement existants, ce qui aurait pour conséquence de porter un préjudice grave à la situation de nos compatriotes à l'étranger. La réduction draconienne demandée par les auteurs de l'initiative isolerait par ailleurs sensiblement la Suisse sur le plan international... »

Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale. Comité neuchâtelois contre l'expulsion de 500.000 étrangers

OUI ou NON ?

Si vous êtes partisans du OUI le 20 octobre, nous comprenons certains de vos sentiments, bien que nous ne les partageons pas.

Car, ne l'oublions pas, un vote est un acte. Et un acte a des conséquences. Pensons donc aux conséquences de notre acte ce jour-là !

Par exemple, si notre « made in Switzerland » changeait de réputation et prenait celle du « made in Germany » des années 1930 ?

Et après avoir pensé ce qu'il en fallait du général Amine et de l'Ouganda, allons-nous agir de même, en Europe, et à l'égard d'Européens ?

NON !

Pour toutes les raisons politiques, économiques, sociales, démographiques et humaines que vous connaissez bien ; mais aussi parce que l'honneur du peuple suisse est en cause, le 20 octobre ce sera NON.

Parti libéral neuchâtelois.

N.B. Le vote porte sur l'initiative. Si celle-ci est rejetée, l'ordonnance fédérale du 7 juillet 1974 sur la limitation du nombre des étrangers reste valable. Elle est sévère...

A LOUER

SAINT-AUBIN (NE)

« Le Grand Verger »

APPARTEMENTS À LOUER :

2, 3 et 4 pièces

ainsi que garages

SITUATION : dans le coteau surplombant la gare CFF, vue étendue et bon ensoleillement.

CONSTRUCTION : soignée, insonorisation parfaite, pièces de bonnes dimensions.

AMÉNAGEMENTS : modernes, cuisines complètement équipées, balcons.

ENTRÉE EN JOUISSANCE : dès le 1er octobre 1974.

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION : Fiduciaire Antonietti & Böhringer Service des gérances 13, rue du Château, Neuchâtel

Tél. (038) 24 25 25.

A louer, à Champ-prévères 14, Neuchâtel.

appartement 4 pièces

tout confort, vue. Loyer : Fr. 492.—, charges Fr. 66.—. Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. (038) 47 15 21, Interne 251.

A louer, pour le 24 janvier 1975 à

Bôle

dans villa locative, appartement moderne, confortable, 2 pièces, balcon, jardin, vue imprenable, Fr. 320.— plus charges. Tél. 41 16 08, dès samedi à midi.

A louer au Landeron pour le 1er novembre,

studio meublé

tout confort, pour 1 ou 2 personnes.

Tél. 51 14 09.

Maculature en vente au bureau du journal

BOUDRY

(Fbg Ph.-Suchard)

dans garage collectif, encore quelques

PLACES DE PARC

à 55 fr. par mois.

S'adresser à l'Etude Fr. Cartier, Concert 6, 2001 Neuchâtel.

Tél. 25 12 55.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER pour le 24 octobre ou pour date à convenir, à la rue de Gibraltar,

LOGEMENT

de 4 chambres

hall et tout confort. Balcon, vue sur le lac.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès — tél. 25 14 69

A LOUER, immédiatement ou pour date à convenir, quartier de l'église catholique,

BAR A CAFÉ

(alcool pendant les repas).

Affaire intéressante. Long bail.

CHAMBRES

A LOUER à la rue de l'Evoile 53, Neuchâtel,

une chambre indépendante non meublée

pour le 1er décembre 1974, prix Fr. 150.—, charges comprises. S'adresser à : FIDIMMOBIL S.A. Saint-Honoré 2 2000 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

OFFRES D'EMPLOIS

Confiserie-Tea-room cherche, pour date à convenir,

dame de buffet

Libre tous les soirs et les dimanches. Semaine de 5 jours. Bon salaire. Tél. 25 17 70.

Bureau de psychologie industrielle

FERDINAND MAIRE

CHEF DU

DÉPARTEMENT CHAUFFAGE

Cette personne se verra confier la pleine responsabilité des activités techniques et commerciales du secteur touchant aux installations de chauffage. Elle aura pour mission non seulement l'organisation et la supervision des travaux (couramment des transformations de chauffages centraux), mais aussi les démarches d'acquisition, l'établissement d'offres, ainsi que, d'une manière générale, les relations avec la clientèle.

Disposant actuellement de six personnes pour l'exécution de ses tâches, le titulaire rendra des comptes directement au chef de l'entreprise. (Intéressement ou association envisageable.)

Ce poste suppose de solides compétences techniques dans la spécialité, acquises au travers d'une formation de base de technicien dessinateur ou technicien en chauffage par exemple, suivie d'une expérience professionnelle appréciée. Il exige aussi de savoir diriger du personnel et traiter efficacement avec la clientèle. La majorité du personnel ainsi que la direction étant jeune, c'est à un cadre jeune qu'il sera de préférence fait appel.

Les personnes intéressées par cette offre sont priées de soumettre leur dossier de candidature à F. MAIRE, BUREAU DE PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE, 2068 HAUTERIVE, qui se mettra en rapport avec elles. Leur offre ne sera divulguée qu'avec leur consentement formel.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

commis de cuisine

auprès de chef capable. Cuisine moderne, bon gain, chambre dans la maison, très bonnes prestations sociales.

S'adresser à Famille W. Marolt-Gutknecht, « Gasthof zum Kreuz » 2577 Finsterhennen. Tél. (032) 86 17 44/45

sommelière

connaissant les deux services. S'adresser au Restaurant de la Russie, le Landeron. Tél. (038) 51 21 58.

Nous cherchons pour le 1er novembre 1974

CONCIERGE

pour l'un de nos Immeubles, à Neuchâtel, rue des Fahys.

appartement de 3 pièces à disposition

Location mensuelle (salaire déduit) Fr. 450.—. Faire offres sous chiffres GY 2768 au bureau du journal.

Les Cèdres - BOUDRY appartements

Libres Immédiatement

2 ½ pièces 70 m² à partir de Fr. 430.—
2 ¼ pièces 92 m² à partir de Fr. 520.—
4 ½ pièces 107 m² à partir de Fr. 640.—

Appartements très spacieux et fonctionnels, comprenant :

cuisines agencées — parquets et autres sols pratiques — balcon — ascenseur — tranquillité.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR

Rue du Trésor 9, Neuchâtel

Tél. (038) 24 59 59

A LOUER, au centre de la ville, locaux commerciaux

surface environ 40 m². Prix à discuter. Entrée en jouissance immédiate ou date à convenir.

Pour visite et renseignements, adressez-vous à



A louer pour fin octobre, à la Coudre, dans quartier résidentiel,

GRAND APPARTEMENT DE 2 ½ PIÈCES

Cuisine agencée. Loyer, charges comprises : Fr. 560.—, fixe pendant 3 ans.

Téléphoner de 11 à 14 h au No 24 12 90.

A louer à CHÉZARD (Val-de-Ruz)

bel appartement de 3 pièces

dans bâtiment de construction récente. Tout confort. Loyer 353 fr. + charges. Libre tout de suite.

Téléphoner à Fiduciaire J.-P. Erard, Trésor 2, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 37 91.

A louer à Boudry

STUDIO

libre Immédiatement. Location mensuelle 310 fr.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer à Boudry, libre Immédiatement,

APPARTEMENT

de 3 ½ pièces. Location mensuelle 515 fr.

Fiduciaire Seiler & Mayor, rue du Trésor 9 - Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer, pour date à convenir, à Neuchâtel, dans quartier résidentiel,

grand appartement de 2 ½ pièces

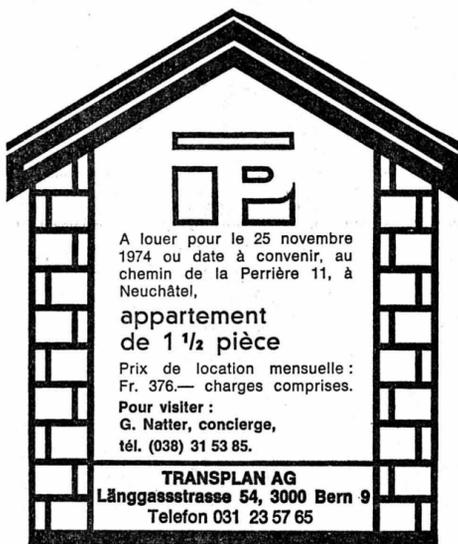
cuisine agencée. Loyer : charges comprises : Fr. 540.— fixe pendant 3 ans. Possibilité de louer un garage. S'adresser à : Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel, tél. (038) 24 67 41.

A LOUER A LA COUDRE

appartement neuf

de 3 pièces, tout confort, tapis tendus, cuisine complètement équipée, W.-C. séparés, bain, grand balcon, vue dominante sur le lac et les Alpes, avec garage 700 fr. par mois, charges non comprises, libre tout de suite.

Tél. à Touraine S.A. pendant les heures de bureau. (038) 33 55 55.



A louer pour le 25 novembre 1974 ou date à convenir, au chemin de la Perrière 11, à Neuchâtel,

appartement de 1 ½ pièce

Prix de location mensuelle : Fr. 376.— charges comprises.

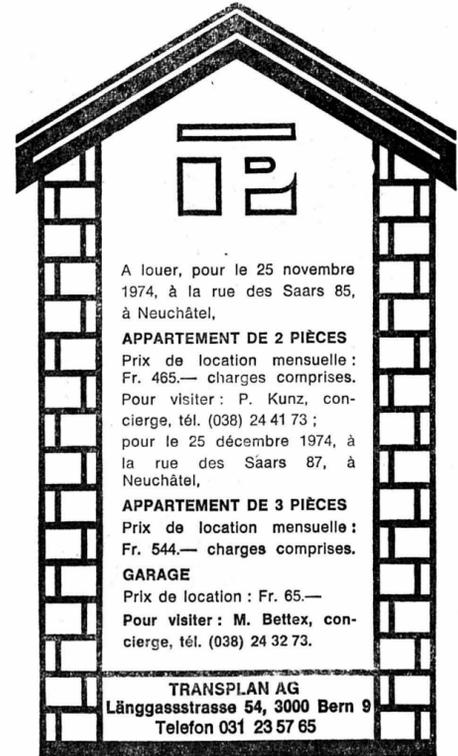
Pour visiter : G. Natter, concierge, tél. (038) 31 53 85.

TRANSPLAN AG
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Telefon 031 23 57 65

A louer, à Corcelles (NE), dans villa au milieu d'un magnifique cadre de verdure, vue imprenable,

superbe appartement de grand luxe

comprendant :
— living de 50 m² avec cheminée de salon, parquet chêne et noyer imprégné,
— hall habitable très confortable avec cheminée,
— deux chambres à coucher très spacieuses,
— balcon de 20 m² avec vue panoramique,
— salle de bains, cuisine, cave, galetas, et si besoin chambre d'amis disposant d'une salle de bains.
Situé dans un très bel immeuble ancien, entièrement remis à neuf et ne comprenant que deux appartements. Très tranquille. Libre dès novembre 1974.
Faire offres sous chiffres ME 2774 au bureau du journal.



A louer, pour le 25 novembre 1974, à la rue des Saars 85, à Neuchâtel,

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Prix de location mensuelle : Fr. 465.— charges comprises.

Pour visiter : P. Kunz, concierge, tél. (038) 24 41 73 ; pour le 25 décembre 1974, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel,

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Prix de location mensuelle : Fr. 544.— charges comprises.

GARAGE
Prix de location : Fr. 65.—
Pour visiter : M. Bettex, concierge, tél. (038) 24 32 73.

TRANSPLAN AG
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Telefon 031 23 57 65

Livret «Epargne à intérêts progressifs».

Plus on y pense... plus on le trouve à sa mesure!



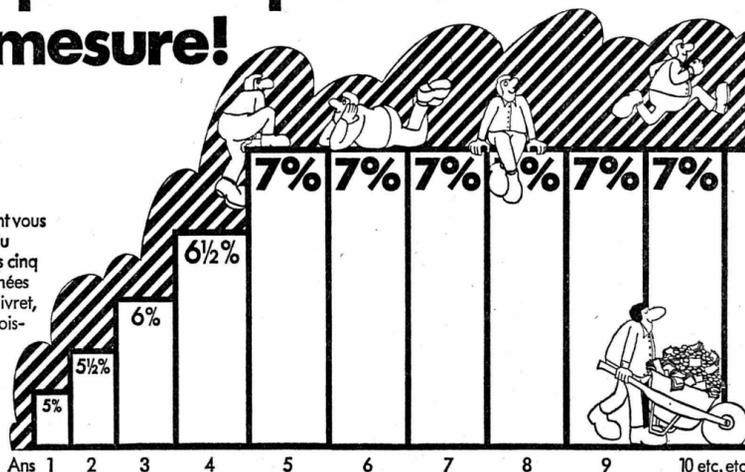
Jusqu'à présent vous n'avez entendu parler que des cinq premières années de notre nouveau livret,

c'est-à-dire celles où l'intérêt va croissant jusqu'à son niveau maximum (actuellement 7%).* La règle qui veut que le taux d'intérêt recule de 1% lors d'un retrait (mais jamais en-dessous du taux minimum) et celle qui redonne vie à votre livret en lui imprimant une progression de 1/2% par an après le retrait vous sont maintenant familières.

Ce que vous ne savez pas encore c'est ce qui se passe dès que vous avez atteint le taux maximum de 7%. Et bien, plus vous épargnez longtemps avec votre livret «Epargne à intérêts progressifs», plus vous y trouvez d'avantages, même si vous bénéficiez déjà de ce taux maximum...ou plutôt c'est parce que ce taux de 7% est atteint que vous avez intérêt à laisser votre capital le plus longtemps possible.

En fait, vous consolidez chaque année votre position. La huitième année, par exemple, votre capital, si aucun retrait n'a été effectué, se trouve en position 8. Cela signifie qu'au moment d'un prélèvement vous reculez de 2 positions (ou si vous préférez de 2 ans) mais vous gardez votre intérêt maximum de 7%. C'est à partir de la

* Tous les taux d'intérêt sont fixés selon les conditions du jour. La Banque Populaire Suisse se réserve donc le droit de les adapter en tous temps aux circonstances.



7ème année que ce droit vous est acquis. En effet, étant en position 7 vous pouvez prélever une somme d'argent selon les conditions de retrait en vigueur. Vous retombez alors en position 5. Mais, comme la position 5 correspond toujours au taux maximum, votre capital reste placé à 7%. Astucieux et simple à la fois! N'est-ce pas? Et n'oubliez pas! Après un prélèvement, la progression reprend... 1 position chaque année!

Le livret «Epargne à intérêts progressifs» a été conçu pour celui qui désire placer son argent à long terme. Si le terme est interrompu au cours des six premières années c'est le taux qui recule. Plus tard ce sont les années. Mais dans les deux cas la progression reprend. Les cinq premières années de 1/2% par an jusqu'au taux maximum.

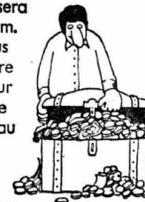
Vous aimeriez éviter ces prélèvements? Rien n'est plus simple! Placez sur un livret d'épargne classique les économies dont vous aimeriez pouvoir disposer en tout temps et sur un livret «Epargne à intérêts progressifs»

celles dont vous pouvez vous priver plus longtemps. Elles y seront en sécurité. Le taux d'intérêt s'élèvera chaque année jusqu'à son maximum.

Dès la cinquième année et toutes les années suivantes votre capital sera placé à ce taux maximum. La septième année il vous est même possible de faire un prélèvement sans pour autant faire reculer votre taux qui reste à son niveau le plus élevé.

Simple et attrayant, le livret «Epargne à intérêts progressifs» est une forme moderne d'épargne. Plus on y pense... plus on le trouve à sa mesure!

Demandez de plus amples renseignements à son sujet auprès de la succursale de la BPS la plus proche. Vous pouvez aussi demander un prospectus en nous renvoyant le coupon ci-dessous (à coller sur une carte postale).



Coupon

A réception de ce coupon dûment rempli, nous vous adresserons notre documentation détaillée sur le nouveau livret «Epargne à intérêts progressifs».

Prêt de s'inscrire en caractères d'imprimerie.

Mme, Mlle, M.

Prénom

Nom

Rue et No

No postal/Localité

A envoyer à: Banque Populaire Suisse, Service «Epargne à intérêts progressifs», Case 2620, 3001 Berne



Banque Populaire Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS

Une nouvelle œuvre d'art pour la Salle de musique

Depuis le départ de l'horloge monumentale qui vient de trouver place au Musée international d'horlogerie, la Salle de musique de la Chaux-de-Fonds offrait le visage triste d'une surface dénudée. Un sentiment qui n'a duré guère, puisque depuis peu une tapisserie due à l'artiste Claude Loewer orne le mur principal proche de l'entrée.

Une petite manifestation a marqué officiellement, jeudi, en fin de matinée, le vernissage de cette œuvre imposante, aux tons rouges sur motifs noirs. « Persique », telle est son nom, couvre douze mètres carrés (2 m 70 de haut sur 4 m 45 de large).

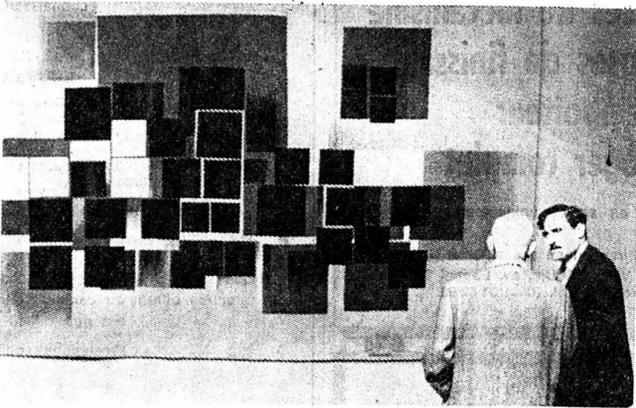
Cette tapisserie, devait nous confier M. Loewer, avait été préparée en vue précisément d'expositions. Elle a été présentée, il y a une année, au Musée des beaux-arts de la ville.

Le carton remonte à 1969, le tissage (confié à l'atelier Raymond Picard de l'Aubusson) à 1970.

Le président de la fondation Musica-théâtre, M. Roland Châtelain, et le directeur M. Jean Huguenin, accueillirent plusieurs personnalités parmi lesquelles M. Gredet, premier secrétaire au département de l'instruction publique, et M. Roger Ramseyer, conseiller communal.

S'adressant à l'assistance, M. Châtelain se plut à remercier les généreux donateurs qui ont permis à la cité de recevoir une nouvelle œuvre d'art, ainsi

que M. Paul Seylaz, absent, l'un des principaux initiateurs de cette acquisition qui jaillit littéralement du fond vert sur lequel elle a été fixée Ph. N.



L'artiste devant son œuvre.

(Avipress - M.-A. Robert)

VAL-DE-RUZ

La forte hausse du prix des engrais entrainera-t-elle une rationalisation ?

Il est bien connu que dans notre pays le prix relativement modique des engrais avant la crise du pétrole, les incitations de certains techniciens et le désir des agriculteurs de compenser par des rendements élevés les prix relativement bas de leurs produits incitèrent de nombreux agriculteurs à utiliser de façon quelque peu pléthorique certains engrais. Ces excès n'allèrent pas sans provoquer parfois des déséquilibres dans les sols qui, à moyen terme, risquent de se retourner économiquement contre les producteurs.

La forte hausse du prix des engrais devrait entraîner une rationalisation de leur emploi. Des analyses de sol généralisées et régulières, en même temps qu'une bonne observation de la végétation permettraient sans doute des applications plus judicieuses et de sérieuses économies qui pourraient peut-être compenser en partie l'effet des hausses malheureusement inévitables.

ANTIBIOTIQUES EN ALIMENTATION ANIMALE

Il y a peu de temps encore, des viandes porcines belges ont été refusées à l'importation dans d'autres pays de la CEE parce qu'elles contenaient de petites quantités d'antibiotiques. Pour autant que les teneurs en antibiotiques des aliments soient faibles, il aurait suffi d'arrêter le traitement durant quelques jours avant l'abattage pour que l'on n'en trouve plus trace dans la viande. Mais certains éleveurs et engraisseurs de Belgique, lit-on dans le « Silon belge » continuent à manipuler les produits pharmaceutiques avec beaucoup de légèreté.

Certes, les risques de toxicité pour les consommateurs sont pratiquement inexistantes. Toutefois, il peut y avoir des consommateurs allergiques. Et surtout, la multiplication de l'emploi des médicaments risque d'entraîner une accoutumance. C'est pourquoi le corps médical de Belgique a désapprouvé, de

manière générale, l'emploi d'antibiotiques à des fins alimentaires.

La pénicilline tout particulièrement, mais également les antibiotiques de la famille des aminosides, sont particulièrement mal tolérés par certaines personnes consommant des produits alimentaires qui en contiennent. C'est ainsi qu'il suffit d'une unité de pénicilline par ml de lait pour entraîner des allergies mineures chez des sujets sensibles. La cuisson de la viande contenant de la pénicilline ne supprime pas les effets néfastes de cet antibiotique pour certains consommateurs.

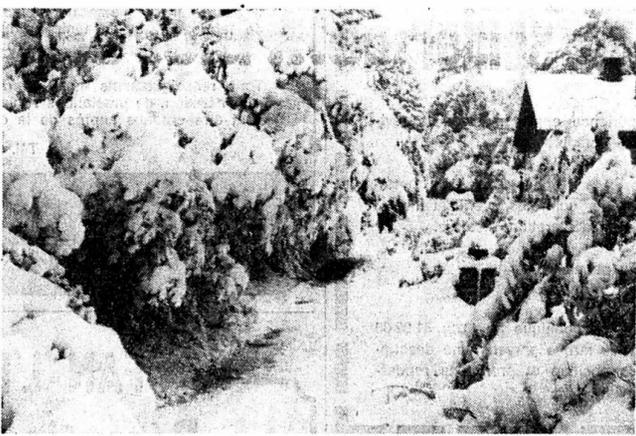
Le pétrole pourrait stimuler l'aviculture. Par d'importants achats d'œufs en effet, l'Iran vient d'apporter son aide au rétablissement du marché des œufs

dans la CEE. Le shah a décidé d'encourager l'importation de produits alimentaires bon marché et parmi eux, les œufs achetés à très bas prix dans la CEE. Depuis quelques temps, des avions cargos s'envolent, chargés d'œufs d'Europe occidentale à destination de l'Iran.

Mais déjà ce pays envisage de développer fortement sa production avicole en achetant en Europe occidentale et aux Etats-Unis, des installations avicoles de type industriel. Depuis que ce pays dispose de très grosses ressources en devises, grâce aux lourdes taxes à l'exportation de pétrole, il cherche à diversifier ses activités et à augmenter notamment sa production alimentaire.

J. de la H.

Toujours la neige!



C'était mercredi, sur les hauteurs du Val-de-Ruz. (Avipress - G. C.)

GARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS
Corso : 20 h 30 L'astragale (18 ans)
Eden : 20 h 30, Toute une vie (16 ans); 23 h 45 Le permis de conduire de la sexualité (20 ans).
Plaza : 20 h 30 Police connection (16 ans).
Scala : 21 h. Les seins de glace (16 ans).
ABC : 20 h 30 Les vilaines manières (16 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club Bar 72 : 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or : 21 h - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h - 4 h.
EXPOSITIONS
« Club 44 » : S.T. Gubermann, peintre américain.

Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'Office : Centrale, 57, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite, tél. 111.

THÉÂTRE
Maison du peuple : 20 h 30, Les jambes du glacier, par le Théâtre du Bout du Monde.

Le Locle

Casino : 20 h 30, Police connexion (16 ans).
Lux : 20 h 30, Nada (16 ans); 23 h 15, Enquête sur les rapports intimes des adolescents (20 ans).

CINEMAS
Pharmacie de service : Coopérative, 6 Pont, des 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : Georges Dessouslavy, de 15 h à 21 h.

Val-de-Ruz

PHARMACIES DE SERVICE : Marty, Cernier; Piergiorgio, Fontaines.
PERMANENCE MEDICALE : votre médecin habituel.
AMBULANCE : tél. 53 21 33.
DANSE : les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 21 h.

BOUDEVILLIERS

« Cédez-le passage » non respecté

Venant de Boudevilliers, un militaire, M. J.E., de l'école de recrue de Bure, voulait rejoindre la route cantonale au guidon de sa motocyclette. A l'intersection, il n'a pas respecté le « Cédez-le-passage » et son véhicule est entré en collision avec la voiture de M. A.G. d'Auvergnier qui circulait de la Vue-des-Alpes en direction de Neuchâtel. Dégâts.

CERNIER

Sa voiture heurte deux vaches

Hier, vers 17 h 45, à Cernier M. N.G., de Veyrier (Ge) circulait au volant de sa voiture dans la rue Soguel en direction de Fontainemelon. A la hauteur du restaurant de la Paix, il a heurté deux vaches du troupeau de M. Soguel, de Cernier, qui traversaient la route. M. G. a été soumis au contrôle d'usage. Son permis a été saisi.

La vie nationale

Les problèmes de l'état civil en Suisse

VEVEY, (ATS). — La conférence des autorités cantonales de surveillance de l'état civil tient son assemblée générale jeudi et vendredi à Vevey, sous la présidence de M. Claude Bonnard, conseiller d'Etat vaudois, qui se retire après quatre années de direction. La conférence va prendre aussi congé de M. André Martin, ancien chef du service de justice de l'Etat de Vaud, qui a été secrétaire durant douze ans.

L'assemblée doit entendre des exposés du professeur Heinz Hausheer, vice-directeur de la division fédérale de justice (conditions de capacité pour contracter mariage et nullités de mariage), de MM. Olivier Dessemontet, directeur des archives cantonales, et Roland Duboux, inspecteur cantonal vaudois de l'état civil (histoire de l'état civil vaudois), de Me Jacques Roy, directeur du service cantonal de l'état civil genevois (les conséquences pour l'état civil du projet de révision du droit de filiation), et de M. Ernest Goetz, de Bâle (l'activité de la commission internationale de l'état civil).

Cinéma : conférence internationale à Nyon

NYON, (ATS). — Pour la deuxième fois, la conférence internationale des festivals de court métrage se tiendra à l'occasion du festival international du cinéma de Nyon, les 21 et 22 octobre. Cette 5e conférence a pour but, comme les précédentes à Cork, Cracovie et Nyon, de permettre une coordination dans le domaine des manifestations internationales consacrées aux courts métrages, tout en permettant une réflexion sur le rôle et la portée du court métrage et en tentant d'en stimuler la diffusion.

En collaboration avec le festival de Nyon, le secrétariat de la conférence, qui a son siège à Londres, a invité tous les directeurs de festivals de court métrage, ainsi que les fonctionnaires responsables des services cinématographiques gouvernementaux, à assister à cette réunion, qui se déroulera sous la présidence de M. James Quinn (Grande-Bretagne). Assisteront également à la session des représentants de coopératives de distribution marginale, dont le rôle et l'ampleur ne cessent de croître.

L'emprunt de la ville a été couvert

L'emprunt de 10 millions de francs, d'une durée de 12 ans, à 8 1/4 % lancé il y a quelques semaines par la ville de la Chaux-de-Fonds a été couvert en 5 jours.

La métropole de l'horlogerie fut obligée de lancer cet emprunt pour faire face, comme beaucoup de villes, à des difficultés de trésorerie et surtout pour consolider la « dette flottante » qui provient d'emprunts contractés à court terme.

La couverture rapide de cet emprunt de 10 millions de francs a été considérée par les autorités de la ville de la Chaux-de-Fonds comme une bonne surprise.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (8 octobre)

NAISSANCES : Rodriguez Sonia, fille de José-Ramon, mécanicien et de Maria de Los Dolores, née Masada; Gattoni Isabelle-Corinne, fille de Silvio-Eugène, industriel et de Liliane-Thérèse, née Galli; Bugada Ivan, fils de Mario-Franco, mécanicien et de Maria, née Segneri.

PROMESSE DE MARIAGE : Robert Michel, ferblantier appareilleur et Mercier Aurore-Alice-Blandine.

DECES : Guillet, née Fournier, Blanche-Alexandrine-Marguerite, née le 10 mars 1893, veuve de Guillet François-Léon-Joseph. 1er Mars 13.

« Stop » quitté prématurément

Au volant d'une auto, M. P. F., de Martel-Dernier, circulait hier, rue Numa-Droz, à la Chaux-de-Fonds. A la hauteur de la rue du Dr-Coullery, il a quitté le « stop » prématurément alors qu'arrivait la voiture de M. J. R., de la Chaux-de-Fonds, qui circulait en direction nord. Collision et dégâts.

HORIZONS JURASSIENS Dans les hautes vallées

Trois communes neuchâteloises ne possèdent pas de réseau de distribution d'eau potable : la Brévine, le Cerneux-Péquignot et la Chaux-du-Milieu. Les sondages effectués depuis plusieurs années ont cependant permis de trouver de l'eau de bonne qualité et en quantité suffisante. Pour la Brévine, les travaux d'adduction ont commencé par la construction d'une station de pompage au sud du village et d'un réservoir supérieur sur la crête dominant la vallée. L'année prochaine des conduites dans le périmètre du village seront posées et le réseau sera étendu en direction des Taillières et de la Chatagne, mais progressivement, suivant les possibilités financières des collectivités et des propriétaires.

Pour les deux autres communes, les choses sont un peu moins avancées, mais l'important forage opéré à la Porte-des-Chaux entre le Prévost et la Clé-d'Or a finalement donné de bons résultats, après avoir provoqué quelques inquiétudes, en raison des difficultés dues au terrain. La participation de la ville du Locle à ce captage facilitera probablement les choses et 1975 verra certainement le début des travaux d'adduction proprement dits.

Ces améliorations allégeront le travail des paysans et des ménagères. Certes, depuis longtemps et un peu partout, des pompes élèvent l'eau des citernes et simplifient les choses. Il n'en reste pas moins que l'eau sous pression remplacera avantageusement tout cela et améliorera grandement les moyens de défense contre l'incendie.

La vie n'est pas toujours facile dans les hautes vallées du Jura où l'hiver est long et rude, le printemps généralement court et froid. L'été et l'automne (et encore!) y sont les belles saisons et ceux qui ont trouvé une résidence secondaire dans les fermes devenues disponibles par le regroupement des domaines le savent bien. Ils savent aussi combien les sédentaires, même parmi les jeunes, sont attachés à leur terre. Il est donc indispensable d'améliorer les conditions d'existence là où les problèmes de l'urbanisation à outrance ne se posent pas et où la qualité de la vie, moyennant quelques aménagements judicieux, n'est pas un vain mot.

ARGUS

Piscine des Mèlèzes : tous les records sont battus

Avec l'automne, la piscine des Mèlèzes de la Chaux-de-Fonds a fermé ses portes récemment. La magnifique période de temps stable dont fut gratifiée la région depuis le mois de juillet a permis qu'un nouveau record de fréquentation soit établi. Ouverte du 22 mai au 16 septembre, soit pendant 118 jours, elle accueillit 212.062 visiteurs

dans ce magnifique ensemble des Mèlèzes, toujours aussi attrayant bien qu'il ait plus de vingt ans d'existence.

D'autres statistiques intéressantes mentionnent que la moyenne journalière s'établit à 1797 entrées, alors que la journée qui connut la plus grande affluence fut celle du 15 août, avec 7816 entrées.

Le concours international de « design » industriel horloger

A l'occasion du centenaire de l'Ecole d'art appliqué, la ville de la Chaux-de-Fonds avait institué un concours international de « design » industriel horloger - Prix de la ville de la Chaux-de-Fonds.

Ce concours porte sur l'habillement d'un garde-temps faisant l'objet d'une fabrication industrielle. Ainsi, s'adressant à des produits industriels prêts à être fabriqués en grande série, il ne concurrencera en aucun cas les grands

prix traditionnels de l'horlogerie et de bijouterie : Genève, New-York et Baden-Baden. Pour ce premier prix de la ville de la Chaux-de-Fonds, ce fut un succès puisqu'une centaine de concurrents ont envoyé leur dossier. Le jury a siégé récemment et a dû se pencher sur les travaux concernant trois catégories : la montre-bracelet unisexe, la montre bracelet électronique à quartz et la montre catégorie « libre ». Ce jury était composé de MM. Maurice Payot, président de la ville de la Chaux-de-Fonds, Blaise Clerc, président de la Chambre suisse d'horlogerie, Angelo Cortesi, membre du conseil exécutif de l'A.D.I. (Milan), Claude Schnaidt, ancien vice-recteur d'Ulm, architecte (Paris), et Eugène Smith, de G. Smith Associates Inc. Design Management (Bath, Ohio). La proclamation des résultats aura lieu dans le cadre des manifestations d'inauguration du Musée international d'horlogerie, le 19 octobre.

Refus de priorité

Hier, vers 7 h 30, M. G. B., de la Chaux-de-Fonds, venant de l'impasse de la rue du Signal, voulut emprunter cette artère en direction sud. A l'intersection, il n'a pas accordé la priorité à M. J. D., qui roulait en sens inverse. La collision fut inévitable. Dégâts.

LE LOCLE

Au tribunal de police Vols et abus de confiance sévèrement condamnés

Le tribunal de police du Locle a siégé jeudi après-midi sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel assisté du greffier-suppléant, M. Jean-Jacques Landry.

DEUX ET TROIS MOIS DE PRISON POUR INSTIGATION ET ABUS DE CONFIANCE

S. L. était caissière dans un grand magasin de la cité. En cette qualité et sur l'instigation de son mari, elle a à plusieurs reprises de la mi-mai au début d'août 1974 soustrait à son profit des sommes estimées à 4000 fr. environ. Les deux prévenus contestent l'importance de cette somme. Ils l'estiment à plusieurs centaines de francs. La marge est grande. Seulement voilà, le tribunal fait remarquer aux époux L. que la prévenue dans ses aveux confirmés devant le juge d'instruction le 21 août, reconnaît avoir dérobé ces 4000 francs. Le prévenu déclare au juge que c'est par nécessité que son épouse a puisé dans la caisse, une caisse qui, à ses dires, n'était pas contrôlée tous les soirs. La situation financière du couple n'était pas brillante, pas plus qu'elle ne le sera demain, les époux devant rembourser cette somme importante.

Le tribunal condamne la prévenue à une peine de trois mois d'emprisonnement, desquels ils faut déduire trois jours subis en préventive. Le prévenu, lui, se voit infliger deux mois de prison. Le juge leur accorde un sursis de deux ans, conditionné au paiement de la somme due au commerçant dans un délai d'un an. Les 120 fr. de frais sont à la charge du couple.

VAGABONDAGE ET VOLS

Incarcéré à Fribourg, L. J. prévenu de vagabondage et de vols est jugé par défaut. On lui reproche alors qu'il était dans la région du Locle, de s'être introduit nuitamment dans une cave aux Regues et d'y avoir dérobé une bouteille de vin. Il a recommencé l'opération plusieurs fois au Locle et à la Chaux-de-Fonds. Il laissait pour marquer son passage, des choses qu'on n'aime ni voir ni sentir. G. a un casier judiciaire chargé, constitué de délits identiques. Ce sera pour ce vagabond 15 jours d'emprisonnement, dont à déduire 8 jours de préventive. Les frais sont à sa charge pour 150 francs.

LE DESIR DE BIEN FAIRE

Un curieux cas, celui du prévenu M. E. Jeune, il a commis beaucoup de délits, puis il s'est largement racheté et pendant huit ans on ne l'a plus vu de

vant les tribunaux. L'année dernière, il s'est mis à son compte. Ce fut la catastrophe. Il n'a pas été en mesure de payer un ouvrier. Il a fait « sauter » la pension qu'il prenait dans deux établissements, il a loué une machine à calculer qui a disparu. Le 8 août 1974, le tribunal du Locle lui infligeait une peine de trois mois de prison et il devait en outre payer à un des plaignants qui s'était déplacé une somme de 124 fr. et les frais se montant à 200 francs. Comme il avait été condamné par défaut, il a demandé le relief de ce jugement. E. expose son cas et le désir qu'il a de bien faire.

Pour lui redonner une chance, le tribunal établit un nouveau jugement. Il condamne M. E. à 60 jours de prison, dont à déduire 7 jours faits en préventive, lui accorde un sursis de deux ans et met 200 fr. de frais à sa charge, ainsi que les 525 fr. de dépens à un des plaignants qui s'était déplacé lors de la première audience.

IL N'A PAS FAIT SA PRÉSÉLECTION

Le tribunal inflige ensuite une amende de 70 fr. et le paiement de 30 fr. de frais à un vieil automobiliste M. C. le quel circulait sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, et, désirant emprunter la rue de la Banque n'a pas fait sa présélection provoquant de ce fait une collision avec une autre voiture qui tentait un dépassement par la gauche.

PARFOIS LA LOI EST TROP SEVERE

Le tribunal libère ensuite de toute peine J.-J. D. moniteur de conduite, auquel on reprochait d'avoir permis à une élève domiciliée au Locle de conduire son véhicule sur la route du Col-des-Roches, alors que le permis d'éleve-conductrice n'était plus valable depuis quelques jours. La faute était administrative. Parfois la loi est trop sévère. Ainsi un moniteur école de conduite se voit menacer de retrait de permis si l'élève n'est pas en ordre.

P. C.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Concours hippique

(c) La Société de cavalerie du district du Locle vient d'organiser, une fois encore, son concours hippique interne, au Manège du Quartier près de la Chaux-du-Milieu. Deux catégories avaient été prévues : chevaux sans gain et catégorie R I et R II. Voici les principaux résultats de cette journée qui connut un beau succès malgré les mauvaises conditions météorologiques.

Chevaux sans gain : 1. « Gazelle », Roland Dubois; 2. « Flika », Roland Jeannelet; 3. « Sandra », Charles Sant-schy.

Catégorie R I et R II : 1. « Orom », Gabriel Buchs, qui remporte le challenge C.H. Dubois; 2. « Obmacht », Roger Jenneret; 3. « Telstar », Raymond Finger.

LES PONTS-DE-MARTEL

Etat civil de septembre

MARIAGES : 13. Giger Paul-Jacques, directeur, domicilié à La Chaux-de-Fonds et Frachebourg Nelly-Claude, domiciliée à la Chaux-de-Fonds; 20. (Au Landeron) Jornod Pierre-André, chauffeur, domicilié au Landeron et Michaud Paquerette, domiciliée à Brot-Plamboz; 27. Jean-Mairet Gérard, agriculteur, domicilié aux Ponts-de-Martel et Dumont Bernadette-Thérèse domiciliée aux Ponts-de-Martel.

DECES : 18. (à Corcelles-Cormondrèche) Benoît Roger-Alfred, administrateur retraité, né le 11 août 1910, divorcé de Betty-Andrée, née Barbiéri; 20. Tissot Alphonse-Emile, retraité, né le 15 juin 1903, époux de Berthe-Alice, née Juillard.

LES BRENETS

Etat civil de septembre

Mariages : Miserez Denis, 20.3.51, mécanicien sur auto, des Brenets et Walther Catherine, 17.2.53, des Brenets, le 6.9.1974; Robert-Nicoud Jean-Bernard, 17.3.51, carreleur, du Locle et Simon-Vermot Evelynne, 3.5.1953, des Brenets, le 13.9.1974; Opliger Eric, 3.2.45, agriculteur, des Brenets, et Martin Claudine, 26.5.54, de Brot Plamboz, le 13.9.1974.

DECES : Pilloud John, né en 1910, industriel, époux de Betty, née Brunner, décédé le 4.9.1974; Maréchal Charles, né en 1910, pierriste, époux de Simone, née Ducommun-dit-Verron, décédé le 16.9.1974; Vuilleumier Marguerite, née en 1901, sans profession, veuve de Alcide, décédée le 21.9.1974.

Renversée alors qu'elle déblayait la neige

Hier, au volant de sa voiture, M. A.V., des Brenets, circulait vers 17 h 30 en direction du Col-des-Roches. A la hauteur de l'immeuble No 149 du Bas des Frètes, son véhicule a renversé Mlle Hélène Jeanneret, 75 ans, qui déblayait la neige. Blessée, la septuagénaire a été transportée en ambulance à l'hôpital du Locle.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel National, Fleurier
nous cherchons, pour entrée
immédiate ou à convenir, une

sommelière

Débutante acceptée.
Tél. (038) 61 19 77,
famille E. Wenger.

Café-Restaurant de l'Industrie,
2114 Fleurier

cherche, pour entrée immédiate,

SOMMELIÈRE

Débutante acceptée.
Congé tous les dimanches.
Téléphoner au (038) 61 11 16.

Secrétaire

expérimentée, de langue mater-
nelle allemande, sachant parfaite-
ment le français et l'anglais, se-
rait engagée début janvier 1975.

Faire offres sous chiffres NF 2775
au bureau du journal.

Bureau de publicité, à Neuchâtel
cherche pour entrée immédiate
ou à convenir une

EMPLOYÉE

aimant les chiffres, sachant l'ita-
lien et le français, éventuellement
l'allemand, capable de travailler
de façon indépendante après
mise au courant.

Salaires intéressants — équipe
jeune — ambiance agréable —
semaine de 40 heures — avan-
tages sociaux.

Adresser offres écrites à RI 2778
au bureau du journal.

Les restaurants

BEAULAC

Bouché sur

St. et Jean Prod'hom

Tél. 24 42 42

Neuchâtel



engagent tout de suite :

cuisinier**une dame**

(pour petits travaux de bureau. Environ 8 heures
par jour. Horaire à convenir).
Téléphonez dès 14 h 30 et demandez Mme Prod'hom

Notaire de Neuchâtel cherche

SECRETÀIRE TRÈS QUALIFIÉE

aimant travailler de manière indépendante, pour
assumer la responsabilité de son secrétariat.
Ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours,
prestations sociales.

Faire offres sous chiffres LD 2773 au bureau du
journal.

Almez-vous les voyages ?

Nous cherchons

JEUNES GENS**dames et messieurs**

âgés de 20 à 35 ans, désireux de travailler en équipe,
mais faisant preuve d'esprit d'initiative.

Nous offrons à collaborateurs capables un salaire
élevé et des conditions sociales d'avant-garde.
Téléphonez au (021) 22 76 04.

*chez Gianni***RESTAURANT DE LA POSTE**

2034 PESEUX - Tél. (038) 31 40 40

cherche des

sommeliers -**sommelières**

Nourris, logés ; salaire garanti.

Tél. (038) 31 40 40.

Je cherche pour

le 1er novembre

femme de**chambre +****garçon****de maison**

Congé le dimanche.

S'adresser à

l'Hôtel de la

Croix-Fédérale

Saint-Blaise.

Tél. (038) 33 40 40.

FAN**Annonces en couleurs**

Le délai habituel de remise des ordres de
publicité n'est pas valable pour les annonces
comportant de la couleur. Différents impératifs
d'ordre technique devant être pris en
considération dans des cas de ce genre, les
ordres et le matériel d'impression correspon-
dant doivent nous être remis 6 jours ouvra-
bles avant la parution.

Nous cherchons

pour date à convenir

service-girl

à plein temps ou

temporaire pour le

garage de la Côte.

Pesoux.

S'adresser au

Garage Waser,

Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie

engage

jeune fille

pour partie facile.

Tél. 25 67 40.

Nous cherchons

jeune fille

pour aider au

magasin.

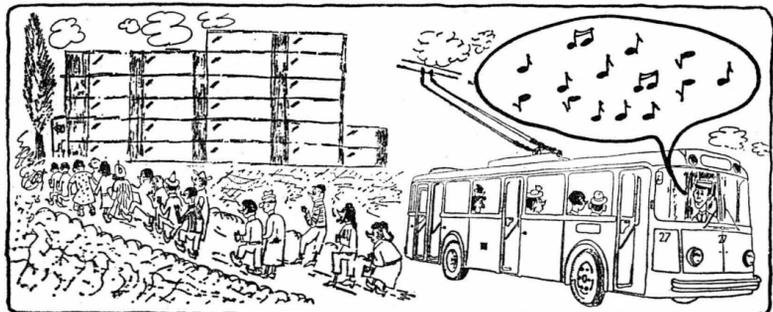
Faire offres à

Mme Ed Wohlgemuth

boulangerie-
pâtisserie,

Seyon 8a,

Neuchâtel.



Indépendance
Responsabilité
Salaire de l'Etat
Formation gratuite
Sécurité d'emploi
22-35 ans

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ Localité : _____

Téléphone : () _____

Veuillez envoyer ce coupon à la

DIRECTION DES TRANSPORTS EN COMMUN DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS,**quai Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 15 46.****Conducteur professionnel****PRÉSENTATION D'UN FILM SUR CE MÉTIER DANS UN CAR MODERNE:**

Aux Ponts-de-Martel, le mercredi 16 octobre 1974, à 20 h 15, PLACE DE LA GARE.

A Môtiers, le jeudi 17 octobre 1974, à 20 h 15, COUR DU COLLÈGE.

VILLARD

FABRIQUE D'HORLOGERIE

Nous désirons engager tout de suite ou pour date

à convenir :

remonteuses de mécanisme**remonteuses de finissage****emboîteur****horloger complet**

Travail en atelier uniquement.

Faire offres ou se présenter à
Jean-Pierre Villard & Cie, av. Soguel 1a,
2035 Corcelles. Tél. (038) 31 62 62.

Nous engageons, tout de suite ou pour date à

convenir, pour nos entrepôts de Bôle, un

MAGASINIER

ayant si possible la connaissance du meuble.

Bon salaire, semaine de 5 jours, avantages sociaux

d'une grande maison.

Prendre rendez-vous par téléphone en demandant

l'interne 14.

meubles MEYER neuchâtel
log de l'hôpital
tel. (038) 25 75 05**gsf**

GESTOVAL SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE

35, Pâquis - 1211 Genève 2

Nous cherchons, pour assumer rapidement des fon-

ctions de cadre, un

réviseur senior

Justifiant d'une expérience approfondie de la révi-

sion et de l'expertise comptable.

La position comporte la responsabilité d'un porte-
feuille de mandats de contrôles, vérifications et
expertises ainsi que de déclarations fiscales.

Nationalité suisse ou permis C.

Sur simple demande téléphonique au (022) 31 82 00

(interne 19), nous vous ferons parvenir une descrip-

tion complète de la position et prendrons rendez-

vous pour une interview.

Nous avons à repourvoir une place de

CHEF D'ATELIER DE MÉCANIQUE

capable de diriger la fabrication de prototypes et

de petites séries de machines automatiques.

POSTE IMPORTANT - HAUT SALAIRE.

Adresser offres écrites à YO 2784 au bureau du

journal.

LOOPING

Nous cherchons pour notre département

de remontage et de réglage des mouvements

horlogers qualifiés

pour travaux intéressants et indépendants

metteuses en marche**régleuses****viroleuses****décalqueuses**

Nous offrons des places stables et bien rétribuées.

Date d'entrée à convenir.

S'adresser à : LOOPING S.A., manufacture de réveils

et de pendulettes, rue de la Gare 5a,

2035 Corcelles (NE). Tél. (038) 31 77 33.

Nous cherchons pour entrée à convenir

MICROMÉCANICIEN

connaissant les étampes.

NOUS DEMANDONS :

- une certaine expérience pratique
- le goût de la recherche
- sens des responsabilités et capacité de travailler de manière indépendante
- caractère stable.

Nous sommes rattachés à une grande société Industrielle dont les
structures offrent au candidat une bonne sécurité d'avenir, ainsi que
des possibilités de développement.

Prestations sociales intéressantes.

Faire offres sous chiffres P 28-950098 à Publicitas,
51, av. Léopold-Robert, 2301 la Chaux-de-Fonds.

On demande une

sommelièrepour entrée immédiate ou à con-
venir. Bon gain, 2 jours de congé
par semaine, 2 horaires.
Tél. 25 12 86.

Café-Brasserie du Cardinal.

Bar avec alcool, à Saint-Blaise,

cherche pour entrée immédiate

sommelièreDébutante acceptée.
Bon salaire, belle chambre.
Tél. (038) 33 23 30.**FEF**

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE FLEURIER S. A.

2114 FLEURIER

TEL. 038 61 26 26

cherche :

chef d'atelier

capable de diriger un groupe d'une vingtaine de personnes travaillant

par équipes sur machines-transferts.

Le titulaire sera chargé de la planification des machines en fonction

des directives de la division de production. La connaissance de la

fabrication des ébauches est souhaitée sans être indispensable ;

agent d'ordonnancement

Ce collaborateur sera chargé de la gestion du stock d'ébauches.

Il devra être à même de collaborer à la planification des secteurs

de fabrication et de tenir à jour les documents de la division de

production.

Tous renseignements au sujet de ces fonctions, des conditions de

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Des effets dramatiques pour le Val-de-Travers si l'initiative de l'Action nationale était acceptée

De notre correspondant régional :
Nous avons mené une enquête auprès de chefs d'entreprises, à une semaine de la votation sur l'initiative de l'Action nationale contre l'emprise étrangère et la surpopulation de la Suisse.

Au cas où cette initiative serait acceptée, elle aurait des effets dramatiques pour le Val-de-Travers, une région où la dépopulation se fait déjà sentir et qui, alors, verrait encore le nombre de ses habitants diminuer dans une proportion particulièrement inquiétante.

A LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU CAOUTCHOUC

Pour M. Paul Gammethaler, de la Société industrielle du caoutchouc, à Fleurier, si les « oui » l'emportaient, sur septante-cinq ouvriers étrangers occupés dans l'entreprise, celle-ci devrait en renvoyer quarante-cinq outre-frontière. Et

LA VOTATION DU 20 OCTOBRE

parmi ces quarante-cinq, 65 pour cent travaillent dans la production. Il resterait alors, dans ce secteur, 19 pour cent de travailleurs, contre 81 pour cent dans le finissage et l'administration.

Pour arriver à retrouver un équilibre, même en cas de restructuration — chose assez peu concevable dans une entreprise comme la Société industrielle du caoutchouc — la direction devrait, de toute façon, licencier vingt-huit ouvriers et ceux-là seraient alors des Suisses.

Notre production, précise M. Gammethaler serait réduite de 40 pour cent. Il faudrait alors augmenter les prix de vente pour couvrir les frais fixes et pour une fabrique dont 60 pour cent de la production est destinée à l'exportation, nous ne serions alors plus compétitifs. Ce serait la catastrophe.

M. Gammethaler a, de plus, ajouté qu'il fallait encore tenir compte de toutes les conséquences directes et indirectes qui découleraient de l'acceptation de l'initiative et qu'on courrait alors vers un véritable suicide économique.

MINE D'ASPHALTE: PAR RICOCHET

Pour la mine d'asphalte de la Presta, déclare le directeur M. Reinhardt, qui est fermement opposé à l'initiative, si celle-ci était adoptée par le peuple, elle n'aurait aucune influence directe sur la production, car il n'y a pratiquement pas d'ouvriers étrangers qui y travaillent.

Cette absence de main-d'œuvre étrangère provient de la mécanisation poussée au plus haut point dans les centrales d'enrobage. Mais si les travailleurs étrangers devaient partir en masse, le contrecoup s'en ferait indubitablement sentir, — comme c'est du reste partiellement le cas déjà — car on assisterait alors à un ralentissement encore plus accentué dans les travaux de génie civil et la construction, de sorte qu'il faudrait moins de produits extraits de la mine de la Presta.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES, FLEURIER

La fabrique d'ébauches de Fleurier

Mathématique à l'école primaire

(sp) Dans le cadre de l'introduction de la mathématique moderne à l'école primaire, un groupe de coordination a été constitué auquel appartient Mme Nicole Tranini-Lambelet, de Fleurier, déléguée de la Société pédagogique neuchâteloise. D'autre part, des monitrices responsables des groupes de généralisation ont été désignées; au niveau de la 2^{me} année, on trouve Mme Françoise Hyvernard, de Môtiers, et Mlle Henriette Troesch, de Fleurier. Au niveau de la 3^{me} année, Mlle Françoise Pfander, de Fleurier; M. Jean Race, de Môtiers; Mlle Huguette Müller, de Couvet.

occupe actuellement deux cent vingt-huit personnes, parmi lesquelles nonante-huit étrangers, frontaliers compris. Au cas où l'initiative passerait, quarante-neuf ouvriers et ouvrières devraient être renvoyés à la frontière en trois ans, soit seize annuellement. Seulement, une trentaine de personnes quittent aussi chaque année la fabrique pour cause de mariage, de maternité ou parce qu'elles prennent leur retraite. Elles sont remplacées par vingt-cinq étrangers.

En cas d'acceptation de l'initiative par le peuple, dit M. François Sandoz, directeur de l'entreprise, il faudrait compter avec une diminution moyenne de la production de 45 pour cent. Certains ateliers seraient vidés à 80 pour cent. A moins d'entreprendre des formations de recyclage, ce qui n'est pas une moindre affaire pour un commis de bureau qui devrait aller travailler derrière une machine, on risquerait du chômage dans les secteurs techniques et en raison de la rentabilité générale ainsi compromise, les ventes seraient alors en régression dans la proportion d'environ 41 pour cent. Nous ne pourrions plus offrir des salaires comme ceux que l'on connaît aujourd'hui. L'attraction vers les villes et les puissantes entreprises financières deviendraient fortes et cela accélérerait la chute de la région.

Un autre aspect du problème est celui des conséquences indirectes que ressentiraient toutes les fabriques. Les délais de livraison de la part des fournisseurs seraient allongés, comme devraient l'être les livraisons aux clients. Et ceux-ci seraient alors enclins à aller chercher ailleurs les fournitures qu'il avaient l'habitude d'acheter chez nous.

Pour M. Sandoz, le grand danger, si la majorité du peuple dit « oui » à l'initiative, réside dans ses conséquences indirectes sur lesquelles on n'a peut-être pas assez insisté jusqu'à présent et qui, pouvant peut-être provoquer une baisse des salaires, pourraient être génératrices de troubles sociaux graves, sans compter la situation précaire dans laquelle se trouveraient les personnes âgées puisque, indirectement, la votation les concerne aussi quant à la qualité de leur vie.

TORNOS: CONSÉQUENCES INDIRECTES

A l'usine Tornos S.A. de Fleurier, septante étrangers sont occupés. Ils sont titulaires de permis de séjour et de permis d'établissement et d'autres ont le statut de frontalier.

Nous serions moins touchés qu'on d'autres dans la production, dit M. Charles Jacques, directeur, mais nous sentirions quand même le contre-coup. Car ce serait la matière première qui nous ferait défaut. En effet, nous utilisons beaucoup de fonte. Or, dans les fonderies, ce sont des étrangers qui, le plus souvent, sont occupés. Et si les fonderies ne produisent plus, nous serions alors privés du « nerf de la guerre » qui n'est pas en l'occurrence l'argent, mais bel et bien la matière première. Dans ces conditions, remarque M. Jacques, nous n'aurions plus qu'à boucler...

FLEURIER WATCH Co

Des chiffres d'abord pour Fleurier Watch Co, S.A. Actuellement, cette fabrique occupe 159 ouvrier et ouvrières parmi lesquels 80 étrangers, soit 50,31 pour cent. Quarante personnes ont un permis d'établissement, quarante autres sont des frontaliers.

Du point de vue de la main-d'œuvre, soixante-neuf personnes sont employées dans la production, cinq ont des postes de contremaîtres et six travaillent dans le secteur administratif.

Selon les calculs établis, trente-huit personnes étrangères devraient être renvoyées en trois ans si l'initiative était acceptée. Cela ferait baisser la production d'au moins trente pour cent et finalement, des ressortissants suisses devraient aussi être mis en chômage.

Pour M. Maurice Jéquier, directeur de Fleurier Watch Co S.A. et secrétaire général de la Société des Garde-temps, au cas où l'initiative contre la main-

d'œuvre étrangère viendrait à être acceptée, la situation serait grave pour la fabrique d'horlogerie, car un déséquilibre se produirait dans les structures même de l'entreprise.

Il deviendrait aussi, poursuit M. Jéquier de plus en plus difficile de lutter contre la concurrence étrangère, car le secteur production étant déséquilibré par rapport au secteur technique et administratif, les prix de vente augmenteraient. Les Russes, dans des montres de qualité moyenne et les Japonais ne font déjà et ne feraient pas de cadeaux. Cela peut-être parfois de bonne guerre pour stimuler l'industrie suisse. Mais ce qui est beaucoup plus dangereux, c'est que cette même industrie horlogère puisse se faire torpiller par les Suisses eux-mêmes.

Le Ski-club de Fleurier a siégé sous la neige

De l'un de nos correspondants :

Dimanche dernier, le Ski-club de Fleurier a siégé en présence de 38 membres, montés au chalet des Lisières-sur-la Robella, malgré un temps hivernal. Dans son rapport, le président Charles Reusser a évoqué l'activité assez réduite du club, l'hiver passé, en fonction du faible enneigement et de la précocité du printemps. Néanmoins, en collaboration avec le Ski-club de Buttes, les Fleurians ont mis sur pied, en février, le championnat jurassien des disciplines alpines, compétition qui a connu un plein succès. La course annuelle de deux jours a conduit les membres aux Crosets (val d'Illiez); ici aussi, réussite totale, on prévoit ainsi une réédition pour ces prochaines années. Une innovation doit être notée: l'organisation d'excursions pédestres durant la belle saison; la première a eu lieu à Chasseral et à la combe Grède; la seconde, au lac de Salanfè sur Salvan. Quant à l'effectif du Ski-club, il demeure stable avec 200 membres, les démissions ayant été compensées par autant d'admissions. Enfin, M. Reusser a invité l'assemblée à honorer, par un instant de silence, la mémoire de M. Jean-Marc Béguelin, tragiquement décédé, cet été, lors d'une tentative de batte, en Valais, le record du kilomètre lancé à ski.

COTISATIONS INCHANGÉES

Les comptes, établis par M. André Schnetzer et vérifiés par MM. André Dubois et Pierre Blaser, n'appellent guère de commentaires, sinon que les travaux d'aménagement du chalet et la construction d'une nouvelle citerne ont finalement coûté 103.000 fr. dont 60.000 sont heureusement couverts. Sauf pour les membres affiliés à la Fédération suisse de ski qui paieront, dès 1975, 5 fr. de plus, les cotisations n'ont subi aucun changement.

Le chef du chalet, M. Robert Chaudet, a rapporté sur l'occupation de la maison des Lisières où cinq camps de ski se sont déroulés, l'hiver passé, dans de très bonnes conditions. Toutefois, la disparition hâtive de la neige, dès la mi-mars, a engendré une baisse de fréquentation par rapport à la saison précédente. L'utilisation estivale du chalet demeure, elle, toujours très réduite. Chef technique du Ski-club et nouveau chef de l'organisation-jeunesse (O.J.) en remplacement de M. Pierre-Eric Choffat, démissionnaire, M. Daniel Vaucher s'est déclaré satisfait des résultats obtenus, la saison dernière, dans divers concours par des membres de la société fleurians, notamment par le jeune Henri Bernasconi, sorti premier au championnat scolaire suisse et fort bien classé dans les championnats O.J. et Suisse ouest. Il a déploré que le cours d'entraînement pré-neige et de mise en condition physique n'ait pas encore pu débuter, cet automne, aucune des deux salles de gymnastique de Fleurier n'étant disponible.

COMPOSITION DU COMITÉ

Après l'adoption, à l'unanimité, des

Nous aurons, dans un prochain article, l'occasion de revenir sur les conséquences de l'initiative de l'Action nationale au cas où elle serait acceptée, du point de vue des communes du Vallon et surtout du commerce de détail qui ferait une bonne partie les frais du départ massif des étrangers vivant chez nous.

Enfin, pour clore ce premier chapitre, il faut relever ce que nous disait hier un mécanicien-électricien qui ne cache pas son hostilité à l'initiative. Il ne faut pas seulement parler diminution de la production, insistait-il, mais aussi de la dignité de l'homme dans cette affaire nationale. Et espérer que cette fois, la raison aura raison des passions.

G.D.

Trafic ferroviaire en nette progression aux Verrières...

(c) Il ressort d'un tableau établi par la Chambre de commerce suisse en France que le trafic entre la France et la Suisse est en nette progression aux Verrières. Le voici traduit en tonnes nettes pour les trois dernières années. On relève, avec un vif intérêt, que le trafic est bien supérieur aux Verrières qu'à Vallorbe.

Les Verrières :	Importation	Exportation
1971	45.021	1876
1972	46.991	7070
1973	80.123	9598

Vallorbe :	Importation	Exportation
1971	30.155	897
1972	28.052	1155
1973	27.882	4300

Le même tableau donne également les chiffres concernant le trafic par route.

Depuis 1972 déjà, et plus encore en 1973, il est à l'avantage des Verrières si l'on considère le tonnage total à l'exportation.

Travers et l'opération « Hirondelles »

(sp) A la mine d'asphalte de la Presta et dans le quartier au sud du vieux pont, l'opération sauvetage des hirondelles a été entreprise, ces derniers jours. Des dizaines de ces gracieux oiseaux, affamés et transis, ont ainsi été recueillis, mis dans des cartons et confiés à la Société protectrice des animaux. Hier, après les tourmentes de neige des jours précédents, le ciel s'était adouci et le soleil brillait par intermittences. Serait-ce enfin le visage élément et coloré de l'automne? C'est ce que chacun souhaite après une précoce et déjà rude offensive hivernale.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, « Wan Chung, le redoutable Karateka » (16 ans).
Môtiers, château: exposition Steinlen.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, salle FTMH: exposition Oswald Getz.
Fleurier, patinoire: ouverte.
Fleurier, Le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Fleurier, infirmière-visiteuse: téléphone 61 38 48.
Bureau de renseignements: Banque cantonale Les Verrières.
FAN, bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, téléphone 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

Naissances

Jacques et Cosette
HERMANN-BLASSER ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils
Grégory
10 octobre 1974
Maternité Poursalès Petits-Clos 25 B
2114 Fleurier

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈBRES
COUVEY FLEURIER 63 23 42
non-réponse 61 15 47

R. MONNIER

Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08
INSTALLATIONS
TÉLÉPHONIQUES
TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR

TRAVERS

12-13 octobre 1974
Vente paroissiale
catholique

Samedi dès 18 h 30
souper chevreuil
Variétés avec
José BARRENSE - DIAS

AVIS DIVERS

Salle de l'Annexe

Radiateurs électriques à gaz
pratiques pour l'entre saison.
3 jours gratuits à l'essai.

L'annonce reflet vivante du marché dans votre journal

quincaillerie chauffage, COUVEY.
Tél. 63 12 06.

LES VERRIÈRES-SUISSE - Salle des spectacles
Samedi 12 octobre, dès 20 h 30 précises

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par l'UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES
PRINCIPAUX QUINÉS: 1 bon de voyage pour 2 personnes à Majorque (7 jours), une caméra, un mini-vélo, une friteuse, etc.
PASSE ROYALE, HORS ABONNEMENT: 1 bon de voyage pour 2 personnes à Majorque (7 jours), une bande de cassettes, un carton de vin.
ABONNEMENTS OBLIGATOIRES, donnant droit à l'entrée: 20 francs, pour 40 tours, en vente auprès de chaque société et à l'entrée.
Tout possesseur de 2 abonnements de 20 fr. touchera à l'entrée un abonnement gratuit.
ABONNEMENT: 5 fr. pour 11 jetons.
Autos à disposition, sur demande, pour le retour au Vallon.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons
UN COUPLE

pour le service de conciergerie de l'immeuble fbg de l'Hôpital 54-56, à Neuchâtel. Appartement de 2 1/2 pièces remis à neuf, à disposition. Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Renseignements et Inscription: LA NEUCHATELOISE, Compagnies d'Assurances, Service Immobilier, rue du Bassin 16, Neuchâtel. Tél. 21 11 71.

La Banque Nationale Suisse cherche

EMPLOYÉ

de nationalité suisse, ayant fait un apprentissage de banque ou de commerce.

Place stable, caisse de pension, conditions de travail intéressantes.

Date d'entrée à convenir.
Faire offres à la Direction, 2001 Neuchâtel.

Institut d'études de marché cherche, pour entrée immédiate, des enquêteurs

Bien payés.
S'adresser à TESTMARKT S.A. ZURICH, Tél. (01) 55 49 75, M. Weidmann.

La confiserie-pâtisserie P. Hess, rue de la Treille 2, 2000 Neuchâtel, cherche

vendeuse
Libre le dimanche.

Institut d'études de marché cherche, pour entrée immédiate, des enquêteurs

Bien payés.
S'adresser à TESTMARKT S.A. ZURICH, Tél. (01) 55 49 75, M. Weidmann.

La confiserie-pâtisserie P. Hess, rue de la Treille 2, 2000 Neuchâtel, cherche

vendeuse
Libre le dimanche.

Nous cherchons: pour notre département mazout

1 ou 2 CHAUFFEURS poids lourds;

pour notre département hypromat

1 ÉLECTRICIEN pour service externe (sachant si possible l'allemand)

1 MANŒUVRE pour notre atelier de peinture (pouvant être formé comme peintre au pistolet);

pour Autocentre, à Peseux,
1 CAISSIÈRE ayant connaissance des travaux de bureau pour le samedi et quelques après-midi par semaine.

Nous offrons: — bons salaires — avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres à: Mazout Margot Paquette & Cie, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 22 54.

Remise de drapeau

(c) Hier après-midi, la cérémonie de remise du drapeau du bataillon de fusiliers mot. 4, commandé par le major Hermann Etter, s'est déroulée, au stade municipal, par un temps agréable. On notait, parmi les invités, la présence de MM. Jean-Elie Nicod, préfet du district, Paul Roth, président du Conseil communal, Marcel Jomini, municipal, Georges Thévoz, conseiller national, les députés André Feignoux (Payerne) et Jean-Samuel Loup (Montmagny), le colonel commandant de corps Olivier Pittet, le lieutenant-colonel Ernest Reber, intendant de l'arsenal, etc.

Après une allocution de circonstances du major Etter, le drapeau a défilé devant le bataillon, aux sons de la fanfare du 2^{me} régiment d'infanterie motorisée, dirigée par le sergent-major Pasche. La cérémonie a pris fin par un défilé du bataillon, avenue du Stade.

La commune de Payerne a offert, ensuite, à la salle du «Vendo» le verre de l'amitié.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE
Mort d'un ancien municipal

(c) Hier matin est décédé, à l'hôpital de Payerne, M. Oscar Delacour, agriculteur. Agé de 78 ans, le défunt avait exploité un domaine, durant bien des années, à Corcelles. Il avait fait partie de la municipalité et était un membre fidèle du chœur d'hommes.

ORBE

Un évadé repris, son ami court toujours...!

(c) Un des deux détenus, évadés de Bochuz il y a quelques jours, a été repris non loin de son lieu de détention. Son camarade court toujours. Tous deux purgient une peine pour cambriolage et dommage à la propriété.

REPONSE A UN CONSEILLER

D'autre part, la Municipalité d'Yverdon, toujours dans un rapport au Conseil communal, donne réponse à la motion du conseiller Jules Delay sur le

ramassage du verre. La motion avait été renvoyée à la Municipalité, laquelle en raison de l'urgence de la chose a étudié la motion sans délai. A partir du 1^{er} octobre 1974, le prix payé par «Vetropack» sera porté de 40 à 50 fr. la tonne. Dès la mise en service de l'usine d'incinération des ordures d'Yverdon, ce ramassage du verre permettra de réaliser une économie qui couvrira les frais de l'opération. En effet, outre le prix de 50 fr. la tonne qui sera payé par «Vetropack», une économie à la destruction estimée à 70 fr. la tonne, sera réalisée sur le verre qui ne sera pas conduit à l'usine. Si l'on tient compte d'un rendement de 12 tonnes, résultats de la deuxième collecte, tous les deux mois, cela représente à raison de 50 fr. la tonne, plus économie de la destruction de 70 fr. la tonne, un total de 120 fr. la tonne, ou 1440 fr. pour un ramassage, ce qui couvre les frais comme indiqué plus haut.

Un évadé repris, son ami court toujours...!

(c) On apprend le décès, survenu, mercredi après-midi, à l'âge de 78 ans, de Mme Germaine Ischi-Reber, bien connue à Payerne. La défunte était la veuve de M. Arnold Ischi, qui avait exploité, durant bien des années, le garage de la Promenade, repris plus tard par l'un de ses fils. Elle était également la fille de feu Edouard Reber, receveur de l'Etat. Personne cultivée, Mme Ischi s'intéressait beaucoup à la vie littéraire et artistique de Payerne et suivait, avec attention, la restauration de l'église abbatiale.

Remise de drapeau

(c) Hier après-midi, la cérémonie de remise du drapeau du bataillon de fusiliers mot. 4, commandé par le major Hermann Etter, s'est déroulée, au stade municipal, par un temps agréable. On notait, parmi les invités, la présence de MM. Jean-Elie Nicod, préfet du district, Paul Roth, président du Conseil communal, Marcel Jomini, municipal, Georges Thévoz, conseiller national, les députés André Feignoux (Payerne) et Jean-Samuel Loup (Montmagny), le colonel commandant de corps Olivier Pittet, le lieutenant-colonel Ernest Reber, intendant de l'arsenal, etc.

Après une allocution de circonstances du major Etter, le drapeau a défilé devant le bataillon, aux sons de la fanfare du 2^{me} régiment d'infanterie motorisée, dirigée par le sergent-major Pasche. La cérémonie a pris fin par un défilé du bataillon, avenue du Stade.

La commune de Payerne a offert, ensuite, à la salle du «Vendo» le verre de l'amitié.

CORCELLES-PRÈS-PAYERNE
Mort d'un ancien municipal

(c) Hier matin est décédé, à l'hôpital de Payerne, M. Oscar Delacour, agriculteur. Agé de 78 ans, le défunt avait exploité un domaine, durant bien des années, à Corcelles. Il avait fait partie de la municipalité et était un membre fidèle du chœur d'hommes.

TOSALLI - MEUBLES DE JARDIN
COLOMBIER - AV. DE LA GARE - TÉLÉPHONE 41 23 12

rend hommage à l'esprit d'initiative des horticulteurs paysagistes et leur souhaite un succès retentissant.

Combattez efficacement les taupes!

POLYTANOL

avec ce poison très actif qui fera disparaître les taupes et autres rongeurs nuisibles dans les jardins, les champs, les vergers et les forêts.

Usage très facile grâce au nouveau distributeur, à prix réduit.

Nouveau : BRUMOLIN exterminé rats et souris.

En vente chez :

TOUFRUITS FRIBOURG S. A.

Département agrochimie et produits d'entretien route des Arsenaux 8, 1700 Fribourg - Tél. (037) 22 07 77

ou auprès des revendeurs spécialisés de la branche



ANNONCES SUISSES «ASSA» S. A.
Fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 24 40 00



Société générale de publicité

Dans l'émotion Les fleurs la solution



le fleuriste

sous les arcades
rue de l'Hôpital 2
tél. 25 30 55

JEANNERET FLEURISTE

LA CHAUX-DE-FONDS

participe à la décoration florale

Numa-Droz 90

Tél. (039) 23 18 03



FLEUROP INTERFLOR

Heidi Hediger

Serre 79

LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. (039) 22 12 31

SCHOOR

fleuriste
membre FLEUROP

Vos messages fleuris créent la joie partout

NEUCHÂTEL, Terreaux 2

Tél. (038) 25 34 86

Roseraies Hauser

ROSIERS HAUSER

2028 VAUMARCUS (NE)

Tél. (038) 55 12 18



DEPUIS 1871

Cultures spéciales de rosiers

Edition de roses nouvelles sélectionnées

Catalogue illustré en couleurs sur demande

DUBOIS & Cie

AGENCE AGRICOLE - BEVAIX

Pour vos jardins et pelouses :

ENGRAIS - TOURBE HORTICOLE - SEMENCE DE GAZON, etc.

Et toutes les machines agricoles



Famille VERDON

Horticulteurs - Fleuristes

Chez-le-Bart (NE)

Tél. (038) 55 11 18

Magasins Fleurs

Gare de Neuchâtel

Ouverture de 7 h 30 à 20 h

Toute l'année

NEUCHÂTEL

25 84 00

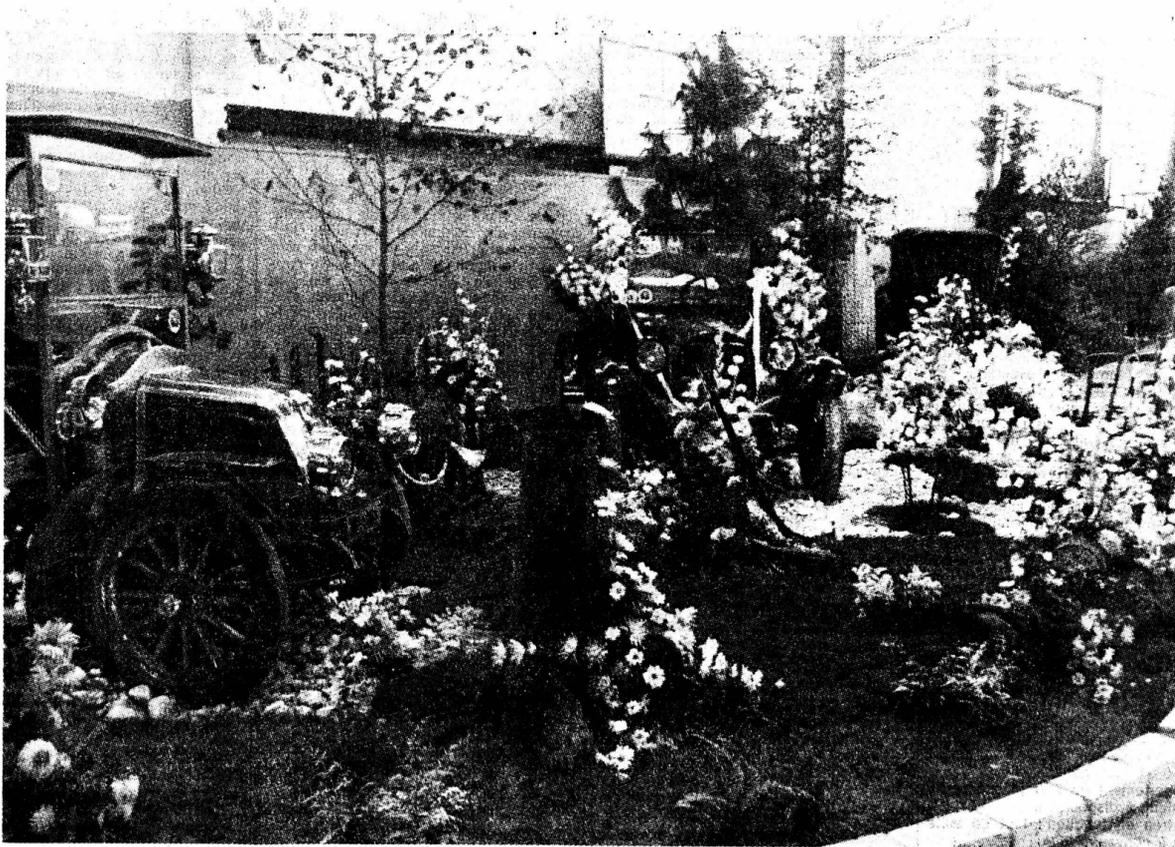
*L'important...
c'est la rose*



Au Panespo

Les 11, 12 et 13 octobre 1974

**Grande exposition de fleurs
fruits, légumes et art de jardin**



L'exposition d'horticulture, qui aura lieu du 11 au 13 octobre au Panespo et qui réunit les produits les plus raffinés du règne végétal, est organisée par la Société d'horticulture de Neuchâtel et du Vignoble avec la collaboration de l'Association des horticulteurs neuchâtelois, l'Association des fleuristes neuchâtelois, les pépiniéristes, l'Union maraîchère et la Société des chrysanthémistes romands, toutes représentées par leurs jeunes membres, la Société d'arboriculture neuchâteloise et quelques paysagistes. S'il fait beau temps, la Roseraie de Vaumarcus présentera ses rosiers.

Comment se présente cette exposition ?

C'est tout d'abord une véritable pelouse, plantée sur une surface de plus de 1000 m², au milieu de laquelle ont été placés trois bassins qu'animent des jets d'eau. Et puis, qui dit horticulture dit fleurs naturellement ; c'est donc par centaines qu'elles feront don de leurs charmes et de leur beauté aux visiteurs ! Ceux-ci pourront également admirer les plus beaux légumes et fruits du canton ainsi qu'un jardin-terrasse aménagé par un petit groupe de paysagistes.

Toutefois, le public pourra non seulement s'extasier à la vue des mille et une merveilles du jardin, réminiscence de celui de

Babylone... mais encore, dans une petite salle du premier étage du Panespo, il trouvera toutes les indications concernant la filière à suivre lorsqu'on veut devenir : maraîcher, horticulteur, floriculteur, pépiniériste, cultivateur de plantes vivaces et d'arbustes nains, paysagiste, fleuriste.

Car il faut savoir que le jardinier d'antan, avec son petit tablier vert et sa bêche, n'est plus qu'une image du passé. Maintenant les apprentis suivent des cours dont certains exigent des connaissances assez complètes en chimie, en mathématiques, entre autres. Tous, donc, sur les Jeunes-Rives pour un bain de beauté avant l'hiver.

LE COMITÉ D'HONNEUR

Le comité d'honneur est composé d'un président, M. Rémi Allemann, conseiller communal et de MM. Fernand Martin, ancien conseiller communal, Eugène Gandon, président de l'Association des horticulteurs neuchâtelois et Victor Hauser, rosieriste de Vaumarcus.

AU PANESPO



HEURES D'OUVERTURE DE L'EXPOSITION

Vendredi 11 octobre 1974 : de 11 à 22 heures
Samedi 12 octobre 1974 : de 9 à 22 heures
Dimanche 13 octobre 1974 : de 9 à 22 heures

Le prix d'entrée à l'exposition a été fixé à 4 fr. par personne, à 1 fr. pour les enfants. Des billets à prix réduits, vendus 3 fr., peuvent être obtenus chez les fleuristes.

*des fleurs,
des fruits
et des légumes*



Le lundi 14 octobre, les produits de l'exposition seront mis en vente au Panespo dès 8 heures

Black & Decker

**LUTTE
CONTRE LA POLLUTION**

A l'avant-garde du progrès
avec ses tondeuses
à gazon et ses tailles-haies
électriques

BAILOD
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

Burri fleurs
maîtrise fédérale

**Les fleurs...
créent la bonne humeur**

Seyon 30
Tél. 25 46 60

Saint-Honoré
Tél. 25 12 80

NEUCHÂTEL PLACE PURY 2
dürner fleurs
VIS-A-VIS BANQUE CANTONALE
Ø 038 - 25 36 07
ART FLORAL

CRÉATION DU BEAU JARDIN
GACOND & RENAUD

Paysagiste G.P.R.
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 61 60
Etude - Réalisation - Entretien

FATTON FLEURS

2034 PESEUX
Tél. 31 18 42
ou 31 15 05

Décoration florale en tout genre

G. SCHIESSER

HORTICULTEUR

BÔLE
Chanet 5

Tél. 41 24 23

André FRUTIGER

horticulteur - paysagiste

VAUMARCUS

Tél. 55 12 31

ENTRETIEN - PLANTATIONS
TRANSFORMATION ET CRÉATION DE JARDIN
PROJETS ET DEVIS SANS ENGAGEMENT

F. BAUDIN

paysagiste

Magasin - décorations florales

NEUCHÂTEL
Poudrières 47
Tél. 25 57 53

Ascona Extra et Rekord Extra: système de nettoyage de phares et lave-glace électrique

Ascona Extra: phares normaux à halogène

Ascona Extra: phares à halogène supplémentaires

Ascona Extra: volant sport

Ascona Extra: jantes de sport

Rekord Extra: appui-tête pour les sièges avant

Rekord Extra: poches à cartes dans les portes avant

Rekord Extra: couvercle de réservoir fermant à clef

Rekord Extra: moulures latérales revêtues de caoutchouc

Opel.

Offre d'automne.

Nouveau: Ascona Extra et Rekord Extra.

Economisez 600.- ou 700.-

Maintenant, vous trouverez l'Opel Ascona équipée en série de sept accessoires spéciaux à un prix qui vous fera économiser 600 francs. L'Ascona, la voiture familiale qui domine et remporte les rallyes les plus durs.

La Rekord Extra — un record en équipement. Sept accessoires spéciaux s'ajoutent à tous ceux offerts habituellement avec la Rekord 1900 S. Et à un prix qui vous fera économiser 700 francs.



VOTRE DISTRIBUTEUR OPEL :

Garage Relais de la Croix Bevaix

NOUS RECHERCHONS DES OCCASIONS EN :
PEUGEOT - CITROËN - RENAULT, etc.

Profitez de nos belles occasions entre 2000 et 3000 km.

SKIFF
Bière diététique

Pauvre en hydrates de carbone

La modération est son point fort

Peu d'hydrates de carbone
Peu de calories
Peu d'alcool

Dans de nombreux établissements publics et dans les bons magasins d'alimentation, Brassée en Suisse, Bière Skiff AG Zurich

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,

021/951150

Arrangements Financiers s.à r.l.
1510 Moudon

Machines à laver
Linge - vaisselle, etc.

Tous nos modèles d'exposition et de démonstration du Comptoir de Lausanne légèrement griffés ou défratchés, à céder à des prix très bas.

Grandes facilités de paiement.

ALAM, Gd.-St.-Jean 20
1003 Lausanne, Tél. (021) 20 66 06.
Neuchâtel : (038) 24 10 57.

Sélection internationale des meilleurs Robes Costumes Manteaux Ensembles

chedel

PRÊT-A-PORTER

2, rue Saint-Honoré
2^e étage Neuchâtel
038 25 43 46

Vous trouverez ces offres «joker des prix» durant toute la saison de mode chez Schild. Suivez ce joker dans nos magasins.

Quant aux prix Schild joue le joker!

Le pull de 50 francs pour 29.90! Une offre exclusive de Schild.

Tweed. 100% shetland.

Dans les couleurs masculines préférées: bleu foncé, olive et brun foncé, chiné. Afin que tous puissent profiter de ce hit des prix, ce pull ras du cou est disponible en 4 tailles: small, medium, large et extra-large. Dès aujourd'hui dans tous nos magasins de mode masculine et maisons de mode.

Une mode à suivre. Des prix à saisir.

SCHILD

Qualité Woolmark: Elle mérite votre confiance.



PURE LAINE VERGE



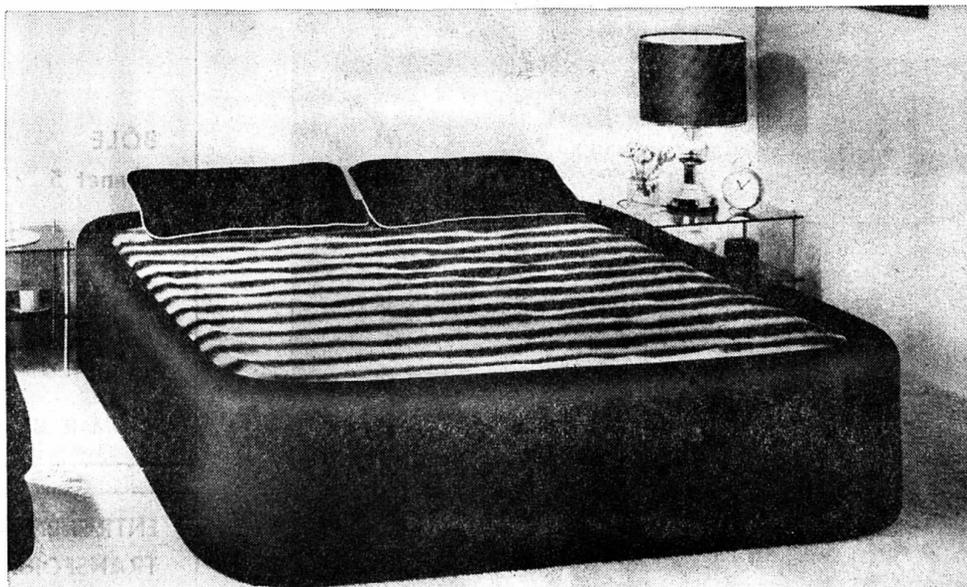
❖ Pull en tweed, brun, olive ou navy chiné, 100% laine vierge, contrôlée Woolmark, Fr. 29.90.

NEUCHÂTEL, 9, Saint-Honoré
Le samedi, ouverture NON STOP de 8 à 17 heures

Pour les amoureux (du confort)

Notre prix

1550.-
franco domicile



Lit moderne 2 places
170 x 200 cm
velours brun
y compris couvre-lit
fourrure
et 2 coussins
(comme illustré)

Choix immense
d'autres modèles
dans tous les styles



A voir dans le grand centre
EUROPE-MEUBLES

CRÉDIT-MEUBLES-MEYER:
larges facilités de paiement

meubles **MEYER**

neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

BIENNE - BIENNE

Faut-il protéger le Conseil de ville ?

Le nouveau parlementaire de l'Union démocratique du centre, Fredy Staudemann, qui a remplacé cette année Kurt Stauffer, conseiller de ville sortant, a vraisemblablement été fort impressionné par l'intermède des «choux de Bruxelles» qui a eu lieu ce printemps lors d'une séance du Conseil de ville. Une dizaine de jeunes femmes avaient, en effet, déversé quelques kilos de petits choux de Bruxelles sur les conseillers ahuris, priant ces derniers, au moyen d'une banderole, de «se mêler de leurs choux» en ce qui concernait la question jurassienne. Cette offensive de «ménagers» était plus particulièrement destinée au maire de la ville qui avait, avec deux autres députés, pris une part active (collecte de fonds) à une campagne anti-séparatiste.

Au moyen d'une petite question, le conseiller Staudemann demande s'il n'y aurait pas lieu, à l'avenir, de mieux protéger les membres du Conseil, la salle du Conseil et le mobilier de la salle. Selon lui, des mesures de sécurité telles que l'installation d'un appareil d'alarme

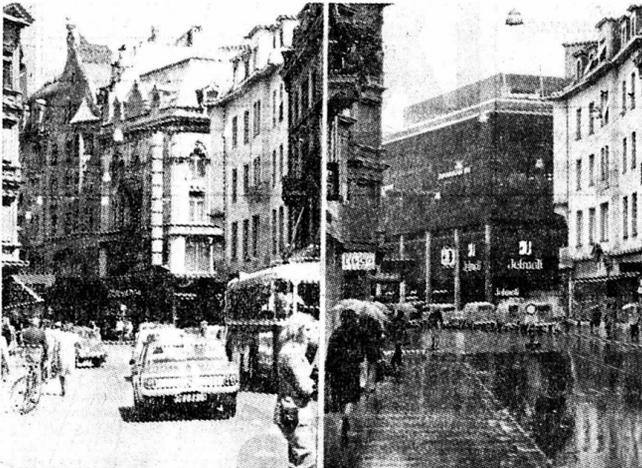
discret entre le président du Conseil de ville et le poste de garde de la police, des contrôles plus stricts à l'entrée de la galerie, ainsi que la présence constante d'un agent de police sur la galerie sembleraient indiquées. Comme motif à cette demande, il précise : «Ce ne seront peut-être pas toujours des choux de Bruxelles».

Dans sa réponse, le Municipal estime que l'intermède des choux est une action isolée que les séances du Conseil n'ont été perturbées que par certains «bravos» en provenance des tribunes. Depuis des années, un policier contrôle la situation et seule une fouille «corporelle» pourrait empêcher toute récidive de ce genre. Une telle façon de procéder n'éliminerait certainement pas des risques d'attentats qui pourraient aussi bien avoir lieu sur le chemin du retour du conseiller visé.

L'exécutif estime enfin qu'aucune décision prise par le Conseil de ville de Bienne ne pourrait donner lieu à un acte de terroristes.

Marlise ETIENNE

Une rue change de visage



Le plus grand super-marché et le premier parking de Bienne ont été inaugurés mercredi soir. C'est à la rue de Nidau que Innovation et la Caisse d'épargne de Bienne se sont installées. Le nouveau grand magasin offre près de 3000 mètres carrés de surface de vente. Le City-parking avec ses 150

places, occupe le 1er et le 2me étages. Relevons encore les belles décorations des vitrines du côté de la rue Ernest-Schüler qui ont été exécutées par le peintre neuchâtelois Lermite.

Voici le bâtiment avant (à gauche) et après la transformation.

Billet biennois Une seule méthode

— Ça ne va pas bien ?
— Oh non !... ça va très, très mal.
— Un seul moyen d'en sortir, monsieur, la méthode Coué.
— Vous croyez ?
— Oui. Dites avec moi : ça va bien.
— Ça va très bien.
— Ça va bien.
— Très bien.
— De mieux en mieux.
— De mieux en mieux.
— Vous n'y mettez pas assez de conviction. Rappelez-vous la crise des années trente, la guerre mondiale, la mob, le rationnement et le reste, et dites-vous qu'après de tout cela, ce qui attend les Biennois, l'augmentation des impôts, du prix du gaz et de l'électricité... eh bien ! ce n'est rien. Est-ce fait ?
— C'est fait.
— Alors ?
— Alors, vous aviez raison. Je me sens déjà beaucoup mieux.

GASTON

Collision

(c) A 13 h 10, hier, à la croisée rue Moser-rue de la Thièle, deux voitures sont entrées en collision. Personne n'a été blessé. Les dégâts matériels sont estimés à 3000 francs.

COMMUNIQUÉ

Au Domino

Pour la rentrée, le bar-dancing Domino de Bienne a choisi d'offrir à sa clientèle, pendant trois jours, une attraction de choix, puisqu'il s'agit du célèbre sextet de Hasy Osterwald. Durant 25 ans, cet ensemble s'est taillé une solide réputation, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, à la TV ou sur microsillon. Bien qu'il ne reste plus que deux musiciens de l'ancienne équipe, Hasy et le pianiste Curt Prina, les nouveaux venus, l'Anglais Chris Winter, l'Autrichien Peter Mueller, le Lucernois Franco Bussmann et le Londonien Bob Glover ont su prendre la relève et perpétuer la tradition de cet orchestre.

FRIBOURG

La Bourgeoisie de Fribourg dépensera 12,7 millions pour des œuvres sociales

De notre correspondant : C'est à 12,7 millions que se montent les devis de la construction d'un foyer pour enfants inadaptés et d'un home pour personnes âgées, tous deux situés dans le quartier des Bonnes-Fontaines. Le foyer pour enfants doit remplacer l'orphelinat bourgeoisial qui ne répond plus aux besoins actuels et le foyer pour personnes âgées permettra d'accueillir, en plus des prébendaires qui vivaient jusqu'ici à l'hôpital des Bourgeois, des personnes âgées pouvant encore se suffire à elles-mêmes. Le président de la Bourgeoisie, M. Lucien Nussbaumer, devait préciser, lors d'une conférence de presse, qu'il ne s'agissait pas d'un hôpital gériatrique, bien que le home soit équipé pour dispenser certains soins. Les sœurs de la congrégation de Sainte-Marthe, qui s'occupaient des prébendaires

à l'hôpital des Bourgeois, trouveront, dans le home, une partie de la maison qui leur est réservée.

Alors que le foyer pour enfants peut recevoir jusqu'à 60 jeunes de 5 à 16 ans, le home est équipé pour recevoir 81 personnes âgées. Les deux œuvres disposent de certains équipements communs. Les deux bâtiments sont reliés par un souterrain permettant un accès facile. Les deux complexes ont été conçus en fonction d'une économie de personnel maximum.

Une seconde étape de construction pour le foyer est actuellement en cours. On y prévoit des locaux pour la culture physique, des ateliers de bricolage et deux salles de classe qui permettront la création d'une classe d'observation pour certains cas d'enfants difficiles. En principe toutefois, les pensionnaires du foyer suivront les classes dans les écoles publiques.

La Confédération participera à raison de 50 % aux frais de construction du foyer ainsi qu'aux frais d'exploitation. Le coût de la construction de ce bâtiment comprenant cinq éléments pouvant abriter chacun 12 enfants et deux éducateurs ainsi qu'un complexe central est dévisé à 6,5 millions. Quant au home pour personnes âgées, il est dévisé à 6,2 millions et sera probablement subventionné par la Confédération en vertu des

nouvelles dispositions de la loi sur l'AVS. Le taux de subvention sera plus bas, mais il n'est pas encore connu.

Pétition du «CUTSI»

(c) Un «comité unitaire des travailleurs suisses et étrangers» (CUTSI) a été formé à Fribourg, à la suite d'un appel des colonies libres italiennes (CLI) et de l'Association des travailleurs espagnols émigrés en Suisse.

Un communiqué du «CUTSI» affirme que son comité comprend des ouvriers suisses, italiens et espagnols, syndiqués et non-syndiqués. Son action devrait être poursuivie après le 20 octobre. Pour l'heure, dit le communiqué, le comité mène une campagne d'explication contre la xénophobie, diffusant notamment une brochure. Le comité a lancé un appel aux organisations syndicales fribourgeoises, pour qu'elles convoquent avant la votation une assemblée ouverte à tous les travailleurs, destinée à faire «le point sur la nature de la xénophobie, sur les vrais responsables de la crise sociale, destinée surtout à discuter de la riposte au mouvement ouvrier aux xénophobes».

Une pétition a été lancée à Fribourg par le «CUTSI» qu'on peut atteindre en écrivant à la case postale 47, 1700 Fribourg.

Cycliste blessé

(c) Hier vers 18 h 10, un automobiliste de Sorens regagnait son domicile venant de Bulle. A l'entrée de Riaz, il ne put éviter un cycliste, M. Henri Rotzetter, âgé de 53 ans, domicilié dans la localité, et qui avait brusquement bifurqué sur sa gauche. Violamment projeté à terre, M. Rotzetter dut être hospitalisé. Il souffrait d'une fracture à une jambe et de diverses contusions.

JURA - JURA

Succès de la société cynologique de Saint-Imier

Dans le cadre du championnat jurassien, qui s'est disputé dimanche à Courfaivre, les représentants de la Société cynologique de Saint-Imier et environs, se sont brillamment comportés. Ils réalisèrent de très bonnes performances, ce que leur permit de s'adjudger le challenge de l'Amicale jurassienne, récompensant la meilleure section, une première place en classe II ainsi que plusieurs rangs d'honneur. Voilà qui illustre parfaitement le sérieux que mettent les cynologues, dans leur travail d'éducation, de leurs fidèles compagnons.

Classe sanitaire II. — Sergio Barrale, Saint-Imier, 566 points, ex-mention.

MPF : votation du 20 octobre : non à la division des travailleurs

Dans un communiqué publié mercredi, les délégués du Mouvement populaire des familles constatent, à propos de la votation du 20 octobre, qu'une présence étrangère aussi forte que celle que nous connaissons aggrave inmanquablement les tensions sociales, et ils n'ignorent pas qu'il en serait de même dans n'importe quel autre pays. Les délégués, poursuit le communiqué, affirment que la votation du 20 octobre n'apporte cependant aucune solution aux problèmes sociaux et économiques, et que la lutte pour le progrès social exige la solidarité de tous ceux qui subissent les inégalités de notre société.

COMMUNIQUÉ

Exposition de reptiles à Porrentruy

Serpents, lézards, tortues, crocodiles ; voilà des bêtes qui ne jouissent pas d'une popularité exemplaire parmi les populations occidentales. Elles ne sont pourtant ni sales, ni visqueuses, ni même horribles, au contraire, la plupart des serpents possèdent de fort jolis dessins ponctués de couleurs remarquables. Voulez-vous vous en rendre compte par vous-mêmes ? Si oui ne manquez pas de visiter l'exposition de reptiles organisée par la Société jurassienne d'herpétologie, qui se tiendra à la halle de gymnastique de l'école primaire de Porrentruy du dimanche 20 au dimanche 27 octobre.

On demande des chefs de section

(c) Les chefs de section de Lajoux et Chevenez ayant démissionné pour raison d'âge, leurs places sont mises en soumission. Le secteur de Lajoux englobe également les localités suivantes : les Genevez, Rebevelier et Sauley. Quant au secteur de Chevenez, il englobe Courtedoux, Rocourt et Fahy.

DELEMONT

Pétition à l'adresse de la commission de circulation routière

(c) La commission de circulation routière de Delémont vient de recevoir une pétition émanant des habitants des quartiers des Eaux-Vives, du chemin des Bats et de la rue de l'Avenir. Ces derniers s'inquiètent des nombreux accidents survenus dans ce secteur et demandent que des mesures préventives soient prises immédiatement. Ils sont prêts à faire des propositions.

Une fête des paysans jurassiens en 1975

Le monde paysan jurassien a vécu des heures inoubliables lors de la fête des paysans jurassiens mise sur pied pour la première fois à Alle, en 1973. Pour diverses raisons, cette manifestation n'a pas été organisée en 1974. En revanche, un comité se remettra prochainement au travail afin d'organiser une seconde fête des paysans jurassiens, qui aura lieu à Alle les 12 et 13 juillet 1975. Comme la première, ce sera le lieu de ralliement de la paysannerie jurassienne.

Informations suisses

M. Ritschard parle à Bâle de la rentabilité du service public

BALE (ATS). — Le conseiller fédéral Willy Ritschard, chef du département des transports et communications et de l'énergie, a prononcé vendredi à Bâle, devant l'assemblée générale de l'Union des entreprises suisses des transports publics, un exposé sur diverses questions de politique des transports.

«La structure décentralisée de l'habitat, telle qu'on la connaît actuellement en Suisse, suppose un réseau bien aménagé de transports publics.» Mais le trafic public, a déclaré en substance M. Ritschard, n'aura été rentable que s'il contribue à nous conserver cette structure décentralisée, voire à la rendre effrayante. Le conseiller fédéral a plaidé, par ailleurs, pour une forme de financement à long terme des transports publics, qui serait appropriée à la construction des autoroutes.

RENTABILITÉ DU TRAFIC PUBLIC

Le représentant du gouvernement a tout d'abord expliqué l'imbrication très serrée des problèmes de politique des transports et d'aménagement du territoire et a relevé que la vie hors des villes a été rendue possible par le trafic qui, d'autre part, la rendra peu à peu nécessaire. Si l'on parvient à rationaliser et à coordonner le trafic public, de façon à le rendre plus attractif, c'est alors qu'il sera rentable, malgré les déficits comptables des diverses entreprises.

«Dans une structure décentralisée de l'habitat, l'auto assume, elle aussi, une tâche importante.» Il est donc impor-

Lausanne : marchand de tableaux de maîtres condamné

LAUSANNE, (ATS). — Le tribunal correctionnel de Lausanne a condamné jeudi à dix-huit mois de prison, avec sursis durant cinq ans, pour abus de confiance, un marchand de tableaux Lausannois, A.G. qui avait été chargé par un collectionneur d'expertiser trois toiles de maîtres estimées à environ un demi-million de francs (un Soutine, un Vlaminck et un Dufy), mais les avait vendues pour son propre compte. Le procureur général avait requis trois ans de prison. Sur le plan civil, une transaction a été passée, aux termes de laquelle le marchand se reconnaît débiteur de 500.000 francs envers le plaignant.

Collectionneur connu, propriétaire d'une galerie d'art à Lausanne, le prévenu avait d'abord réalisé des affaires importantes avec des industriels amateurs de tableaux de maîtres. Mais, à la suite d'un différend avec un acheteur, à propos d'une vente d'œuvre dont l'authenticité était contestée, le marchand vit ses affaires péricliter. Acculé à une situation financière catastrophique, il vendit alors les trois tableaux dont il n'était pas le possesseur, mais seulement le dépositaire.

tant, poursuit M. Ritschard, d'englober de plus en plus la fonction privée dans nos réflexions.

A propos de la construction des routes, le conseiller fédéral pose une question essentielle : «Ne serait-il pas judicieux, tout en construisant des routes, de veiller par des mesures appropriées, que ces nouvelles routes ne soient pas de nouveau engorgées après peu de temps ? Car, ajoute l'orateur, quand la capacité ferroviaire sera au bout de son rouleau, rien ne passera plus par le rail. Tout le trafic empruntera alors la route.»

L'affectation obligatoire des taxes sur les carburants ne sera pas modifiée pour le moment, mais «cela ne change rien au fait qu'elle était erronée», affirme M. Ritschard, qui se déclare d'ailleurs persuadé que les automobilistes demanderont un jour que «leur argent» soit également utilisé pour les chemins de fer. Tel sera le cas quand les principales routes du réseau national seront achevées et que «les automobilistes constateront que, malgré cela, ils n'avancent pas plus rapidement».

L'ASSEMBLÉE

Ensuite, l'assemblée a entendu un exposé de M. Marco Pessi, président de l'U.S.T., qui a présenté les problèmes financiers de l'Union.

Seuls des investissements importants permettraient, selon M. Pessi, d'inten-

sifier la rationalisation des entreprises. Nous n'attendons pas uniquement de la commission pour la conception globale des transports des propositions pour une répartition exacte du trafic, mais également les instruments nécessaires à sa réalisation, a relevé M. Pessi.

Taxe sur l'essence : nouveau référendum

BALE, (ATS). — L'éditeur de la revue alémanique «Motor-Report», M. Bernhard Boehi, a fait usage du droit de référendum contre l'augmentation de la taxe frappant l'essence. La récolte de signatures a commencé mercredi. La revue «Motor-Report», à Bâle, a été fondée il y a 27 ans.

Rappelons que l'augmentation de la taxe sur l'essence et l'huile de chauffage est également combattue par l'Alliance des indépendants. En outre, le mouvement populaire des familles et la Fédération romande des locataires ont aussi recouru au référendum en ce qui concerne les huiles de chauffage.

M. Graber à Bonn

BONN, (DPA). — M. Pierre Graber, chef du département politique s'entre-tiendra aujourd'hui des affaires européennes, des relations est-ouest et des problèmes de l'énergie avec les dirigeants ouest-allemands.

M. Graber est le premier responsable de la politique étrangère helvétique à se rendre en visite officielle en Allemagne fédérale.

Il sera reçu par le président Walter Scheel. Il l'avait rencontré alors que ce dernier était encore ministre des affaires étrangères, à Oron, près de Lausanne en 1971. Le ministre suisse s'entretiendra également avec le chancelier Helmut Schmidt et avec son collègue M. Hans-Dietrich Genscher.

GARANTIE: 100.000 km ou 3 ans

Une garantie sans précédent

Connaissez-vous la différence entre un moteur six cylindres traditionnel et un moteur Mazda à pistons rotatifs ? Le moteur six cylindres comporte 103 pièces principales, dont 89 mobiles. Le moteur rotatif Mazda en a 10. Trois seulement sont mobiles ! Nul besoin d'être technicien pour saisir l'avantage fondamental d'un moteur aussi simple : là où il y a moins de pièces, il y a aussi moins de casse.



C'est pourquoi Mazda offre maintenant, sur les moteurs rotatifs de ses modèles RX2 et RX3, une garantie sans précédent : 100.000 km ou 3 ans. Chez Mazda, pas de grands mots. Des faits.

Ce n'est pas par hasard que les moteurs rotatifs Mazda ont toujours plus d'adeptes. Il y a même de nombreuses raisons. Prenez le pouvoir d'accélération. La réserve de puissance est telle que les dépassements sont toujours sûrs et

rapides. Ou le murmure à peine audible du moteur. Plus il tourne vite, plus il est silencieux. Comme une turbine.

Des centaines de milliers de voitures à moteur rotatif sillonnent les routes du monde entier. La plupart d'entre elles sont des Mazda. Plus de 600.000. Car Mazda est de loin le premier producteur du monde d'automobiles à moteur rotatif. Le premier aussi à avoir introduit le moteur rotatif sur des modèles de prix moyen.

Consommation raisonnable



Le moteur Mazda à pistons rotatifs (licence NSU-Wankel) développe presque deux fois plus de chevaux par kg de poids qu'un moteur traditionnel. Et pourtant sa consommation d'essence est raisonnable. Ainsi par exemple le moteur d'une RX3 (100 CV-DIN), comparable à un moteur traditionnel de 2 litres, se contente de 9,5 litres de carburant à 100 km/h (test «Revue Automobile» du 9.8.73). Et il se contente d'essence normale.

Car il développe davantage avec de l'essence à faible indice d'octane que bien des moteurs de coûteuses voitures de sport. Et l'essence normale est meilleur marché, c'est bien connu. Et elle pollue moins.

Un essai : un événement

Conduire une Mazda RX à moteur rotatif est un événement. Vous y êtes cordialement invité. Même si vous n'avez aucune intention d'achat. Adressez-vous à l'un de nos 200 concessionnaires. Si vous n'en

connaissez aucun, téléphonez-nous :

022 41 20 00 interne 49

Nous vous indiquerons l'adresse et le numéro de téléphone des concessionnaires Mazda les plus proches.



Mazda RX3 Limousine Fr. 14.300.-
Mazda RX3 Coupé Fr. 14.700.-
Mazda RX2 Limousine Fr. 15.600.-
Mazda RX2 Coupé Fr. 16.100.-

Blanc & Paiche SA
Importateur des automobiles Mazda
rue de Veyrot
1217 Meyrin/Genève



une qualité qui se voit

NE Neuchâtel Garage M. Bardó 038 24 18 42
Boveresse Garage M. Paillard 038 61 32 23

Buttes J.-M. Vaucher, Garage Tivoli 038 61 25 22
La Chaux-de-Fonds Garage de

Plus de 200 concessionnaires Mazda en Suisse
L'Avenir R. Charnaux 039 22 18 01
Peseux G. Peniard 038 31 35 34
Le Landeron

Garage L. Blaser-Yersin 038 51 30 32
BE Saignelegier P. Nagels 039 51 14 05

LE MONDE VOTRE PORTÉE

Plus on va loin, plus il faut aller sûrement.
Par exemple, en Extrême-Orient. Commençons par notre voyage le plus avantageux:

Bangkok dès Fr. 1495.-

Vous pouvez voler tous les jeudis dans un avion à réaction DC-8 de BALAIR, filiale de SWISSAIR. (Service technique et formation des pilotes par SWISSAIR!) Vous trouverez à Bangkok les meilleurs hôtels. Et les meilleurs guides-accompagnateurs. Et les meilleures possibilités de découvrir encore plus de l'Extrême-Orient au-delà de Bangkok. Par exemple:

Bangkok-vacances balnéaires sur le golfe de Siam 17 jours	Fr. 2290.-	Archipel Indonésien 17 jours	Fr. 5320.-
Bangkok-tour de Thaïlande 17 jours	Fr. 2890.-	Croisière de découverte dans l'archipel Indonésien 24 jours	Fr. 5995.-
Bangkok-Hongkong-Pattaya ou Penang 17 jours	Fr. 3190.-	Java-Bali-croisière dans l'archipel de la Malaisie 17 jours	Fr. 3790.-
Bangkok-Singapour-Malaisie-vacances balnéaires dans l'île de Penang 17 jours	Fr. 3895.-	Bangkok-Birmanie-Népal 17 jours	Fr. 3990.-
		Palette asiatique (y compris le Japon) 17 jours	Fr. 4890.-

Mais peut-être avez-vous d'autres buts de vacances... Où que vous alliez, le mieux est de venir avec nous. Nous avons non seulement la plus grande expérience, mais encore des prix très avantageux. Voyez vous-même:

Ceylan 9 jours	dès Fr. 1395.-
Afrique orientale 9 jours	dès Fr. 1295.-
Rio 16 jours	dès Fr. 1880.-

Laissez-vous gâter à l'aller déjà!

Sur tous nos vols spéciaux, vous voyagez par des avions à réaction DC-8 de BALAIR, filiale de SWISSAIR. (Service technique et formation des pilotes par SWISSAIR!) Un service de première classe à bord fait, en effet, aussi partie de vos plus belles vacances.

Voyages en avion de ligne au prix de vols spéciaux!
Voici encore trois suggestions particulièrement intéressantes à des prix extrêmement avantageux:

Bangkok-Hongkong-Bali

16 jours par avion à réaction DC-10 de SWISSAIR Fr. 3890.-
Possibilité de prolongation d'une semaine de vacances balnéaires sur le golfe de Siam.

Fiesta Mexicana

Faites sur nos circuits la connaissance du Mexique et jouissez de quelques jours de vacances balnéaires à Acapulco. 15 jours Fr. 3995.-.

Inde fascinante

Voyage de 13 jours à travers l'Inde. La meilleure occasion pour les personnes qui n'ont pas beaucoup de temps et veulent quand même voir beaucoup. 13 jours par jumbo d'AIR INDIA Fr. 2550.-

J'aimerais en savoir plus!

Vos annonces m'ont mis l'eau à la bouche. C'est pourquoi je vous prie de m'envoyer gratuitement les prospectus Kuoni suivants:

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Continents lointains - voyages par avion | <input type="checkbox"/> Vols City |
| <input type="checkbox"/> Rendez-vous avec le soleil (Afrique du Nord et occidentale, Canaries) | <input type="checkbox"/> Vacances + voyages sur mesure |
| <input type="checkbox"/> Voyages de fin d'année | <input type="checkbox"/> Croisières d'hiver |

Mon adresse:

Prénom, nom

Rue, No

NPA, localité

A envoyer à la filiale Kuoni la plus proche ou à votre agence de voyages.

Pour de plus belles vacances

Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, 24 45 00 Bienne 3, Dufour 17/Collège, 22 14 22
Lausanne, Grand-Pont 2, 20 50 75, rue Haldimand 11, 20 24 11
Aarau, Arosa, Ascona, Baden, Bâle, Berne, Frauenfeld, Genève, Interlaken, Locarno, Lugano, Lucerne, Olten, Pfäfers, Regensdorf, Renens, Rorschach, St-Gall, Schlieren, Uster, Wetzikon, Wil, Yverdon, Zug, Zurich

Les jeunes préfèrent

Cio



... qui vous offre la gamme la plus complète de cyclomoteurs: aux lignes racées, aux moteurs brillants et imbattables en côte. Grand choix à partir de Fr. 798.- (mono-vitesse) et Fr. 1040.- (2 vitesses)
La garantie de la marque
Les services du spécialiste

NEUCHÂTEL: R. Schenk, rue des Chavannes 7 et 15.

SAINT-BLAISE: J. Jaberg, Grand-Rue 21.

COLOMBIER: R. Mayor, rue du Château 11 et 18.

BUTTES: P. Graber, tél. 61 13 93.

LA NEUVEVILLE: E. Fischer, rue du Collège 20.



Rue de la Treille 1, Neuchâtel
une
idée
meubles
perrenoud

A vendre
MOBILHOME

complet modèle 1972, en très bon état, dimensions: 6.40 x 2.80; pont en aluminium pour Opel-Blitz avec bâche en parfait état.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'entreprise
B. STOPPA & A. CARAVAGGI,
Poudrières 13,
2006 Neuchâtel.
Tél. 25 57 21.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

BOUDRY - Salle de spectacles

Samedi 12 octobre
dès 8 h 30

Marché aux puces

dès 22 heures

Bal des vendanges

Orchestre « THE JACKSON »

SCOUTS, Boudry

Prêts

immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité

La voici, la nouvelle Toyota 1800

Nous avons légèrement modifié la forme de notre véhicule de sécurité ESV, afin que votre famille y trouve place.

C'est en effet du prototype de sécurité Toyota ESV (Experimental Safety Vehicle) qu'est inspirée la conception de la nouvelle Toyota Corona. Cette élégante berline familiale en est directement issue. Nous ne nous sommes pourtant décidés à la lancer qu'après lui avoir fait subir d'innombrables essais impitoyables. Afin d'être absolument sûrs que vous serez en sécurité, dans la nouvelle Toyota Corona 1800.

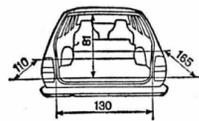
Une chose est sûre aussi: pour fr. 13.500.- vous ne trouverez guère une voiture mieux équipée, plus solide et plus fiable, qui offre autant de place, qui possède une boîte à 5 vitesses et qui, par-dessus le marché, coûte si peu à entretenir.

Toyota Corona 1800 Sedan Deluxe
5 places, 4 portes,
4 cylindres, 1808 cm³,
84 ch DIN à
5600 tr/min,
9,3 CV fiscaux,
carburateur inversé
à registre grande
sobriété
avec boîte à
5 vitesses
Fr. 13 500.-
plus fr. 750.- pour
boîte automatique



Double circuit de freinage assisté, glaces teintées, lunette arrière chauffante, signal de détresse, pneus radiaux, témoin de freins et de frein à main, auto-radio, sièges-couchettes individuels à l'avant avec appuie-tête incorporés, ceintures de sécurité à 3 points d'ancrage, consommation (normes DIN), 8,1 l/100 km (automatique), 9,5 l/100 km.

Toyota Corona 1800 Station Wagon
5 places, 5 portes,
4 cylindres, 1808 cm³,
84 ch DIN-PS
à 5600 tr/min, 9,3 CV
fiscaux, carburateur
Inversé à registre
grande sobriété
Fr. 13 990.-



Double circuit de freinage assisté, lunette arrière chauffante, signal de détresse, pneus radiaux, témoin de freins et de frein à main, auto-radio, sièges-couchettes individuels à l'avant avec appuie-tête incorporés, ceintures de sécurité à 3 points d'ancrage, charge utile d'environ 475 kg, consommation (normes DIN), 8,5 l/100 km.

Ce ne sont là que quelques exemples de l'équipement complet Toyota.

Garantie 1 an ou 20 000 km

TOYOTA

Vous pouvez nous faire confiance.

TOYOTA SA,
5745 Safenwil,
Tél. 062 6793 11

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

PTT: un budget d'austérité

De notre correspondant de Berne :

Les PTT annoncent avoir accompli un effort extraordinaire pour équilibrer les recettes et dépenses du budget 1975. Celui-ci prévoit en effet pour des recettes égales à 4 milliards 796 millions de dépenses qui ne dépassent pas 4 milliards 795 millions. Le bénéfice comptable est ainsi de 918.400 francs.

Cela n'a été possible, déclare la direction des PTT que grâce à l'adaptation des taxes de télécommunication et de nombreuses mesures d'économie dont le blocage des effectifs de personnel à la direction générale et dans les services administratifs des directions d'arrondissements. Le plafond de l'effectif supplémentaire autorisé a été limité à 300 personnes seulement dont 280 pour l'exploitation et 20 pour les projets en cours sur l'automatisation.

A la fin de cette année, les PTT devront porter à compte nouveau le déficit de 422 millions accumulés qui ne pourra être amorti en 1975.

Les investissements pour 1975 ont été réduits de 100 millions par rapport à 1973 et de 160 millions par rapport à 1974. Les PTT estiment qu'ils auraient besoin d'investir 1950 millions l'an prochain. Mais cette somme a été ramenée à 1600 millions seulement. Une réduction plus draconienne des investissements aurait, déclare la direction des

PTT, des conséquences extrêmement fâcheuses sur les prestations des PTT. On ne peut donc l'envisager.

PERSONNEL: CHARGES CROISSANTES

Les charges de personnel des PTT continuent de s'accroître. Pour le budget 1975, elles sont estimées à 2 milliards 229 millions, en accroissement de 189 millions sur les estimations pour 1974. Pour cette année, l'augmentation de l'effectif du personnel a été de 320 personnes. Elle sera limitée à 300 personnes l'an prochain. En 1973, on a compté un accroissement de 860 personnes. En 1972, on a compté un accroissement de 860 personnes. En 1971, un maximum a été atteint avec 1270 personnes supplémentaires. En 1971, il y en eut 1120 sur un effectif global de 48.550 agents. En 1966, on en comptait 44.300 et les charges de personnel n'étaient que de 861 millions de francs.

TÉLÉPHONES: 400 MILLIONS DE PLUS

Dans l'accroissement des produits supportés à 647 millions pour 1975 400 millions proviendront des taxes de télécommunications majorées.

Le plan financier des PTT pour les années 1976 et 1977 annonce, d'autre part, qu'un projet de majorations des taxes postales est en préparation pour

1976 afin de procurer une augmentation des recettes de 300 millions de francs.

Ces perspectives montrent que la compression du budget 1975 risque de provoquer non pas un renoncement à un développement hypertrophique d'une entreprise monopolistique mais le report des investissements à des périodes plus favorables.

Le rapport des PTT dit bien que ce sont les besoins de l'exploitation et les moyens de financement disponibles qui seront déterminants à l'avenir. Or, les besoins de l'exploitation seront conditionnés par l'évolution de la technologie vers des investissements toujours plus considérables en installations sophistiquées au diapason de la technique internationale (vidéo-téléphone, satellites, télex, automatisation).

Le peuple et l'économie, déclare du reste le message du Conseil fédéral, ont tout intérêt à ce que la qualité des prestations des PTT soit maintenue, voire améliorée, et à disposer d'installations techniques modernes répondant aux impératifs de notre époque. Le président de la Confédération, M. Ernest Brugger, demande donc à chacun de comprendre que l'entreprise des PTT perçoit des taxes couvrant autant que possible ses frais.

J.-P. G.

Incendie à Genève: six appartements détruits, deux étages « sous l'eau »

De notre correspondant :

Un gros incendie a éclaté peu après midi, jeudi, dans un immeuble localisé au quartier des Eaux-Vives, à Genève.

A 12 h 11, le poste permanent était alerté par des voisins qui signalaient que des flammes jaillissaient à travers une toiture. Quelques instants plus tard, les pompiers étaient sur place, en force, puisque cinquante hommes furent mis à pied d'œuvre, sous les ordres du capi-

taine Marchand, tandis que huit véhicules étaient engagés dans cette lutte contre le feu. Cela se passait rue Blavalet.

Il fallut plus de trois quarts d'heure aux sapeurs-pompiers pour se rendre maîtres de cet incendie qui menaçait de prendre d'alarmantes proportions. Ils durent simultanément protéger les habitations contiguës.

Un déluge d'eau fut déversé sur la

maison embrasée, ce qui eut pour résultat final que deux étages ont été noyés, avec toute la masse de dommages que cela comporte.

Six appartements ont été en grande partie détruits et durent en conséquence être évacués. Les familles ainsi mises à la rue ont été hébergées chez des amis ou des voisins.

Le montant des dégâts, non encore évalué, est considérable, estiment les sapeurs. Détail piquant: un des locataires sinistrés avait fait recouvrir tout son logement de moquette, la veille... Il s'agit d'un immeuble vétuste, qui offrit donc une proie facile aux flammes. Le service d'identification judiciaire de la police de sûreté a ouvert une enquête, mais celle-ci se révèle difficile. La cause de cet incendie reste donc, pour l'heure, « inconnue ».

R.T.

Avant la votation fédérale du 20 octobre

Les frontaliers alsaciens en appellent à leurs élus

De notre correspondant de Bâle :

Quelque 500 frontaliers s'étaient réunis vendredi soir dans la grande salle des fêtes de Saint-Louis, afin d'étudier les conséquences qu'aurait pour eux une acceptation, par le peuple suisse, de l'initiative de l'Action nationale, qui demande notamment que le nombre des frontaliers soit réduit à 70.000 pour l'ensemble du pays. Comme il est actuellement d'environ 106.000, cela signifierait qu'un frontalier sur trois perdrait son emploi, soit 6000 sur les 18.000 résidents dans le Département du Haut-Rhin et travaillant dans la région bâloise.

M. Simon Kessler, président du Comité de défense des frontaliers, releva en particulier, en termes très vifs, le peu d'empressement des élus régionaux

à se pencher sur ce problème d'une importance pourtant capitale pour les frontaliers eux-mêmes et pour l'économie alsacienne en général, qui traverse déjà une passe difficile et serait incapable d'absorber ce surplus de chômeurs. Le moment est venu, pour eux, d'intervenir auprès des autorités centrales et de mettre enfin sur pied un statut des frontaliers digne de ce nom. Bon nombre d'auditeurs intervinrent dans la discussion, dont un ouvrier italien qui proposa une grève générale de deux semaines pour convaincre les partisans suisses de l'initiative de la solidarité de tous les frontaliers... On n'en est heureusement pas encore là, mais le Comité de défense annonce qu'il n'est pas disposé à abdiquer, quelle que soit l'issue du scrutin.

L.

SUISSE ALEMANNIQUE

Alpnach (Obwald): attaque à main armée dans la succursale d'une banque

ALPNACH (OW) (ATS). — Deux inconnus masqués et armés se sont introduits mercredi peu après 19 heures, dans l'appartement du directeur de la succursale de la Banque cantonale d'Obwald, à Alpnach. Tandis que l'un des individus tenait en respect la femme et les enfants, l'autre exigeait de pouvoir accéder aux caisses. Il obligea le directeur de la succursale à vider le coffre-fort et à mettre les billets de banque dans un sac en plastique. Puis les

deux inconnus ont pris la fuite emportant une importante somme d'argent en billets de 10 à 1000 francs.

Les deux cambrioleurs mesurent entre 170 à 175 cm respectivement 178 à 180 cm. Le premier portait un manteau bleu foncé, un pullover à col roulé bleu foncé également, un pantalon et des chaussures brunes et le deuxième un manteau brun.

VALAIS

Incendie nocturne à Orsières: une scierie détruite par le feu Quarante ouvriers sont sans travail

(c) Dans la nuit de mercredi à jeudi, le feu a fait rage durant plusieurs heures à Orsières dans le val d'Entremont au-dessus de Martigny. Une scierie appartenant à M. Edmond Joris, le créateur de la station de Vichères, a été la proie des flammes. Tout a brûlé. Le sinistre était visible de plusieurs kilomètres. L'entreprise spécialisée dans la préparation des bois pour la construction de chalets occupait une quarantaine d'ouvriers aujourd'hui sans travail. La police de sûreté s'est rendue sur place. Il semble qu'un court-circuit soit à l'origine du sinistre, mais absolument rien n'est prouvé.

Les dégâts se chiffrent à plusieurs centaines de milliers de francs.

L'émotion a été grande dans le village

jeudi matin car le fœtin sonnait à toute volée. Le travail des pompiers consista tout simplement à protéger les flammes des bâtiments voisins tant les flammes étaient grandes.

Cette industrie avait été construite avec l'aide des autorités cantonales dans le but surtout de maintenir sur place la population de montagne et de lutter contre la désertion menaçante. Rien pratiquement n'a pu être sauvé.

Violente explosion dans un atelier

(c) Une violente explosion s'est produite jeudi matin dans un atelier de Chippis près de Sierre. Il était 2 h du matin environ lorsque tout le quartier fut réveillé par la déflagration. Cet atelier appartenait à MM. Alexandre Favre et David Bovier. L'explosion serait partie d'un local contenant un jeu américain puis les flammes gagnèrent un garage. Deux voitures furent détruites. On ignore les causes du sinistre.

Trois Zuricois blessés

(c) Un camion valaisain conduit par M. Giovanni Ferro, 30 ans, de Viège, est entré en collision avec une auto occupée par une famille zuricoise. Ce véhicule était piloté par M. Hans-Peter Ehrensberger, de Zurich. Le chauffeur était accompagné de son épouse, Heidi, et de leur fille Danya. Le choc fut tel que toute la famille fut blessée. On a dû conduire à l'hôpital l'épouse du conducteur, sa fille, ainsi qu'une amie Gertrude Wehrauch. La voiture est hors d'usage.

Hit parade de la Radio romande enquête No 41

1. Nabucco, (Waldo de los Rios); 2. Oh les filles, (Au bonheur des dames); 3. King fu fighting, (Carl Douglas); 4. Safari love, (Resonance); 5. Remets ce disque, (Rings); 6. Soleado, (Daniel Sentacruz - A. More); 7. Tsop, (MFSB); 8. Les seconds, (Daniel Guichard); 9. Johnny Rider, Johnny Hallyday; 10. Sugar baby love, (The Rubettes); 11. Il est déjà trop tard, (Frédéric François); 12. Rock the boat, (The Hues Corporation); 13. Maintenant je sais, (Jean Gabin); 14. Like a locomotion, Left side; 15. Une chanson d'été, (François Valéry); 16. Adieu mon bébé chanteur, (Alain Chamfort); 17. Liberty Liberty, Les enfants de Dieu; 18. Le premier pas, (C. M. Schenberg); 19. Le téléphone pleure, Claude François; 20. Je veux l'épouser pour un soir, (Michel Sardou).
En romain: les nouveaux venus.

L.M.

Initiative du parti du travail contre l'inflation: remède pire que le mal

Les « leaders » du parti du travail, les conseillers nationaux Vincent et Muret ont présenté hier à Berne l'initiative de leur parti contre la vie chère et l'inflation.

Le parti du travail juge la situation assez dégradée aujourd'hui pour qu'il soit opportun de lancer une campagne proposant des solutions-miracles dont il a le secret et qui ne sont pas nouvelles malheureusement, elles sont inapplicables sans bouleversement de notre ordre démocratique économique et social auquel tient l'écrasante majorité de la population.

L'initiative que lance le parti du travail consiste à proposer un article 31 quinquies nouveau dans notre constitution.

Cet article donne la compétence à la Confédération de développer l'économie nationale en fonction des nécessités d'ordre social et de la protection de l'environnement, de prévenir les crises et de combattre leurs effets éventuels, d'assurer la sécurité de l'emploi, le droit au

logement, la sécurité sociale complète, l'existence de l'agriculture, de l'artisanat et du petit commerce.

Le parti du travail a ainsi beau jeu d'insister sur les domaines où les critiques de la population portent principalement, mais l'irréalisme de ses propositions, la condamne d'avance au sort réservé aux rêves que les politiciens en mal de popularité font miroiter au peuple plein d'illusions...

SIMPLISTE

A l'appui de son initiative, le parti du travail part en guerre contre la classe dirigeante impuissante à maîtriser la situation présente. Cette crise qui couve maintenant est, selon le parti du travail, la conséquence de l'économie de marché et des profits du grand capital. Une vision si simpliste des choses ne correspond pourtant pas à la réalité complexe. L'étude de la situation économique et sociale des pays de l'Est est très instructive à cet égard. Ceux-ci en effet, loin de se limiter aux théories originales du marxisme-léninisme s'adaptent étrangement aux mécanismes de l'économie de marché, les seuls qui peuvent rendre compte d'une économie moderne diversifiée et complexe.

Il n'en demeure pas moins que l'économie de marché de type occidental, confrontée avec les redoutables problèmes de la distribution des biens, après avoir maîtrisé ceux de la production, doit rechercher des correctifs susceptibles d'améliorer la marche des économies sans trop de secousses. C'est une

œuvre internationale de longue haleine dont la difficulté apparaît d'autant plus grande que les pays du tiers monde ne peuvent être ignorés dans la progression du standard de vie des habitants de la planète.

La lutte contre l'inflation ne peut être que partielle en ce qui nous concerne. Nous pouvons lutter contre l'inflation intérieure par une amélioration de la productivité de nos entreprises, par une diminution de nos appétits de consommation qui prennent trop souvent des allures de gaspillage, par une modération de nos prétentions de profits, par le renoncement partiel à une civilisation des loisirs, promise un peu à la légère.

DE LA COUPE AUX LIVRES

Dépendante essentiellement de son commerce avec l'étranger, la Suisse ne peut en aucun cas se considérer à l'abri d'une tour d'ivoire. La misère et le chômage qui planent aujourd'hui sur l'Europe alors qu'ils règnent déjà dans le tiers monde ne peuvent nous laisser froids et indifférents. L'effondrement de l'économie mondiale ne serait pas sans répercussions néfastes sur notre propre économie. Même dans les années de guerre 1939-54, repliés sur nous mêmes, nous n'avons pu subsister que grâce à des échanges. Les dirigeants du parti du travail s'attendent, dans ce climat surchauffé à récolter 80.000 signatures au moins.

Mais il est encore trop tôt pour dire s'ils y parviendront.

J. P. G.

Le crédit à la consommation peu utilisé en Suisse

ZURICH (ATS). — Si la Suisse détient le record de l'endettement hypothécaire, elle est en queue du peloton des pays industriels comparables pour le crédit à la consommation. A fin 1973, les crédits à la consommation ouverts se montaient à 266 francs par habitant en Suisse, contre 2610 francs aux Etats-Unis, 940 francs en Allemagne fédérale, 580 francs en Autriche et 490 francs en Suède. Seule, la France s'installait derrière la Suisse avec un endettement de 220 francs par habitant.

Cet endettement relativement peu important résulte, selon le service d'information de l'Union de banques suisses (UBS), d'une réserve assez prononcée du consommateur suisse à l'égard des achats à tempérament et aussi des restrictions de crédit et des contraintes légales auxquelles est soumise la vente par acomptes dans notre pays.

Tirage de la Loterie intercantonale

ZURICH (ATS). — Les gagnants du tirage « A » de la tranche d'octobre (10 octobre) de la Loterie intercantonale peuvent dès maintenant ou bien échanger leur billet gagnant contre des billets de la prochaine tranche ou retirer leur lot en espèce. Les billets gagnants sont les suivants:

Gagnent 5 francs, les 16.000 numéros se terminant par les 2 chiffres suivants: 03, 06, 12, 19, 21, 24, 33, 36, 42, 45, 51, 56, 62, 69, 72, 79, 84, 85, 91, 98.

Gagnent 10 francs, les 6.000 numéros se terminant par les 3 chiffres suivants: 001, 027, 045*, 054, 055, 082, 106*, 113, 118, 125, 133*, 143, 146, 151*, 161, 165, 179*, 192, 203*, 234, 239, 264, 266, 322, 335, 337, 353, 365, 373, 377, 380, 388, 408, 419*, 438, 446, 496, 503*, 504, 505, 526, 571, 586, 590, 602, 634, 643, 646, 657, 678, 681, 723, 741, 750, 751*, 776, 783, 812*, 846, 857, 871, 876, 884*, 891*, 897, 901, 904, 910, 914, 917, 926, 932, 938, 947, 968.

Gagnent 30 francs, les 400 numéros se terminant par les 4 chiffres suivants: 0096, 0192*, 0301, 0541, 0858, 1107, 1116, 1448, 1524*, 1538, 1582, 1621*, 1681*, 1740, 1821*, 1966, 2213, 2710, 2888, 3355, 3407, 3451*, 3717, 3853, 4032, 4347, 4350, 4429, 4542*, 4940, 5092, 5609, 5671, 5972*, 5979*, 612, 8314, 8537, 8593, 8654, 8720, 9319*, 8537, 8593, 8654, 8720, 9319*, 9363, 9363, 9761, 9851*.

* Cumul illimité.

Le prochain tirage « tirage B » aura lieu le 20 octobre 1974. (Sans garantie).

« Etre solidaires »: nouvelle initiative sur les étrangers

De notre correspondant de Berne :

La votation du 20 octobre opposera à la politique de stabilisation des étrangers du Conseil fédéral l'initiative de l'Action nationale, privant notre pays de la main-d'œuvre indispensable à son économie. Quelle qu'en soit l'issue, on peut prévoir que le problème des étrangers en Suisse ne sera pas définitivement résolu. C'est dans cette perspective qu'un comité composite s'apprête à lancer une initiative qu'il appelle « Etre solidaires ».

En demandant une nouvelle politique à l'égard des étrangers cette initiative introduit dans la constitution des dispositions impératives mettant sur pied d'égalité complète les étrangers et les Suisses à la seule exception des droits de vote et prévoyant même que les mesures nécessaires seront prises pour encourager l'intégration des étrangers à la société suisse.

ANALYSE

Au nombre des dispositions transitoires prévues les travailleurs saisonniers, seraient mis sur pied d'égalité avec les

étrangers au bénéfice du permis de séjour. Ils pourraient amener leur famille, si nombreuse soit elle. Le nombre des autorisations d'entrée accordées à des étrangers actifs ne devrait pas dépasser toutefois le nombre des étrangers actifs ayant quitté le pays l'année précédente. Aucun assouplissement ne pourrait avoir lieu avant 10 ans.

L'initiative rejoint aussi en partie la politique de stabilisation du Conseil fédéral, mais elle fait preuve à l'égard des étrangers d'une mansuétude plus grande et que les ressortissants suisses ne rencontrent d'ordinaire même pas dans les pays où ils se sont expatriés.

La discussion sur le problème des étrangers continuera donc encore après le 20 octobre et les propositions du comité « Etre solidaires » feront partie du débat. Pour l'heure, le comité de cette nouvelle initiative publie une résolution s'élevant énergiquement contre l'initiative de l'Action nationale au nom de la dignité humaine et du respect des droits de l'homme.

J. P. G.

DISCOURS BRUGGER À SAINT-GALL

Le président de la Confédération a consacré une importante partie de son exposé aux questions de politique agricole. Afin d'améliorer la situation quant à la garantie du revenu des paysans, le chef du département de l'économie publique voit trois possibilités: « 1. augmenter la surface cultivée conformément à des programmes de production obligatoires. 2. mieux tenir compte des denrées fourragères fournies par le pays en restreignant plus sévèrement les importations de denrées fourragères. 3. verser directement des revenus aux exploitations dont les conditions de production sont difficiles, mais qu'il convient de maintenir dans l'intérêt national ou de l'écologie ». M. Brugger, a souligné à cet égard qu'il n'existe pas un second pays en Europe qui dispose en matière de politique agricole d'autant de moyens d'action.

Le conseiller fédéral Brugger a également défendu, dans son exposé la politique de stabilisation du gouvernement dans la question des travailleurs étrangers. Durant ces 4 dernières années, a-t-il relevé, on a réussi à stabiliser, au cours d'une première phase, l'effectif des étrangers exerçant une activité lucrative et la deuxième phase, soit la stabilisation de la population étrangère résidente a commencé. « Par la force des choses », elle fait diminuer le nombre de personnes étrangères occupées et équivaut pratiquement à un blocage de l'immigration pour l'économie. Une troisième phase conduira « automatiquement » à une réduction progressive de la population étrangère résidente, « pour autant que les mesures actuelles continuent d'être appliquées ».

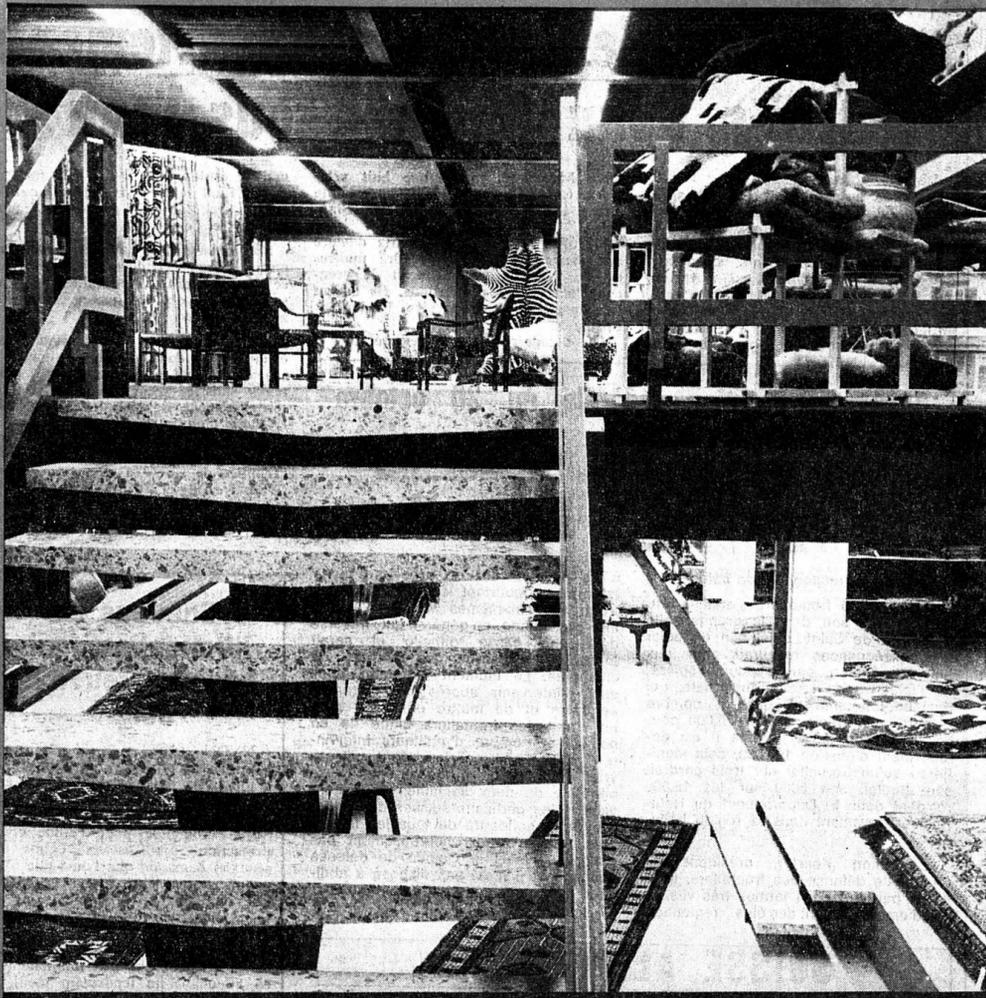
VICHY CELESTINS
accélère et facilite la digestion
eau minérale bicarbonatée sodique



RUMADVERTISING

DANS L'IMMEDIAT

Les tirs militaires jusqu'à 50 ans, un programme obligatoire aux armes de



**Inauguration des agrandissements des magasins
Masserey une entreprise depuis 25 ans neuchâteloise
Portes-Rouges 131-133.**

LES MAITRES D'ÉTAT QUE NOUS REMERCIONS

Architectes: **URSCHELER & ARRIGO**
Ingénieur: **E. WICKY**
Collaborateur: **P. JAQUIER**
Conducteur des travaux: **Michel TODTLI**
Graphiste: **Jean BOSSERDET**

Entreprises:

BORNICCHIA & FILS
BUGNON MAURICE
DIEHL, NEUENHOF
DONAX S.A.:

ERNEST GEIGER
G. JORDAN
MADLIGER CHALLANDES
ÉTANCHÉITÉ S.A. (SETIMAC)
MARCACCI S.A.

PIERSA S.A., Marin
OSCAR REY
SCHLEPPY AMI
TODTLI D.
A. VESSAZ & FILS

OUVERTURE DU SOIR - VENDREDI DE 20 h à 22 h

Vous êtes conviés à fêter avec nous notre anniversaire. Entrée libre. Vous serez cordialement accueillis et en toute liberté pourrez passer tranquillement d'un étage à l'autre. Trois étages vous attendent sur 1000 m² de surface d'exposition.

CADEAUX D'ANNIVERSAIRE

Vendredi et samedi, pour l'ouverture de nos nouveaux étages, une surprise vous est réservée. Pose gratuite du tapis mur-à-mur et des rideaux choisis. Attention spéciale aux amateurs de tapis d'Orient.

BIENVENUE ET MERCI

Vous connaissez l'équipe Masserey et ses collaborateurs. Depuis 25 ans, ils parcourent les rues de Neuchâtel, apportant avec eux, tapis, revêtements de sols, plastiques, revêtements d'escaliers, apportant avec eux, une connaissance approfondie de leur métier, apportant aussi un service après-vente qui n'est pas un vain mot.

Merci à tous nos clients de leur amitié, de leur confiance, de leur fidélité, et bienvenue aux Portes-Rouges 131-133.

Pourquoi une surélévation? Pour vous permettre de venir en famille choisir sans contrainte, librement, dans une surface aérée, le tapis, le rideau, le jeté, la peau, le tour de lit qui donnera à votre intérieur un aspect des plus sympathiques et des plus chaleureux.



Masserey

PROFITEZ

DOUILLETTE CHEMISE
DE NUIT POUR DAME

EN FLANELLETTE IMPRIMÉE
SEULEMENT

1480

La Cité

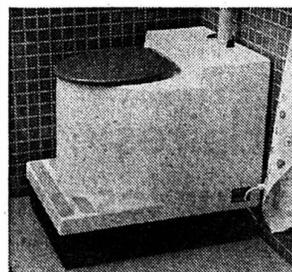
Fourrures

Agrémentez vos
COLS

BAS DE MANTEAUX
BAS DE MANCHES
en y mettant
une bordure en

Fourrures

ROBERT POFFET
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17



W.-C. - sans - W
Locus-biologique

Les toilettes LOCUS décomposent biologiquement les déchets, sans canalisation, ni eau, ni produits chimiques.

Peu à peu les déchets sont transformés en humus

- sans canalisation
- pas d'eau
- pas de produits chimiques
- entièrement automatique
- inodore
- 220 V. (SEV)

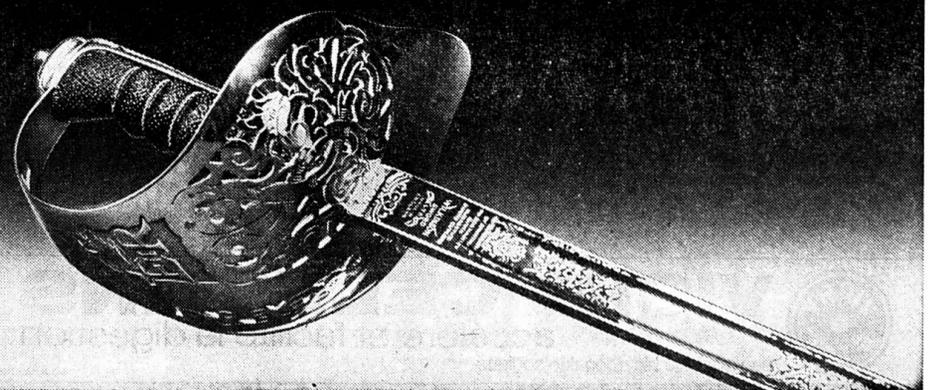
H. Münch & Cie, électricité
2, rue du Collège, 1800 Vevey, téléphone (021)
51 71 56.

WILKINSON
SWORD

Le progrès



Wilkinson,
la première et seule lame du monde
trois fois affinée.



football

III^e LIGUE NEUCHÂTELOISE

Chronique hebdomadaire des séries inférieures

Nouveaux chefs de file dans le groupe I

C'est certainement avec un soupir de soulagement que M. Gruber, le préposé au calendrier, aura appris qu'aucune rencontre n'a été renvoyée. En effet, les conditions n'étaient guère favorables au cours du dernier week-end et il est à souhaiter qu'elles s'améliorent ces prochaines semaines.

COMÈTE BIEN PLACÉ
Le Locle II ayant remporté le derby qui l'opposait à Ticino, nous avons droit à un classement bicéphale dans le groupe I. Si les réserves de Furrer ont profité de ce succès pour s'installer en tête du classement, ils doivent, cependant, partager cet honneur avec Espa-

gnol, qui a pourtant connu quelques difficultés à arracher les deux points à Lignières. A sa décharge, on rappellera que la rencontre avait lieu chez le vaincu, qui s'acclimat progressivement à sa nouvelle catégorie. Les « leaders » n'ont pas, pour autant, fait le vide autour d'eux. Comète, qui pouvait éprouver quelques craintes lors de son déplacement à Bevaix, a rassuré ses partisans. Les Subiéreux se sont nettement imposés face à Châtelard et à une longueur des premiers, ils n'attendent qu'un faux pas de ceux-ci.

Mais ils ne sont pas seuls à bénéficier de cette position favorable. Floria,

qui n'a souffert d'aucun complexe lors du derby qui l'opposait au Parc, se trouve au même niveau. Les deux autres rencontres concernaient des mal lotis. Dans ces matches où les points valaient double, Auvernier a su tirer profit de l'avantage du terrain pour imposer sa loi à Saint-Imier II. Ce succès permet aux « Perchettes » de se hisser au-dessus du panier de crabes dans lequel on retrouve Cortaillod. Opposés au dernier du classement, les hommes de Jaccottet ont, une fois encore, manqué d'efficacité. Ils ne sont pas parvenus à compenser les deux buts réussis par Gorgier qui a goûté ainsi, pour la première fois, aux plaisirs de la victoire.

TACHE ARDUE

Le prochain week-end s'annonce fort intéressant. Les chefs de file vont-ils prendre le large? La réponse appartient à Comète et Ticino, qui affronteront, respectivement, Le Locle II et Espagnol. Si l'on tient compte que les mieux classés auront également l'avantage de jouer à domicile, la tâche s'annonce ardue pour les visiteurs, mais pas insurmontable pour autant. Quelles que soient les issues de ces confrontations, elles devraient être profitables à Floria. A moins que Cortaillod, qui attend la formation chaux-de-fonnière, ne se décide à prouver qu'il vaut mieux que son classement.

SIX DERNIERS ?

Détenteur de la dernière place, Saint-Imier II va-t-il céder ce rang peu enviable? Les Jurassiens pourraient y parvenir à la faveur d'un succès sur leur hôte, Châtelard, avec lequel ils se retrouveraient à égalité. Dans ce cas, ce serait soit Gorgier, soit Lignières qui hériterait du peu glorieux fardeau. A moins qu'ils ne choisissent la solution la plus adéquate à leur situation: le partage des points. Dans ce cas, il ne serait pas exclu qu'on retrouve... six équipes à égalité au dernier rang! Il suffirait que Le Parc soit battu par son

visiteur Auvernier et que Cortaillod récolte un point contre Floria. La lutte s'annonce serrée aux deux extrémités du classement.

A DEUX LONGUEURS

Si Saint-Blaise, grâce à une courte victoire sur son hôte Colombier, poursuit sa chevauchée en tête du groupe II, il n'en a pas pour autant écarté tous ses adversaires. Etoile, qui a dû marquer quatre buts à Sonvilier pour s'assurer la victoire, reste toujours à deux longueurs. C'est également à cette distance que pourrait se retrouver Fleurier si, après sa victoire de dimanche contre L'Areuse, il parvenait également à remporter son match de retard. Quoi qu'il en soit, il semble bien que la liste des prétendants va s'arrêter à ces trois noms.

MAUVAISE POSTURE

Les Geneveys-sur-Coffrane, qui faisaient figure d'épouvantail, ont été ramenés à la raison à l'issue du derby qui les opposait à Dombresson. Ce dernier profite de ce succès non seulement pour devancer sa victime, mais encore Colombier. Mais avec la quatrième place, Dombresson compte tout de même déjà quatre points de retard sur le chef de file.

Le sort a-t-il désigné les futurs relégués? La victoire de Travers à Haute-rive et le partage des points entre Superga II et Deportivo ne sont pas faits pour arranger les affaires de l'Areuse et de Sonvilier qui comptent, respectivement, deux et trois points de moins que l'antépénultième.

UNE FOIS ENCORE ?

Au risque de nous répéter, nous pouvons vous demander si Saint-Blaise ne va pas encore augmenter son avance. Tout dépendra des Geneveys-sur-Coffrane, qui accueilleront le chef de file. Mais en supposant que l'équipe des Fourches abandonne un point, il n'est pas exclu que la distance qui la sépare de ses poursuivants ne demeure pas la même; Etoile et Fleurier seront en effet directement aux prises et rien ne prouve qu'ils parviendront à se départager. Dans ce cas, Dombresson pourrait en profiter pour se rapprocher mais les joueurs du Val-de-Ruz devront se souvenir, en accueillant Superga II, que celui-ci s'est tout de même permis d'aller gagner à Fleurier.

PLACE D'HONNEUR

Deux défaites ont suffi pour enlever passablement d'espoir à Colombier. Mais cela ne doit pas l'empêcher de convoiter une place d'honneur. Une possibilité de réhabilitation s'offre aux gars du Bied qui accueillent Haute-rive II, ce dernier n'apparaissant pas au mieux de sa forme. « Jamais deux sans trois »: c'est en songeant à ce proverbe que Travers se rendra à La Chaux-de-Fonds pour se mesurer à Deportivo. Mais les maîtres de céans, avertis, risquent de se montrer sans complaisance. Enfin, la bataille sera rude à Couvet où L'Areuse fera l'impossible pour ne pas hériter de la dernière place détenue par son visiteur, Sonvilier.



ÉCHEC. — Sous les yeux de son capitaine, Waelti, le gardien marinois Rothenbuhler intercepte une balle convoitée par l'Altarprien Farine. Toutefois, Marin devra s'incliner en fin de compte. (Avipress-Baillod)

II^e LIGUE NEUCHÂTELOISE

Serrières en péril

Il s'en est fallu de peu que le championnat prenne un tournant quasi décisif au cours du dernier week-end. Supposons un instant que Marin et Couvet, qui bénéficieraient pourtant de l'appui de leur public, aient gagné. Nous aurions, alors, eu droit à un classement ne comprenant pas moins de cinq équipes à égalité, en tête. Avec un fossé de cinq points sur le plus proche poursuivant! Une marge sinon insurmontable, du moins fort difficile à combler.

PAS A L'ABRI

Mais Haute-rive et La Sagne ne l'entendaient pas ainsi. Le premier nommé est allé prendre deux points à la Tène alors que le second a réalisé l'exploit du jour: battre Couvet dans le Val-de-Travers. Sans nous réjouir de ces défaites, admettons qu'elles sont réconfortantes car elles laissent supposer que les favoris ne sont guère à l'abri de revers et elles permettent aux vainqueurs de retrouver l'espoir de se mêler au chœur des témoins. Superga a, lui aussi, contribué au nivellement de l'échelle des valeurs. Pourtant, la tâche n'était guère aisée pour les Italo-Chaux-de-Fonnières puisqu'ils s'agissaient pour eux d'affronter Saint-Imier dans son fief. Grâce à une meilleure condition physique, les protégés de Debrot sont parvenus, au cours de la seconde mi-temps, à marquer le seul but de cette rencontre, ce qui leur permet de rejoindre leurs adversaires en tête du classement.

POINTS PRÉCIEUX

C'est également en fin de partie que Serrières a concédé à Fontainemelon le but qui valut la victoire aux visiteurs. Ce succès, s'il permet à la formation du Val-de-Ruz de partager la première place, précipite sa victime au bord du gouffre de la relégation. D'autant plus que Bôle et Corcelles ont su, eux, tirer profit de l'avantage du terrain pour comptabiliser deux points particulièrement précieux. Ainsi, l'équipe de l'ouest du chef-lieu compte-t-elle

désormais trois points de retard sur les avant-derniers. Il serait grand temps que Ballestracci et ses camarades prennent conscience du péril qui les menace.

LIMITER LES DÉGÂTS

Le prochain week-end n'offrirait que peu de possibilités aux mal lotis d'améliorer leur sort. Il est fort possible que Bôle, qui se déplacera dans les Montagnes neuchâtelaises, soit contraint de limiter les dégâts. Superga, qui l'attend et qui vient d'accéder à la plus haute marche du podium, fera l'impossible pour s'y maintenir. Ce point de vue est également valable pour le match Fontainemelon-Corcelles, si l'on rappelle que la rencontre aura lieu chez le favori. Si bien que la tâche la plus ardue, parmi les chefs de file, appartiendra probablement à Saint-Imier, qui sera accueilli par Neuchâtel Xamax II. L'expérience de ce dernier permettra-t-elle de faire obstacle à la jeunesse de son hôte? Ce n'est pas exclu.

PROBLÈME INSOLUBLE

Distancés quelque peu au cours du dernier week-end, Marin et Couvet ne ménageront pas leur peine pour tenter de recoller au peloton de tête. La bataille qu'ils se livreront à la Tène méritera d'être vécue. Quant à dire qu'ils s'imposera... Béroche poursuit son apprentissage. Cette fois, le maître s'appelle La Sagne. Dans la vallée du haut du canton, rares sont ceux qui ont pu lui donner la leçon. Mais le néo-promu aurait tort de ne pas croire à ses chances car, en définitive, le problème n'appartient pas plus insoluble que celui qui sera posé à Serrières. Ce dernier devra se déplacer à Haute-rive. Or, l'équipe des Vieilles Carrières, après un départ hésitant, paraît en nette reprise. Pourtant, la « lanterne rouge » n'est pas faible au point qu'elle ne puisse entrevoir aucune possibilité de victoire. La loi des nombres lui sera-t-elle, cette fois, favorable? Pourquoi pas.

I.M.



BONNE RÉSISTANCE. — La défense de Lignières et son gardien, Voiroi, ont offert une belle résistance à Espagnol (en blanc), mais elle a dû finir par céder. (Avipress-Baillod)

IV^e LIGUE NEUCHÂTELOISE

Quelques solides meneurs de jeu

Malgré la fête des vendanges, un tour complet était à l'affiche, dimanche, en IV^e ligue. Le mauvais temps étant toujours là, on a dénombré quelques renvois qui vont poser des problèmes au préposé au calendrier, car nous doutons que les conditions atmosphériques soient meilleures à la mi-novembre.

IV^e LIGUE

Groupe 1. — Résultats conformes aux prévisions dans ce groupe où le chef de file, Béroche II, n'a pas connu de difficultés pour s'imposer face à Châtelard II, tandis qu'Auvernier II, surprénant cette saison, s'est imposé aux dépens de la jeune garniture de Colombier II. Boudry II est venu sans peine à bout de Bôle II, qui réalise ses résultats en dents de scie, alors que Cortaillod II s'est bien repris face à Gorgier II, après son début de championnat négatif.

- | | | | | | |
|------------------|---|---|---|--------|---|
| 1. Béroche II | 4 | 4 | — | 22-4 | 8 |
| 2. Pal - Friul | 3 | 3 | — | 12-1 | 6 |
| 3. Auvernier II | 3 | 3 | — | 11-3 | 6 |
| 4. Boudry II | 4 | 2 | 1 | 14-6 | 5 |
| 5. Cortaillod II | 4 | 2 | — | 20-9 | 4 |
| 6. Gorgier II | 5 | 2 | — | 3-6-15 | 4 |
| 7. Bôle II | 5 | 1 | — | 4-5-14 | 2 |
| 8. Colombier II | 5 | 1 | — | 4-6-18 | 2 |
| 9. Châtelard II | 5 | — | 1 | 4-20 | 1 |

LE SOURIRE D'AUDAX

Groupe 2. — Bonne journée pour Audax II, qui, en battant Serrières II, se retrouve seul aux commandes de ce groupe. En effet, le « coleader », Corcelles II, a subi un surprenant revers lors du derby l'opposant à Comète II. Il se voit, ainsi, relégué en troisième position. Le Landeron Ia, en remportant la totalité de l'enjeu devant Centre Portugais, se porte à la deuxième place, à l'affût du moindre faux pas du chef de file. Salento, bien que bénéficiant de l'avantage du terrain, n'est pas parvenu à prendre le moindre point à Espagnol II, tandis que Saint-Blaise II a remporté son premier succès de la saison au détriment de Marin IIb.

- | | | | | | | |
|-----------------|---|---|---|--------|-------|---|
| 1. Audax II | 5 | 4 | 1 | — | 23-4 | 9 |
| 2. Landeron Ia | 5 | 4 | — | 1-26-7 | 8 | |
| 3. Corcelles II | 5 | 3 | 1 | — | 12-10 | 7 |
| 4. Serrières II | 5 | 3 | — | 2-14-9 | 6 | |

- | | | | | | | |
|-------------------|---|---|---|---------|-------|---|
| 5. Comète IIa | 5 | 3 | — | 2-14-17 | 6 | |
| 6. Espagnol II | 5 | 2 | 1 | — | 10-17 | 5 |
| 7. Centre-Portg. | 5 | 1 | 1 | — | 9-10 | 3 |
| 8. Marin IIb | 5 | 1 | — | 4-8-16 | 2 | |
| 9. Salento | 5 | 1 | — | 4-7-17 | 2 | |
| 10. St-Blaise IIb | 5 | 1 | — | 4-8-24 | 2 | |

Groupe 3. — Neuchâtel Xamax III n'a éprouvé aucune difficulté à s'imposer devant la modeste formation de Comète IIb, creusant ainsi l'écart sur son dauphin, Helvétia, qui, lui, bénéficiait d'une journée de repos. Cressier semble en reprise ces temps-ci. Malgré la bonne opposition que lui a offerte Cornaux, il a remporté la totalité de l'enjeu.

- | | | | | | | |
|-----------------|---|---|---|---------|------|---|
| 1. Ne-Xam. III | 4 | 4 | — | 19-1 | 8 | |
| 2. Helvétia | 3 | 2 | 1 | — | 17-3 | 5 |
| 3. Lignières II | 2 | 2 | — | 5-3 | 4 | |
| 4. Cressier | 5 | 2 | — | 3-11-25 | 4 | |
| 5. Marin Ia | 3 | 1 | 1 | — | 9-3 | 3 |
| 6. St-Blaise Ia | 3 | 1 | — | 2-11-5 | 2 | |
| 7. Cornaux | 3 | 1 | — | 2-5-12 | 2 | |
| 8. Comète IIb | 3 | 1 | — | 2-4-14 | 2 | |
| 9. Landeron Ib | 4 | — | 4 | — | 4-19 | 0 |

MOTIERS SE RESSAISIT

Groupe 4. — Fleurier IIa a remporté une victoire logique aux dépens de sa sœur « IIb », ce qui lui permet de se porter seul en tête du groupe, car Noiraigue Ia n'a pas pu jouer en raison du mauvais temps. Motiers, qui avait connu un excellent début de saison avant d'essuyer deux revers consécutifs, s'est fort bien ressaisi en remportant une victoire chez son hôte, Buttes, qui a perdu de sa servive. Blue Stars a profité de la faiblesse de Noiraigue Ib pour fêter son premier succès de la saison et quitter ainsi le bas de l'échelle.

- | | | | | | | |
|-----------------|---|---|---|---------|-------|---|
| 1. Fleurier IIa | 5 | 4 | 1 | — | 21-5 | 9 |
| 2. Noiraigue Ia | 4 | 3 | 1 | — | 18-3 | 7 |
| 3. Motiers | 5 | 3 | — | 22-9 | 6 | |
| 4. Buttes | 4 | 2 | — | 2-13-13 | 4 | |
| 5. Fleurier IIb | 4 | 2 | — | 2-10-13 | 4 | |
| 6. Blue Stars | 4 | 1 | 1 | — | 16-14 | 3 |
| 7. St-Sulpice | 4 | 1 | 1 | — | 7-14 | 3 |
| 8. Couvet II | 3 | 1 | — | 2-7-9 | 2 | |
| 9. Noiraigue Ib | 5 | — | 5 | — | 4-38 | 0 |

Groupe 5. — La Sagne II, en déplacement dans les Franches-Montagnes, a tenu la dragée haute au chef de file, Les Bois Ia, qui a remporté de peu la totalité de l'enjeu; c'est dire qu'il faudra

compter avec les réserves de La Sagne, cette saison. Dombresson II remporte deux points sur le tapis vert, son adversaire, Fontainemelon II, ayant renvoyé la rencontre alors que le terrain était, semble-t-il, praticable! Dans le derby de la Métropole horlogère, Le Parc II a pris logiquement l'avantage face à Etoile IIb; ces formations demeurent sur leurs positions.

- | | | | | | | |
|---------------------|---|---|---|---------|------|---|
| 1. Les Bois Ia | 5 | 4 | 1 | — | 20-7 | 9 |
| 2. Dombress. II | 4 | 3 | — | 1-8-5 | 6 | |
| 3. La Sagne II | 3 | 2 | — | 1-15-7 | 4 | |
| 4. Coffrane | 3 | 2 | — | 1-10-6 | 4 | |
| 5. Le Parc II | 4 | 2 | — | 2-6-3 | 4 | |
| 6. Fontainemelon II | 5 | 2 | — | 3-7-13 | 4 | |
| 7. Etoile IIb | 4 | 1 | — | 3-5-16 | 2 | |
| 8. Pons-Mar. | 5 | — | 2 | 3-10-18 | 2 | |
| 9. Brenets Ib | 3 | — | 1 | 2-8-14 | 1 | |

MOUVEMENT PERPÉTUEL

Groupe 6. — Bouteille d'encre dans ce groupe où l'on assiste régulièrement à des changements de chef de file. Cinq équipes ne sont séparées que de peu. Centre Espagnol, ayant disposé de l'ex-« leader » Le Locle III, réalise une bonne opération qui fait également l'affaire de La Chaux-de-Fonds II, vainqueur de peu d'un autre prétendant, Etoile IIa. Les Brenets Ia n'entendent pas se laisser distancer; ils ont infligé un net revers à Ticino II.

- | | | | | | | |
|------------------|---|---|---|--------|-------|---|
| 1. Chx-de-Fds II | 4 | 3 | 1 | — | 18-10 | 7 |
| 2. Centre Esp. | 5 | 3 | 1 | — | 10-8 | 7 |
| 3. Le Locle II | 4 | 3 | — | 1-14-6 | 6 | |
| 4. Etoile Ia | 4 | 2 | 1 | — | 14-6 | 5 |
| 5. Brenets Ia | 3 | 2 | — | 1-17-2 | 4 | |
| 6. Floria II | 4 | 1 | 2 | — | 11-15 | 4 |
| 7. Sonvilier II | 4 | 1 | 2 | — | 9-13 | 3 |
| 8. Ticino II | 5 | — | 1 | 4-5-17 | 1 | |
| 9. Les Bois Ib | 5 | — | 1 | 4-7-30 | 1 | |

Willy Allemann entraîneur Ebikon

Le F.C. Ebikon, qui est toujours à la recherche de sa première victoire en championnat de première ligue, s'est séparé de son entraîneur Franz Stadlermann. Pour le remplacer, son comité a fait appel à l'ancien international Willy Allemann. Stadlermann entraînaient l'équipe depuis quatre ans et il l'avait menée de la troisième à la première ligue.

divers

Le championnat suisse de quilles

Les éliminatoires des championnats suisses interclubs, région I, comprenant les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud se sont terminés dimanche à Berne. Les 3 premiers clubs de chaque catégorie hommes participeront à la grande finale qui se déroulera à Lucerne, en novembre prochain.

- Résultats: Catégorie A** (11 clubs - 5 classés): 1. Macolin, moyenne 732.4 quilles; 2. Chutzen Berne, 751; 3. Club Aletsch, Naters, 738.1. **Catégorie B** (23 clubs - 10 classés): 1. Octodure I, Martigny, 727.6 quilles; 2. Octodure II, Martigny, 715.3; 3. La Chaux-de-Fonds, 711.3. **Catégorie C** (27 clubs - 11 classés): 1. Bienna, Bienna, 748.33 quilles; 2. Tamasor, Malleray, 747.8; 3. Heilquente, Loèche-les-Bains, 746.66. **Championnat des dames:** 1. Femina, Bienna, 732 quilles; 2. Bambi, Zurich, 717.66; 3. Rhynschogge, Bâle, 717.6.
- Championnat suisse individuel, dames I:** 46 joueuses - 19 classées: 1. Y. Rider, Berne, 781 quilles; 2. A. Schaedeli, Bâle, 781; 3. R. Walder, Zurich, 778. **Dames II** (107 joueuses - 43 classées): 1. B. Pfeiffer, Niederglatt, 753 quilles; 2. B. Hummel, Zurich, 752; 3. E. Maag, Hôri (ZH), 748.

III^e LIGUE JURASSIENNE

GLOVELIER EN TÊTE DU GROUPE 8

Groupe 8. — On distingue trois pelotons bien distincts. Les cinq premiers classés ont rompu les amarres qui les reliaient au reste de la troupe. Boncourt II, Courtemaiche et Courgenay naviguent entre deux eaux alors que Porrentruy II, Bure et Courvaivre éprouvent des difficultés à lever l'ancre.

Glovelier a profité du chômage forcé de Courtételle pour s'installer au commandement. Le déplacement des hommes de Matti à Boncourt ne prit, toutefois, pas l'allure d'une simple formalité. La réussite a longtemps ignoré Courtemaiche, cet automne. Les Ajoulets de Claude Etienne ont changé de voie. Ils ont renoué avec le succès, mettant un terme à la série victorieuse d'Alle.

Chevez, qui rejoint les avant-postes, a signé une victoire chancelée à Courgenay. Autre prétendant, Fontenais, a accroché une nouvelle victime à son palmarès. Bure a fait les frais des ambitions du club de Marcelin Voisard.

FAVORIS BATTUS

Groupe 7. — Sombre dimanche pour les favoris. Tramelan a essuyé son premier revers de la saison. Alors qu'ils ne s'y attendaient pas, les Tramelots encaissèrent deux buts coup sur coup, en 2^e mi-temps... Ces capitulations désarçonnèrent l'ex-pensionnaire de la 2^e ligue, incapable de renverser la vapeur. Le Noirmont s'est, lui aussi, incliné pour la première fois de l'automne. Le gardien

de Movelier n'est pas étranger à la victoire de son équipe qui a ainsi provoqué la surprise du jour.

Les échecs de Tramelan et du Noirmont font un heureux Courrendlin, facile vainqueur de Courtételle II. Les hommes de Schaffter détiennent une excellente position d'attente.

Courtelary, bon en 1^{re} mi-temps, a terminé péniblement la rencontre qui l'opposait aux Genevez. Il peut donc s'estimer satisfait du point récolté. Le public qui entourait le terrain de Mervelier a été comblé. Il vécut un « suspense » de tous les instants et eut l'occasion d'applaudir la bagatelle de neuf buts. Faute de temps, Viques ne put répliquer au 5^{me} but des joueurs locaux qui ont, par conséquent, fêté un succès chèrement acquis.

GRUNSTERN ACCROCHE

Groupe 6. — Surprise à Schupfen où les joueurs locaux sont parvenus à ravir un point au chef de file, Grunstern. Ce faux pas profite à Buren, qui n'a pourtant pas été à la nocé devant La Neuveville. Les footballeurs du bord du lac ont, une nouvelle fois, échoué de très peu. C'est dommage.

Aegerten III poursuit son chemin de croix. Il a enregistré une nouvelle humiliation face à la seconde garniture d'Aurore. Son retard sur l'avant-dernier, Schupfen, est tel qu'on se demande déjà comment il pourra éviter la relégation.

II^e LIGUE JURASSIENNE

Les favoris se détachent

Les favoris se sont tous imposés. Le chef de file, Langenthal, n'a pas eu pitié du malheureux Bévillard, qui quémantait son premier point. Au vu de ce qu'ils ont démontré face aux Bernois, les Jurassiens devraient sous peu opérer un spectaculaire redressement. Il serait, d'ailleurs, temps que la « lanterne rouge » se mette à grignoter ici et là des points. Herzogenbuchsee confirme ses prétentions. A Lyss, il n'a laissé aucune chance aux gens de céans. Le vainqueur talonne toujours Langenthal, tout comme Aurore, qui s'est joué avec facilité des embûches que lui tendaient le néo-promus d'Azzurri. La cassure est faite. La course au titre se circonscrit en une lutte entre ces trois formations.

Au bas du tableau, Longeau accompagne Bévillard dans son malheur. Dimanche, dans la cité prévoitaise, Renfer et ses camarades ont logiquement courbé l'échine. Peu à peu, l'entraîneur Bernal règle la machine. Le régime de croisière est, toutefois, loin d'être atteint. Tout va de mal en pis pour Aegerten. On peut compter sur les doigts d'une main les succès que les Seelandaits ont remportés depuis une année. Dimanche, leurs partisans ont connu de nouvelles déceptions. L'avantage du terrain n'a pas suffi aux protégés de Rosset pour empêcher Boujean 34 d'empocher le maximum. Aegerten bientôt directement menacé par la relégation, voilà qui ne manque pas de surprendre!

tir

AU DÉBUT DE NOVEMBRE

Importante assemblée à Genève

Genève a accueilli la conférence des présidents et des directeurs cantonaux de tir des sous-associations de tir au petit calibre. Le comité de la société cantonale de tir, que préside M. Pierre Vuille, se prépare à recevoir, quant à lui, le conseil des tireurs suisses, organe technique de la Société suisse des carabinières, réuni en assemblée annuelle ordinaire d'automne les 8 et 9 novembre.

A l'ordre du jour, neuf projets d'importance variable, dont un gros plat de résistance porté sur la fin, à l'enseigne de l'organisation du tir de pointe.

Pour l'heure, le problème est ébauché, limité dans ses grandes lignes, donc loin d'être définitivement résolu. L'entreprise est vaste puisqu'il s'agit ni plus, ni moins de la préparation, de l'instruction et de l'engagement de nos équipes nationales. On cherche, pour elles, de nouvelles normes, de nouvelles bases, de nouvelles méthodes, dans l'espoir partagé de les voir plus proches des meilleures du globe.

A Genève, la commission fédérale de match, par la voix de son président, M. Fritz Stutz, se bornera à renseigner les membres du conseil, invités à discuter ensuite les éléments qui leur seront présentés. Mais il n'y aura pas de décision à ce stade.

Si cet objet tiendra une large place dans cette séance « genevoise », il ne

faut pas oublier non plus qu'on traitera d'une proposition des tireurs lucernois de modifier sensiblement le règlement du championnat suisse de groupes au fusil d'assaut pour le rendre plus ouvert, ainsi que de la révision des dispositions fédérales sur le tir libre, selon les propositions du comité central de la SSC et de la Société cantonale zuricoise de tir.

On parlera aussi du tir fédéral en campagne de l'an 1976, qu'on prévoit de porter au calendrier les 11, 12 et 13 juin, avant de remettre la Coupe Davis (du nom de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berne) à la société qui en assumera la garde pendant un an.

Aucune mention, en revanche et malheureusement, pour le prochain tir fédéral. Celui de Thonon (1969) éprouve décidalement des difficultés insurmontables à se trouver un successeur. En dépit des allègements qu'on est disposé à apporter au

OFFRES D'EMPLOIS

TV Télévision
Suisse romande

cherche pour son Département de l'exploitation technique

UN GRAPHISTE

auquel seront confiés principalement les travaux relatifs à la présentation des émissions.

Nous offrons :

- une ambiance de travail agréable dans des locaux modernes
- les avantages sociaux d'une grande entreprise
- restaurant pour le personnel.

Les candidats de nationalité suisse sont priés d'adresser leur offre de service, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à l'Office du personnel de la

TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE
Case postale 234
1211 GENEVE 8.

CADRAL SA
FABRIQUE DE CADRANS

cherche tout de suite ou pour date à convenir

**GALVANOPLASTE - DOREUR
OUVRIERS - OUVRIÈRES**

ainsi qu'une

DÉCALQUEUSE

Transport assuré par nos soins.

Téléphonez-nous au (038) 33 33 22.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

OUTILS / MACHINES-OUTILS

Nous cherchons, pour la Suisse romande ainsi que pour les cantons de Berne et Soleure, des

REPRÉSENTANTS

de commerce indépendants et expérimentés pour la représentation générale de nos marques connues et aisées à vendre, et qui aient de bonnes connaissances des industries des machines et horlogère ainsi que des affaires métallurgiques.

(Rayon de représentation aussi possible par canton.)

Possibilités de gains exceptionnels pour bons vendeurs, ainsi que soutien dans la vente très individualisée.

Prière d'envoyer les candidatures écrites, détaillées, à :

IBAG Industrie-Bedarf AG, Direction,
Glattalstrasse 138, 8052 Zurich.

aux Gourmets

Toutes spécialités, cherche

**vendeuses
vendeurs**

de bonne formation; salaires intéressants, ambiance de travail agréable.

Adresser offres ou téléphoner au magasin, rue du Trésor 9, 2002 Neuchâtel.
Tél. 25 12 34.

Maison suisse de produits diététiques et cosmétiques cherche

Maculature en vente au bureau du journal

représentantes pour
la visite de la
clientèle privée

Bonnes conditions.

S'adresser à case postale No 4,
6942 Crocifixso,
Tél. (091) 2 09 97, le matin de
9 h 12 heures.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

1 vendeuse

et

1 auxiliaire

Faire offres ou se présenter à
A. Borloz, L'Armailli, Hôpital 10
Neuchâtel. Tél. (038) 25 19 80.

Grand magasin de Delémont cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

GÉRANT
DE SUPERMARCHÉ

Nous demandons : formation complète de la branche alimentaire et aptitude à diriger le personnel de manière dynamique ;

un (e)

collaborateur (trice)
en qualité de cadre

Nous demandons : formation complète d'une branche textile ou commerciale, personne sachant diriger un département de manière dynamique ;

un

RESPONSABLE

pour notre département ménage.

Nous demandons : si possible formation de métallurgiste ou de quincailler ;

une

RESPONSABLE

pour notre département Tout pour l'enfant.

Nous demandons : formation d'une branche textile, personne sachant diriger son personnel de manière dynamique.

Nous offrons : très bon salaire plus treizième mois, un mois de vacances. semaine de cinq jours, avantages sociaux d'avant-garde.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres détaillées, avec curriculum vitae, sous chiffres 14-900198 à Publicitas SA, 2800 Delémont.

Institution de Lavigny
près de Morges
Hôpital neurologique et centre
éducatif

engagerait :

infirmier (ère)

soins généraux

infirmier (ère) assistant (e)

pour compléter son équipe soignante.
Conditions de travail intéressantes.
Salaire selon statuts des hôpitaux régionaux vaudois.

Prière de faire offres à la direction de l'Institution de Lavigny. Tél. (021) 76 55 81.

Fabrique de décolletages cherche à engager

AIDE-MÉCANICIEN

pour outillages et fabrication de cames.

Faire offres à BÉROCHE S.A.,
2025 Chez-le-Bart.
Tél. (038) 55 16 76.

Nous cherchons des

PERSONNES

pour travaux à domicile gais et agréables, pas salissants.
Salaire mensuel garanti. Petit apport nécessaire, environ :
Fr. 3500.—.

Ecrire sous chiffres B-62141-18 à
Publicitas, 1211 Genève 3.

CHAUSSURES
AU CENTRE
Jean Cuanillon

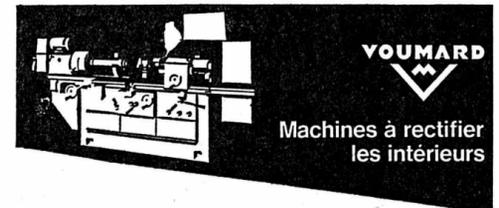


Saint-Maurice 7
NEUCHÂTEL

engage immédiatement
ou pour date à convenir

vendeuse
Salaire très intéressant

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 85 40.



CHERCHE pour son bureau d'études nouvelles et de constructions, à HAUTERIVE,

**UN DESSINATEUR EN MACHINES
UN CONSTRUCTEUR**

ayant une certaine expérience dans la construction des machines-outils.

Places stables. Travail varié et intéressant.
Conditions propres à une entreprise moderne et dynamique.
HORAIRE LIBRE

Ecrire ou téléphoner à VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 Hauterive (NE) - Tél. (038) 25 88 41 - Interne 36

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2068 HAUTERIVE / Neuchâtel. SUISSE

Gonset

cherche à engager du

**PERSONNEL
AUXILIAIRE**

pour les ventes de fin d'année.

Emplois à la demi-journée ou à temps complet.
Prière de se présenter en s'adressant au rayon
Articles Messieurs, ou au parterre.
Tél. 25 02 52.

Grands Magasins Gonset S.A.
Neuchâtel 13, rue Saint-Maurice

Adia Interim: votre personnel sur mesure.

Face à la pénurie de personnel, les chefs d'entreprise perspicaces limitent l'effectif fixe au strict minimum et, selon l'afflux de travail, engagent temporairement le nombre exact de surnuméraires nécessaires. Nous vous offrons, dans tous les secteurs, des collaborateurs qualifiés et conscien-

cieux dont nous garantissons les capacités — n'y va-t-il pas de notre réputation? Des collaborateurs moins chers le premier trimestre que les titulaires de postes fixes. Nous pouvons le prouver. Tout compte fait, ils coûtent même sensiblement moins*

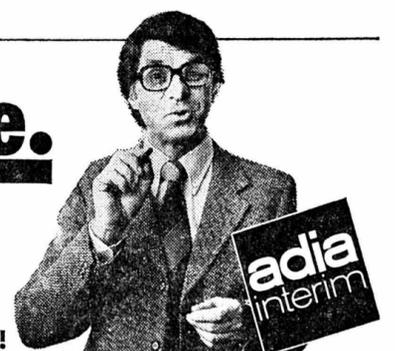
par la suite, puisqu'ils sont rétribués pour un travail effectif, ce qui n'est pas toujours le cas avec le personnel fixe.

*Demandez notre documentation détaillée concernant «La question du Break Even Point».

Sécurité — par un travail temporaire sur mesure — dans votre entreprise également!

Aarau, Baden, Bâle, Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Heerbrugg, Lausanne, Lucerne, Monthey, Neuchâtel, Olten, St-Gall, Schaffhouse, Winterthur, Zoug, Zurich.

Autres bureaux du groupe Adia Interim en Allemagne, Belgique, Danemark, France et aux USA.



Rue de l'Hôpital 19,
2000 Neuchâtel, ☎ 038/247414

hockey sur glace

Le 37^{me} championnat de ligue nationale A débute demain soir

Berne, La Chaux-de-Fonds... et les autres

Le coup d'envoi du 37^{me} championnat suisse de ligue A (41^{me} si l'on compte les quatre années de série A, de 1934 à 1937), vont être donnés demain soir.

tenteront, de temps à autre, de mêler leur grain de sel.

JUSQU'AUX DENTS

Au vrai, les deux «grands», armés jusqu'aux dents, paraissent détenir tant d'atouts que s'ils font preuve de concentration et si la malchance ne les touche pas trop, ils condamneront rapidement leur entourage à une lutte générale contre la relégation.

Pour défendre un titre chèrement acquis la saison écoulée, Berne s'est livrée à une préparation extrêmement poussée. Son équipe, assez jeune, n'a pas subi de modifications importantes durant la période des transferts, si bien qu'elle n'a pas eu de peine à trouver l'homogénéité.

son jeu basé sur l'engagement physique total.

BRÈCHES COLMATÉES

La Chaux-de-Fonds, quant à elle, a renforcé ses rangs. Quelques arrivées, dont les plus marquantes sont incontestablement les retours de Martel et Sgualdo devraient lui permettre de colmater les quelques brèches remarquées en 73-74, après la blessure de René Huguenin.

cile de remplacer Holmes — l'équipe tessinoise, qui a perdu plusieurs joueurs (Cenci, Castelli, Cipriano Celio), va au-devant d'une saison moins brillante que la précédente.

IL FAUT S'EN MÉFIER

Et Genève Servette? Renforcé en attaque par les arrivées de Spengler et des Bernois de Langnau Horisberger et René Wittwer, il devra se présenter sans le gardien Clerc et avec une défense diminuée.

GUERRE D'USURE

Jamais, sans doute, un « challenger » ne sera présenté aussi fort que l'est le H.C. La Chaux-de-Fonds de cette saison. Il a les atouts nécessaires pour profiter de l'usure nerveuse à laquelle sera soumis le champion, comme le sont tous ceux qui, à chaque match, doivent justifier leur place.

MENACÉS

Villars, promu d'une façon quelque peu surprenante la saison passée, va lui aussi vers de grosses difficultés, et comme il s'agit avant tout d'éviter la relégation, il aura sans doute encore besoin de plus de cran et d'encouragements que les gars de la capitale.

LES PREMIERS MATCHES

La Chaux-de-Fonds - Ambri Piotta; Langnau - Genève Servette; Klotten - Sierre; Villars - Berne.

Cette première soirée devrait en tout cas permettre à Berne et La Chaux-de-Fonds de s'imposer d'emblée.

football

UN DE PLUS...

Des grillages aux Charmilles

A la suite d'incidents qui avaient éclaté à la fin des matches de championnat Servette-Zürich du 25 mai 1974 et Servette-Chiasso du 1er juin 1974 (envahissement du terrain, jets de bouteilles), la commission pénale de l'ASF, relevant le fait qu'il s'agissait déjà de la quatrième infraction du genre au cours des dernières années, a proposé au comité de la Ligue nationale d'obliger Servette à entourer son terrain principal d'un grillage.

50 de haut et de barrer la sortie et l'entrée de la tribune avant le match pendant la pause et après la rencontre, de manière que la pénétration de personnes non autorisées soit absolument impossible.

2. Aucune voie de recours n'est ouverte contre cette décision.

● L'Union européenne de football (UEFA) s'en tient au règlement. Elle a en effet rejeté une demande de Bayern Munich, qui entendait se rendre à Magdebourg, où il doit rencontrer le club local pour le compte du deuxième tour de la coupe d'Europe des champions.

1. Le Servette FC de Genève est tenu d'entourer son terrain du stade des Charmilles d'un grillage solide de 2 m

basketball

Coup d'envoi demain également

Neuchâtel s'annonce comme une formation solide

Nous terminons aujourd'hui le tour d'horizon des équipes de ligue A qui entreront en compétition demain soir, à l'instar des hockeyeurs :

VEVEY

Depuis l'arrivée de Joseph Zakar et le remaniement très sérieux opéré dans l'effectif de sa première formation, Vevy est bien placé pour jouer un rôle en vue. Le départ du pivot Bourquin a été compensé par les Américains Austin et Franklin, qui ont déjà fait étalage de leurs grandes qualités.

leurs adversaires. Avec le retour à Genève de Bourquin (ex-Vevy), la formation «violette» sera en mesure de briller et de briguer les places d'honneur. La présence des deux Américains Hullman (ancien) et Ferguson (ex-Nyon) vient encore renforcer cette constatation.

Si les Stadistes paraissent avoir surmonté la crise retentissante qui les a secoués en septembre, il n'en reste pas

moins qu'ils constituent la plus parfaite inconnue, à la veille du départ de ce nouveau championnat. Une bonne partie des éléments de base ont émigré: S. Yegh à la Sportive Française de Lausanne, Dirrig à Urania, Bollat à Renens et les Américains Walker et Washington aux États-Unis.

Les dirigeants ont néanmoins promis de respecter leurs engagements et il n'est pas impossible qu'ils nous réservent une surprise de dernière heure.

NEUCHÂTEL

Les Neuchâtelois n'ont pas échappé à la tendance générale de se renforcer, par des joueurs étrangers. Ils ont suivi, en cela, la même ligne de conduite qu'ils avaient eux-mêmes dictée, il y a plusieurs saisons déjà. C'est ainsi que pour succéder aux Retsek, Love, Hadcock, Woytowicz et McLaughlin, qui ont marqué leur passage d'une empreinte ineffaçable, la formation des Jeunes-Rives alignera, cette saison, deux nouveaux joueurs de grand talent.

A la direction de l'équipe, le Yougoslave Dragoslav Raznatovic, qui évoluera en qualité d'entraîneur-joueur, n'est pas le premier venu. Il fut, en effet, à de très nombreuses reprises, le meneur d'hommes de l'équipe nationale yougoslave avec laquelle il a remporté le titre mondial à deux reprises. Sortant d'une école nationale qui s'est mise en évidence dans tous les pays du monde, Raznatovic est, à 33 ans, le meilleur exemple à suivre pour les jeunes Neuchâtelois qui ont accompli des progrès considérables à son contact.

Quelles sont les chances de Neuchâtelois dans le concert des meilleures formations du pays? Il est, a priori, bien difficile de se prononcer, tant la lutte s'annonce ouverte. Chaque formation va abandonner des points en cours de compétition et le vainqueur final n'aura pas la possibilité de dominer ses adversaires de façon souveraine.

C'est très certainement ce qui fera l'attrait de la compétition qui va prendre une place considérable dans la vie sportive des semaines à venir. Le basket-ball se fait résolument une place enviable parmi les grands événements du sport. Il est donc souhaitable qu'il trouve l'audience qu'il mérite auprès du public qui ne pourra rester indifférent à son appel.

ski

Giron jurassien

La succession d'André Sandoz

Ce soir, aux Ponts-de-Martel, le Giron jurassien tiendra son assemblée générale d'automne. Une assemblée marquée par un grand vide: l'absence d'André Sandoz tragiquement décédé il y a moins d'un mois. Or, la vie continue et il faudra bien songer à son remplacement.

La succession d'André Sandoz sera donc évoquée ce soir. Pour l'heure, le comité du Giron est à la recherche d'un homme pouvant endosser cette lourde responsabilité, le travail administratif n'étant pas la plus petite part de son activité. Or, à l'heure où Georges-André Ducommun annonce sa retraite de la compétition, l'unanimité ne pourrait-elle pas se faire sur le Sagnard. Homme pondéré, connaissant parfaitement les problèmes du Giron, le chef de file du fond jurassien paraît réunir les qualités requises pour endosser cette lourde tâche.

Pour le reste, l'essentiel de cette

assemblée générale d'automne se résumera à la lecture des divers rapports inscrits à l'ordre du jour. Toutefois un point retiendra l'attention: projet d'activités pour la présente saison. C'est dire qu'il est urgent de trouver un successeur à André Sandoz afin que le travail de base entrepris avec Michel Rey se poursuive. Le Giron remonte peu à peu la pente. Les jeunes sont en constante progression. Aux délégués de s'en souvenir ce soir...

P.-H. B.

automobilisme

Fittipaldi à l'école

Le Brésilien Emerson Fittipaldi est retourné à l'école des pilotes sur le fameux circuit d'Indianapolis. Gordon Coppuck, dessinateur des bolides de formule «Indy» pour McLaren, a d'ailleurs dû rappeler Fittipaldi à l'ordre leurs du tour de quatre kilomètres. «Il avait raison, car si j'ai quatre années d'expérience de Grand prix, je n'en ai aucune sur ce genre de circuit», a déclaré le champion du monde après une séance de «tests».

Le pilote brésilien a déclaré qu'il serait intéressé — comme beaucoup d'autres conducteurs de formule 1 — à prendre part aux 500 miles d'Indianapolis, le 25 mai prochain, ainsi que le calendrier serré des Grands prix risquait de l'en empêcher. «Je crois que les 500 miles ont lieu en même temps que le Grand prix de Belgique et que les essais à Indianapolis coïncident avec le Grand prix de Monaco», a-t-il relevé.

Emerson Fittipaldi, qui s'était rendu à Indianapolis de Watkins Glen, était à bonne école pour entreprendre ces «tests» sur une McLaren-Offenhauser. Tous les «cracks» de la formule «Indy», le vétéran A.J. Foyt, Johnny Rutherford, Gordon Johncock, vainqueur en 1973 et Wally Dornelback étaient venus donner des conseils au Brésilien.

Le point controversé du combat s'est

Premiers matches

Vendredi: Viganello - Pregassona. Samedi: Federale Lugano - Neuchâtel-Sports (retransmis en direct sur la TV Suisse italienne, à 17 h 00); Urania - Fribourg Olympic; Vevy - SP Lugano; Martigny - Stade Français.

Veedol

doit réorganiser

Le concessionnaire exclusif en Suisse pour la distribution de produits VEEDOL vient de cesser son activité. Actuellement, Burmah, qui a repris de Getty les intérêts VEEDOL, est en train de monter une nouvelle organisation de vente dans notre pays.

Suisse romande — Lavanchy S.A., Lausanne. Tél. (021) 24 32 32. — Natural Le Coultre S.A., Genève. Tél. (022) 32 42 09.

Suisse alémanique — A. Welft-Furrer AG, dépôt Rümlang. Tél. (01) 817 95 80.

Il va sans dire que ces organisations feront de leur mieux pour vous donner entière satisfaction dans leur service. Poursuivez vos commandes, bien appréciées, aux adresses ci-dessus.

olympisme

Avant la 75^{me} session du C.I.O.

L'attribution des Jeux olympiques de 1980 et l'adoption d'une nouvelle mouture de l'article 26 ayant trait à l'amateurisme seront au centre des débats que tiendra à Vienne le 16 au 25 octobre le Comité international olympique, réuni dans la capitale autrichienne pour sa 75^{me} session. Près de 70 délégués du Comité olympique et une cinquantaine de représentants des Fédérations nationales seront présents à ce congrès, dont les travaux seront «couverts» par plus de 2.000 journalistes.

Après le retrait de Vancouver, l'attribution des Jeux d'hiver 1980 à Lake Placid est sans problèmes, et deux villes (Moscou et Los Angeles) restent en lice pour l'organisation des Jeux d'été.

Le changement du texte actuel de l'article 26 est dans son principe acquis. Le texte, qui sera présenté aux délégués et qui est susceptible d'être encore amendé, porte plus particulièrement sur les problèmes du temps d'entraînement annuel autorisé, des compensations financières accordées aux athlètes, de la «réamateurisation» ainsi que de la publicité. Les travaux de la 75^{me} session du CIO se dérouleront principalement à la mairie de Vienne.

SPORTS dernière

VOLLEYBALL

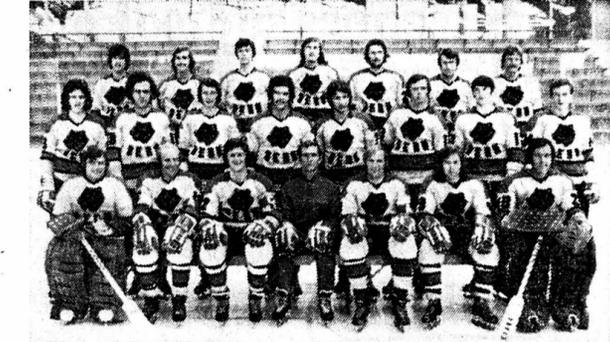
Taiwan a été exclu de la Fédération internationale de volleyball (FIVB) par décision du congrès de cet organisme, réuni à Mexico à l'occasion des huitièmes championnats du monde. En conséquence, la Chine populaire sera seule à l'avenir reconnue. La motion proposant l'exclusion de Taiwan et l'admission de la Chine a recueilli 54 voix contre 18 et 3 abstentions.

boxe

Griffith donne une véritable leçon

L'Américain Emil Griffith a ravi à son compatriote Bennie Briscoe le titre de champion des poids moyens d'Amérique du Nord, au cours d'un match en dix rounds organisé à Philadelphie. Griffith, déjà cinq fois champion du monde, a remporté sa victoire aux points malgré le nul prononcé par l'un des juges.

Le point controversé du combat s'est



L'ÉQUIPE A BATTRE. — Chacun voudrait briller face à Berne, le champion suisse. (Photopress)

Ligue B: Zurich, Davos, Lugano et... «l'épouvantail biennois»!

Elles sont seize équipes sur la ligne de départ: huit à l'est, huit à l'ouest! Parmi elles une élite accablée à la ligue A et deux seront reléguées. Or, à l'aube de la saison, les objectifs relèvent toujours — peut-être en être autrement? — de l'optimisme! Pour chaque entraîneur l'important est d'accéder au tour de la promotion qui, en fait, est plus un «tour de la sécurité».

En deux mois (12 octobre - 17 décembre), huit équipes seront parvenues à atteindre leur premier objectif: s'assurer une place en ligue B pour la saison... 1975-76! Or, tenant compte des ambitions plus étoffées de Bienne, Lugano, Zurich et Davos, quatre places restent libres pour les moins nantis (ou les plus prudents).

L'ÉPOUVANTAIL BIENNOIS

Ainsi, dans le groupe ouest (Bienne, Forward Morges, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, Fleurier, Martigny, Viège), la lutte devrait être terrible derrière ce que d'aucuns appellent «l'épouvantail biennois». Les points acquis contre l'équipe de Francis Blank prendront une grande importance au soir du premier décompte de la mi-décembre.

Bienne fait-il vraiment figure d'épouvantail? Durant l'entre-saison il a perdu Latinovich, Burri et Greder. De plus, Megert (blessé) n'a pas encore repris l'entraînement. En revanche, les arrivées de Nagel, Henrioud, Wittwer (Thoune) et Spring vont apporter une solide assise à l'équipe. De plus, la présence de Nagel dans le but résoudra les problèmes de gardiens qui marquèrent l'équipe séelandaïse ces dernières saisons. Et puis! Les Lardon, Kolliker, Hürzeler sont des atouts non négligeables. Bienne? Un favori à prendre en considération.

BOUTEILLE A ENCRE

Derrière, c'est un peu la bouteille à encre. Certes, Lausanne — il a perdu sept joueurs dont le gardien Abegglen, Sgualdo, Winiger, Schlaeppli — reste une valeur sûre. Avec Lindberg, Dubi (il joua une demi-saison voilà douze mois à la suite d'une blessure), Reinhard et la jeune Bongard venu de Morges, l'équipe de Monchoisi a un rôle à tenir: celui de trouble-fête. Rôle que Forward Morges s'efforcera également de jouer. Ortuso (s'il sait se discipliner), Briffod, Bettli, le jeune attaquant Fehr de Klotten et Anken, le gardien d'une des équipes suisses juniors, sont ses meilleurs atouts.

En Valais, Viège restera redoutable sur sa patinoire. En confiant pour la troisième année consécutive la direction de l'équipe au Canadien Harrigan, les dirigeants valaisais misent sur la jeunesse du cru. A noter le retour de Fredy Wyssen après une saison à Sierre. Quant à Martigny — il a perdu Fiacan passé

à Morges et Svoboda — il se limitera à obtenir l'essentiel. Un lot qui sera également celui de Neuchâtel dont le problème essentiel consistera à résoudre la composition de son bloc défensif — il a perdu cinq titulaires, gardien compris.

A Fribourg, les départs des frères Schmidt et la perte du Canadien Piché seront difficiles à compenser. Les «pingoins de la glace» tablement principalement sur la progression de ses jeunes éléments et sur l'expérience du gardien Boschung (21 ans). Pour sa part Fleurier devrait être un candidat au tour de promotion. Vincent, l'entraîneur-joueur canadien, et Leuenberger tirent une pléiade de jeunes qui la saison passée déjà avaient apporté quelques satisfactions.

TROIS FAVORIS

A l'est, Zurich, Lugano et Davos partent favoris pour une place dans le tour de promotion. Zurich a perdu les frères Wittwer passés à Lugano, Wespeli et Muhlebach (Arosa), mais enregistre les arrivées du gardien Fehr (Klotten) des frères Lott et de Kunzi (Ambrì). Il ne sera pas plus faible que la saison passée. De plus il entend reprendre immédiatement l'ascenseur pour la ligue supérieure. Au Tessin, Lugano s'est renforcé avec les arrivées des frères Wittwer, du Lausannois Wildbolz, du Grison de Genève Servette Pargetzi. Et puis, il y a Molina! C'est une assurance. Quant à Davos, il conserve le statu quo par rapport à la saison passée. L'expérience en plus. Il a toutefois troqué son Canadien Hall par son compatriote Mackinnon.

Pour le reste, il conviendra d'accorder quelques crédits à Zoug, l'un des deux néo-promus avec Langenthal, dont les meilleurs atouts sont Rigolet, Jenni, Stuppen et le Finlandais Martinen. Olten — il avait dominé outrageusement le tour de relégation en janvier-février — reste un prétendant au «tour de la sécurité» au même titre que Zoug, alors qu'Arosa (il a perdu sept joueurs, dont l'international Lindenmann et son entraîneur Ochsner), Langenthal et Bâle se retrouvent probablement dans celui de «l'insécurité».

FORMULE INCHANGÉE

Quant à la formule du championnat elle n'a pas changé: deux groupes de nuit équipes, chaque formation s'affrontant en matches aller et retour, les quatre premiers de chaque groupe formant le tour de promotion, les quatre derniers le tour de relégation.

Ils sont seize remplis d'espoir. Certains grinceront (déjà) des dents à l'issue de la première soirée de samedi...

P.-H. BONVIN

PROGRAMME DE SAMEDI

Groupe ouest: Viège - Lausanne; Fribourg - Neuchâtel; Bienne - Fleurier; Forward - Martigny. Groupe est: Langenthal - Olten, Lugano - Arosa, Zoug - Davos, Zurich - Bâle.

Que se passe-t-il entre les cordes?

Griffith donne une véritable leçon

situé au troisième round, quand Briscoe s'est plaint que son adversaire lui ait porté un coup bas. A part les 7^{me} et 8^{me} reprises, au cours desquelles Briscoe est parvenu à coincer son adversaire dans les cordes, Griffith a pratiquement dicté sa stratégie durant tout le combat.

Selon la plupart des 8500 spectateurs, c'est une véritable leçon de boxe que

Griffith (36 ans) a donné au «robot de Philadelphie», de cinq ans son cadet.

Licata invaincu

Le poids moyen Américain Tony Licata est toujours invaincu. A Mobile (Alabama), il a en effet battu son compatriote Gene Wells aux points dans un combat en dix reprises par décision unanime des juges. Ainsi, le palmarès de Licata s'établit à 46 victoires et 3 matches nuls!

Boxeurs suspendus

Pour ne s'être pas présentés à Glaris, samedi dernier, où se sont déroulés les championnats internationaux de Suisse, trois champions de Suisse ont été suspendus jusqu'aux prochaines joutes nationales, au printemps 1975. Il s'agit du poids mouche Germano Vicini (Colognol), du poids léger Markus Rittershofer (Bâle) et du poids lourd Jean-Claude Cudry (Fribourg). Les Italiens opérant en Suisse Gianni Caraccio (La Chaux-de-Fonds) et Bruno Arati (Berne) ont été frappés de la même sanction pour des motifs identiques.

SPORTS dernière

AUTOMOBILISME

Les responsables de Ferrari ne perdent pas de temps. Après la déconvenue de Watkins Glen, qui a coûté à l'écurie italienne le titre mondial, les techniciens se sont remis au travail en vue de la prochaine saison. Niki Lauda s'est mis en piste jeudi, sur le circuit de Fiorano Modenese, pour les premiers tours de la nouvelle «312-T», destinée à remplacer l'actuelle «B-3». Ces essais se poursuivront ces prochains jours avec le Suisse Clay Regazzoni.

CYCLISME

Le Hollandais Roy Schnitten, nouvelle étoile du cyclisme international doit la grande classe à éclaté au grand jour dans le Grand prix des nations, est désormais considéré comme le rival d'Eddy Merckx dans les épreuves contre la montre. Certains vont même jusqu'à avancer qu'il pourrait, dès l'an prochain, s'attaquer au record du monde de l'heure que détient le Belge avec 49 km 431.

**La Fiat 126 transporte
4 personnes sur 100 km pour
6,5 litres d'essence à 100 km/h.**

Votre voiture ne le peut pas.



Fr. 6500.- + Fr. 50.- forfait pour transport et livraison.

FIAT

J.-P. AERNI, Garage des Jordils S. à r. l., Boudry. Tél. (038) 42 13 95.

MARCEL FACCHINETTI, Garage, 1-3, av. des Portes-Rouges, Neuchâtel. Tél. (038) 24 21 33.

**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**

Pour ce week-end

**CHOUCROUTE
CUITE
FUMÉS CUITS
CHOUX FARCIS**

ROHRER

Contemporains
Groupements-sociétés

Pour la réussite de votre course
mettez toutes les chances de votre côté
en nous demandant une offre
toutes destinations
Envoi gratuit et sans engagement
de votre part.

Ecrivez - téléphonez à

Lido
VOYAGES
TEL. 021/20 72 71 TERREAUX 4 LAUSANNE

1201 GENEVE 20, Terreaux-du-Temple
Tél. (022) 31 40 40 7, Rue de Cornavin

Beau choix de cartes
de visite à l'imprimerie
de ce journal

AF

**Cuisinières
Siemens**
depuis francs
360.-

**Frigos +
congélateurs**
depuis francs
350.-

Grosses reprises
Livraisons partout
Naturellement

**Discount
du Vignoble**
Fornachon & Cie,
Bevaix.
Tél. (038) 46 18 77.



Rue de la Treille 1, Neuchâtel

une
idée
meubles
perrenoud

Prof. médicales
DOCTEUR
J.-P. Clerc
absent
Jusqu'au 2 novembre

DOCTEUR
J. Mondragon
Absent
du 10 au
au 16 octobre.

Nous cherchons à engager

**EMPLOYÉ (E)
DE BUREAU**

pour notre service des achats.
Travail varié et indépendant.

Faire offres, avec curriculum vitae
et prétentions de salaire, à
BÉROCHE S.A., 2025 Chez-le-Bart.
Tél. (038) 55 16 76.

Restaurant AU VIEUX VAPEUR
cherche, pour début novembre,

**UN BON COMMIS DE
CUISINE OU JEUNE
CUISINIER**

Horaire de 16 h à 23 h, lundi con-
gé.
Tél. (038) 24 34 00.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement,
ou pour date à convenir, des

**mécaniciens
qualifiés**

pour les réparations et l'entretien
des machines ;
Conditions intéressantes, avanta-
ges sociaux.

Se présenter ou faire offres écrit-
tes au Service du personnel de
Papeteries de Serrières S.A.,
2003 Neuchâtel, tél. (038) 25 75 75.

ENTREPRISE

de l'industrie du bâtiment, à
Genève, cherche :

**1 COMPTABLE
QUALIFIÉ**

pour tenue de la comptabilité,
contentieux, caisses de compen-
sation et prévoyance, paie des
ouvriers et formalités pour enga-
gement du personnel ouvrier.
Date d'entrée à convenir.

Adresser offres, avec prétentions,
curriculum vitae et références,
sous chiffres J-62177-18 à
Publicitas, 1211 GENEVE 3.

Nous cherchons un

PRODUCT MANAGER

pour s'occuper d'une gamme de spécialités pharmaceu-
tiques.

L'élaboration et la réalisation de plans promotionnels, la
surveillance du marché et des ventes nécessitent cer-
taines connaissances de base du médicament, un esprit
créateur, de l'initiative, le goût des contacts, une bonne
connaissance du français et des notions des langues
allemande et, éventuellement, anglaise.

Prière de soumettre vos offres, documentées, à :

GALENICA REPRESENTATIONS SA
Murtenstrasse-Untermattweg 8
3001 BERNE

Téléphone (031) 55 32 42 (interne 331).

GALENICA

Starprix

Pour notre nouveau magasin à CAP 2000, à Peseux, nous cherchons

quelques dames

travaillant à temps partiel pour aider à la vente,
ainsi qu'une

jeune fille (volontaire)

qui aurait la possibilité d'apprendre nos méthodes modernes de vente
pour éventuellement, plus tard, occuper une place de chef dans un
petit commerce de libre service de notre chaîne.

Si une de ces places vous intéresse, veuillez nous téléphoner pour
convenir d'un rendez-vous.

Starprix CAP 2000, Peseux, tél. 31 26 08
(Mlle Muntwyler)



Nous engageons pour les ventes
de fin d'année

**PERSONNEL
AUXILIAIRE**

pour la vente et l'emballage.
Horaire à temps complet ou partiel ; bon salaire.

Entrée courant novembre et dé-
cembre.

Se présenter ou téléphoner au chef du
personnel, tél. (038) 25 64 64

armourins
neuchâtel

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

Bell

cherche, pour entrée immédiate,

**UN CHAUFFEUR-
LIVREUR**

avec permis A.

Bonnes conditions de salaire. Semaine de 5 jours.

Faire offres à BELL S.A., rue de la Treille 4,
Neuchâtel.
Tél. (038) 24 01 03.

DEMANDES D'EMPLOIS

Atelier de réglages

avec 20 ans d'expérience avec
Omega-Metric et virologes Greiner

**serait encore à même
d'accepter des
commandes.**

Pour réglages de qualité sur
28.800 alternances ou virologes
Greiner avec pt. Att. Aprox.

Adresser offres sous chiffres
H 22326 à Publicitas, 48, rue
Neuve, 2501 Bienne.

Cadre commercial

32 ans, langue française, bonnes
connaissances d'allemand et
d'anglais, expérience vente, orga-
nisation, gestion, recherche emploi
stable avec responsabilités.

Adresser offres sous chiffres
A 354 073 à Publicitas,
rue Neuve 48,
2501 Bienne.

Jeune homme avec maturité
commerciale cherche du

TRAVAIL QUELCONQUE

Entrée à convenir.
Adresser offres écrites à OG 2776
au bureau du journal.

**Pâtissier-
confiseur**

cherche place à
Neuchâtel dans
pâtisserie-confiserie.
Boulangerie exclue.
Toute offre aura
réponse.
Adresser offres
écrites à DR 2726 au
bureau du journal.

**Electronicien
CFC**

5 ans de pratique,
cherche emploi,
région Neuchâtel.
Libre début
décembre.

Adresser offres
écrites à GW 2739
au bureau du
journal.

sommelière

Jeune fille cherche
place de
Entrée début
novembre.
Adresser offres
écrites à LC 2752 au
bureau du journal.

**Dessinateur-
architecte,**

24 ans,
connaissances
pratiques, plans
d'exécution, projets,
cherche emploi à
Neuchâtel.
Entrée Date à
convenir.
Ecrire sous chiffre
14-300536,
à Publicitas S.A.,
2800 Delémont.

A vendre
BAR A CAFÉ

en ville.
Faire offres sous chiffres SJ 2770
au bureau du journal.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce »,
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

HAUTERIVE, 3 pièces pour le 24 octobre.
Tél. 33 48 96, aux heures des repas.

BEVAIX, 2 pièces, neuf, cuisine agencée,
loyer modéré, 24 octobre ou à convenir.
Ecrire sous chiffres 79-9500 aux Annonces
Suisse S.A., case postale, 3001 Berne.

BEVAIX, JONCHERES 5, pour le 24 décem-
bre 1974, studio avec cuisinette agencée,
salle de bains, galetas spacieux place de
parc, location mensuelle : 291 fr. charges
comprises. S'adresser à Henri Bach, Cortail-
lod, tél. 42 21 33.

BOUDRY, rte de la Gare 19, pour le 14 dé-
cembre 1974, appartement 2 pièces cui-
sinière, salle de bains, cave, place de parc,
location mensuelle : 336 fr. charges com-
prises. S'adresser à Henri Bach, Cortail-
lod, téléphone 42 21 33.

CHAMBRE MEUBLEE, confort, à monsieur
sérieux et tranquille. Tél. 25 30 52.

PESEUX : Sous-sol meublé, chambre, cui-
sine, frigo, douche, 215 fr. à personne pro-
pre. Tél. 31 71 84, dès 14 heures.

SAINT-BLAISE, chambre indépendante, meub-
lée, douche, à jeune homme. Téléphone
(038) 33 20 26.

BELLE CHAMBRE, libre à convenir, à demoi-
selle sérieuse. Cuisine, bain à disposition,
près de l'université, prix : 140 fr. Tél.
25 25 83, le matin.

COLOMBIER, studio avec cuisine et bains,
libre le 31 octobre, 306 fr. charges com-
prises. Tél. 41 14 59, dès 18 heures.

NEUCHÂTEL, APPARTEMENT 3 pièces avec
service de conciergerie, 202 fr., libre pour
le 24 novembre ou à convenir. Téléphone
24 44 86.

BEVAIX, immédiatement, chambre indépen-
dante tout confort, 160 fr., tél. 46 19 67.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée,
sanitaire, haut Cortaillod. Tél. 42 14 31.

3 1/2 PIÈCES, bonne situation, Boudry, 480
francs, charges + garage compris. Tél.
42 24 58, dès 19 heures.

BOUDRY 3 PIÈCES, confort, libre dès le 24
novembre. Tél. 53 28 86 entre 16 et 18
heures.

POUR LE 1er NOVEMBRE 1974, aux Char-
mettes 33, bel appartement 2 pièces avec
balcon. Téléphoner au (038) 31 58 10.

A CRESSIER, STUDIO 2 pièces, 44 m2,
cave, galetas, place de parc, 315 fr.,
charges comprises. Tél. 47 10 59, heures des
repas.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à
demoiselle, Tél. 24 34 40.

STUDIO NON MEUBLE, à monsieur, à Neu-
châtel, libre immédiatement. Tél. 24 70 23.

POUR LE 24 OCTOBRE, à l'ouest de la
ville, appartement 2 pièces, tout confort, 415
francs + charges. Tél. 25 68 37 ou 31 74 74.

GARAGE à l'Ecluse, 24 octobre, loyer 75 fr.
Tél. 25 14 69.

STUDIO meublé. Tél. 53 29 39.

APPARTEMENT 2 pièces, libre à partir du
30 octobre. Téléphoner dès 13 heures
au 42 35 59.

PESEUX, CHAMBRE à monsieur suisse
sérieux. Tél. 31 28 08.

SAINT-BLAISE, près gare CFF, chambre
meublée, cuisine, bain, vue, à demoiselle.
Prix avantageux. Offres sous chiffres HZ
2769 au bureau du journal.

STUDIO non meublé. Neuchâtel, centre
ville, dès 1er novembre. Adresser offres
écrites à BS 2763 au bureau du journal.

SAINT-BLAISE, chambre indépendante avec
bain ; tranquillité. Tél. 33 39 28.

A LA NEUVEVILLE, STUDIO meublé, cui-
sine, confort. Tout compris, 250 fr. Télépho-
ne (038) 51 13 48.

A PESEUX, 3 pièces + hall habitable, tout
confort. Tél. 31 72 36.

CHAMBRE INDEPENDANTE, lavabo, eau
chaude, eau froide, W.-C. ; tranquillité. Télé-
phone 36 15 43.

GRAND STUDIO meublé, Cortaillod. Toutes
charges comprises : 250 fr. Tél. 42 12 80, aux
heures des repas.

Demandes à louer

POUR LE PRINTEMPS, jeune couple
cherche appartement à Auvornier, éventuel-
lement à Cornombrèche, ceci pour raisons
professionnelles. Adresser offres écrites à
AR-2762 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2-3 pièces avec confort, en
ville, pour date à convenir. Tél. 24 73 41,
heures des repas.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE est recherchée 2 heures
environ par semaine (le soir ou le samedi).
Tél. 24 21 80.

JE CHERCHE UN OUVRIER à temps partiel,
pour déménagement. Tél. 24 23 75.

EMPLOYEE DE MAISON recherchée pour
ménage de 3 personnes occupées profes-
sionnellement en ville ; temps complet ou
temps partiel. Adresser offres écrites à XN
2783 au bureau du journal.

Divers

POUR LA DEPANNER, personne hospitalisée
cherche une gentille famille, habitant la
campagne, et sans petits enfants, pour
prendre en pension deux bergers allemands
pendant une durée limitée. Adresser offres
écrites à IA 2770 au bureau du journal.

DAME SLAVE dans la cinquantaine en Fran-
ce, cultivée, agréable présentation, indépen-
dante, voudrait connaître homme sérieux, in-
telligent, libre. Ecrire à VL 2781 au bureau
du journal.

LA PERSONNE BIEN connue qui s'est
appropriée la plaque de vélocomte No 8367,
près de l'immeuble Charmettes No 15,
est priée de la remettre au plus tôt à la
conciergerie, sinon plainte sera déposée.

COMMERCES

A remettre
**petite affaire
de fabrication**

sans connaissances spéciales,
quelques heures par semaine.
Gain accessoire. Vente par
correspondance. Clientèle à
développer. Pas d'emplacements
spéciaux. Prix sacrifié :
Fr. 12.000.-. Beaux bénéfices.
(cause maladie.)
Ecrire sous chiffres 200-6858 à
Annonces Suisses S.A., « ASSA »,
1, rue du Vieux-Billard,
1211 Genève 4.

librairie

cherche emploi
intéressant, de
préférence dans
le domaine du livre.
Tél. 41 26 187.

Soudeur

cherche emploi en
qualité de monteur.

Adresser offres
écrites à DM 2584
au bureau du
journal.

ATELIER DE RÉGLAGES

entreprendrait séries,
réglages traditionnels, Greiner
et calibres alternances élevées

Ecrire sous chiffres P 28-130662 à Publicitas,
51, av. Léopold-Robert, 2301 la Chaux-de-Fonds.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce»
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Demands d'emplois

JEUNE ETUDIANT italien cherche n'importe
quel emploi, pour 3 semaines. Tél. 31 75 92.

POUR RESTAURATION, jeune sommelière
désire faire des extra dans la région du Lo-
cle, ou des heures de ménage chez des
particuliers, libre à partir du 12. Adresser
offres écrites à 1110-480 au bureau du jour-
nal.

ETUDIANTE donne leçons particulières d'al-
lemand. Tél. 33 28 52.

DAME cherche emploi de ménage, dans
maison privée, si possible avec logement.
Téléphone (039) 23 57 17.

DAME, grande expérience de l'enseigne-
ment, donne leçons de français et allemand,
à élèves. Tél. 24 09 56.

ETUDIANT donnerait leçons de mathéma-
tiques, 1^{re} et 2^{me} année secondaire. Tél.
31 58 02.

POSEUSE de cadran complet cherche tra-
vail à domicile. Tél. 24 17 85.

FEMME DE MENAGE disposant d'excellen-
tes références cherche emploi quatre heu-
res par jour. Tél. 31 79 79, jours ouvrables
matin.

SECRETARE sténodactylo, libre début
novembre, cherche emploi à mi-temps
centre Neuchâtel-Peseux. Faire offres sous
chiffres SI 2758 au bureau du journal.

DAME 55 ANS, vendeuse, cherche travail
après-midi. Tél. 25 47 27, à partir de 18
heures.

JEUNE FILLE de 16 ans, Suissesse alleman-
de cherche place dans famille pour garder
des enfants et pour aider au ménage. Bonnes
possibilités d'apprendre le français et,
éventuellement de fréquenter des cours
de français, désirées. Adresser offres écrites
à WM 2782 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche place d'aide de
bureau, uniquement le matin. Libre dès le
1^{er} novembre. Faire offres sous chiffres PH
2777 au bureau du journal.

CHAUFFEUR DE CAMIONNETTE cherche
travail le matin. Adresser offres écrites à JB
2771 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche babysitting 4 ou 5
jours par semaine, Région Neuchâtel. Adres-
ser offres écrites à CT 2764 au bureau du
journal.

DAME FERAIT 2 heures de nettoyage le
soir, 2 ou 3 fois par semaine. Tél. 24 64 98,
l'après-midi.

JEUNE ETUDIANTE cherche n'importe quel
emploi l'après-midi ou le soir. Tél. 25 73 54.

JEUNE FILLE cherche place d'apprentie de
bureau en ville. Entrée immédiate. Télépho-
ne 24 76 04 à 12 h et dès 18 heures.

A vendre

2 COSTUMES JUDO, 6 ET 10 ANS; 1 métier
à tisser de table ARN; 1 grille, fer forgé 70
x 185 avec entourage bois; 1 canapé Louis-
Philippe; 1 grille-pain automatique; 2 por-
tes vitrées avec serrure, 85 x 195; 1 porte
vitrée avec entourage; skis, fixations sécu-
rité 160 cm; patins hockey, No 32; maté-
riel de reliure. Tél. 33 31 59.

POUR AUSTIN 1100-1300: 2 pneus neige ra-
diaux, 155 S.R., avec jantes et chambres à
air, regommés, 100 fr.; 2 pneus été Rallye
regommés, neufs, 100 fr. 1 potager le Réve
à 2 trous, 25 fr.; conviendrait pour chalet.
Tél. 24 15 91.

POUR CAUSE IMPREVUE, mobilier neuf rus-
tique, rabais élevé. Tél. 25 87 86, midi et
soir.

POUSSE-POUSSE, chaise haute, parc, etc ;
bas prix. Tél. 24 06 12.

MANTEAU fillette (6 ans), en crush doublé ;
manteau reporter 3 ans. Tél. (038) 42 21 32.

SALLE A MANGER comprenant: buffet,
vaisselier, table à rallonges, 4 chaises rem-
bourrées, couleur palissandre; pour cause
déménagement. Bas prix (éventuellement sé-
parément). Tél. (038) 42 21 32.

2 FOURNEAUX A MAZOUT; 1 citerne, 100
litres; 1 banque de magasin. Tél. 25 05 02.

SKIS métalliques, 195 cm, avec fixations ;
skis en bois, 190 cm; siège enfant pour la
luge; 2 lits style Biedermeyer. Tél. 24 77 83.

FRITEUSE ELECTRIQUE Fritout, avec acces-
soires et instructions, jamais employée : 150
francs (valeur 220 fr.); réfrigérateur Minerva,
140 litres, avec compartiment congélation,
très bon état : 200 fr.; changeur de tension,
110-220 et 220-110 volts (puissance 250 v.),
neuf : 50 fr. Tél. (038) 25 12 71.

VIOLON ANCIEN, de provenance allemande,
datant de 1820-1850, modèle gracieux, parfait
état de conservation; prix : 1600 fr. Télé-
phone 41 16 08.

VESTE DOUBLEE, pour garçon (16 ans), 130
francs. Tél. 31 76 44.

FOURNEAU A MAZOUT en très bon état,
200 fr. et plusieurs clapiers à lapins avec
mangeoire et abreuvoir. Tél. (038) 47 12 86,
heures de repas.

DES POMMES POUR ENCAVER. S'adres-
ser à Famille O. Nydegger, Provins 9, Cor-
naux (samedi matin 12 octobre 1974, s.v.p.).

GRAND DIVAN, et un fauteuil, excellent
état. Tél. 31 33 69.

CHAINE STEREO, 2 x 60 watts, avec quatre
enceintes : 2000 fr. Tél. 24 18 52, heures des
repas.

NICHEE DE CHIENS COURANTS SUISSES,
8 semaines, 100 fr. Tél. (039) 37 13 36.

BATEAU; prix à discuter. Tél. 31 68 32, le
soir.

PIANO BRUN KEMBLE, état de neuf, garan-
tie. Tél. (038) 31 74 46, dès 18 heures.

POUR VW SCARABEE: volant cuir compé-
tition, double carburateur, 4 jantes larges,
185 x 15 (4 trous), 4 amortisseurs cónicos
compétition, allumage électronique. Télé-
phone 36 15 74, dès 18 heures.

SALON CANAPE 4 places; 2 fauteuils; ta-
ble de salon, à l'état de neuf, valeur : 4300
fr. cédés à 2000 fr. Tél. 24 72 87, après 17 h.

TABLE DE SALON transformable; patins
bottines blanches, No 31. Tél. 24 36 87, le
soir.

2 SOMMIERS Latte, parfait état. Tél.
53 18 58.

POMMES DE TERRE Bintje pour encaver,
livrées domicile, prix du jour. Roger Jean-
neret, Montmolin, Tél. 31 12 04.

BUFFET DE SERVICE bois clair, long. 180,
larg. 48, haut. 83 cm. Bas prix. Tél. 33 15 86.

Vive le froid! Avec...

le tricot.



L'Italie qui donne le ton en ma- tière de mode «maille»

a lancé un mot
d'ordre ravissant: les coordonnés en tricot. Des
deux-pièces donc, dont les parties s'harmonisent
parfaitement, sans se ressembler
comme deux gouttes d'eau. La fantaisie
s'y donne libre cours. Voici deux exem-
ples seulement tirés de notre grande
collection: L'un avec «un-dessus-à-
losanges-et-une-jupe-sans» à Fr.98.- seu-
lement; l'autre avec «des-effets-de-raies-
en-hauteur-et-en-largeur» à Fr.118.-
seulement. (Faites donc la comparai-
son!) En vert, rouille ou bleu. Les
deux modèles sont bordés en con-
traste. Tous deux
adorables!

98.-

Comparez façon, prix et qualité! Ça en vaut la peine.

Bienne, rue de Nidau 48

Notre maison de mode ouvre à 9.30 h;

Maisons de mode à Bâle, Berne, Bienne, Coire, Genève, Lausanne, Lucerne, St. Gall, Winterthour, Zurich

le lundi à 13.30 h, le samedi à partir de 8.30 h

BAS PRIX: 1 paire bottines patinage
blanches, No 33, 4 paires chaussures de ski
dont 1 paire Molitor No 39, 1 paire Lange
Compétition No 41, 2 paires Nos 31 et 36.
Tél. 33 15 86.

BUFFET SERVICE, lits, tables, diverses gran-
deurs, chaises, commodes, lavabos marbre,
pharmacie, tableaux, 2 diners, déjeuner,
ainsi que vaisselle et objets divers. Bas prix.
Adresse: Champvèreyres 55, Monruz. Télé-
phone 24 06 44.

ENSEMBLE SKI NYLON, jamais porté (pan-
talon, salopette et veste col et manchettes
fourrure), taille 40, bleu roi, valeur 140 fr.
cédé à 80 fr. Tél. 31 58 02.

BELLE ROBE lainage, vert mode, taille 42,
120 fr. Tél. 41 22 21, heures des repas.

TABLE DE SALON mosaïque grise à des-
sins pied noir, 130 fr. 25 96 58, heures
des repas.

TRICOTS machine. Tél. 24 18 91.

ORGUE ELECTRIQUE Extravoice by
Hammond, moitié prix, pour cause manque
de place. Tél. 25 31 36.

FOURNEAU A MAZOUT avec citerne 650 l.
+ bac; machine à laver 380 W. Télépho-
ne 25 98 95.

CHAISE SECURIAL 40 fr.; poussette
pousse-pousse. 60 fr. Tél. (038) 42 22 91.

4 PNEUS NEIGE Tubeless 750 x 14 état de
neuf. Tél. 33 20 58.

UN IMPORTANT LOT enveloppes du 1^{er}
jour 90%, en bloc de quatre, 1086 pièces
dans classeur luxe, le lot à 1 fr. la pièce.
Tél. 31 74 91, heures des repas.

ENVELOPPES premier vol Swissair 461
pièces, dans classeur luxe, le lot à 2 fr. 50
la pièce. Tél. 31 74 91, heures des repas.

TIMBRES ANCIENS français début des clas-
siques français Cérés, Empire, Bordeaux
jusqu'au Souge Côté Yvert, 11.000 fr. Prix
1300 fr. Tél. 31 74 91, heures des repas.

FRITEUSE FRI-FRI Piccolo 2000 watts, 220
volts, valeur 338 fr.; cédée à 100 fr.; fer à
vapeur Jura 40 fr.; radio-tuner Philips, avec
enregistreur à cassette stéréo, neuf, y com-
pris 2 haut-parleurs 15 watts et câble, valeur
1100 fr., cédé à 750 fr. Projecteur cinéma
Eumig double 8 mm, valeur 525 fr., cédé à
150 fr., avec quelques films; environ 20
roues de char, diverses grandeurs, dès 25
francs pièce. Tél. 51 20 51.

BATTERIE D'ORCHESTRE complet. Prix:
950 fr. Tél. (038) 53 29 38, heures des repas.

GRANDE BIBLIOTHEQUE vitrée, 2 fauteuils.
Tél. 25 65 40, dès 12 heures.

CUISINIERE A GAZ, marque Rochat, belle
occasion. Tél. 25 68 50.

DEUX PAIRES souliers de ski noirs à bou-
cles, No 36, à 25 fr.; une paire souliers de
ski noirs, à lacer, No 43, 25 fr.; patins pour
fille, No 37, 20 fr.; patins pour garçon, No
39, 20 fr. Tél. 31 69 52, heures des repas.

ENSEMBLE DE SKI dame, taille 36, état
neuf; 3 complets, 1 paletot monsieur taille
52, excellent état. Bas prix. Tél. (038)
67 12 73.

POUR VOLVO 144 et 164, 4 jantes avec
pneus d'hiver radiaux. Bas prix. Tél. 33 41 59.

4 MANTEAUX DAMES. Fr. 35.— à 60.—; 4
robes de grossesse, tailles 38-40-42, envoi au
choix. Tél. 41 19 48.

PIGEONS STRASSER bleus ou échange
contre lapin. Tél. 36 15 43.

4 PNEUS NEIGE 2 CV 4. Prix très avant-
ageux. Faire offres sous chiffres KC 2772 au
bureau du journal.

PIECE DE MONNAIE suisse en argent. Une
certaine quantité depuis 1850. Egalement,
séries pour débutant collectionneur. UN
TOUT BON PLACEMENT. Renseignements et
conseils: Tél. 53 30 24.

VETEMENTS MODERNES, taille 36, bas prix.
Tél. 31 76 44.

MANTEAU (de loup), état neuf, taille 42-44.
Tél. 46 10 58.

Demands à acheter

CUISINIERE A GAZ 4 feux, en bon état. Télé-
phone 24 73 41, heures des repas.

SKIS DE DESCENTE, 90 cm environ; skis
de fond, 160 cm, avec chaussures, No 35-36.
Tél. (038) 61 21 34.

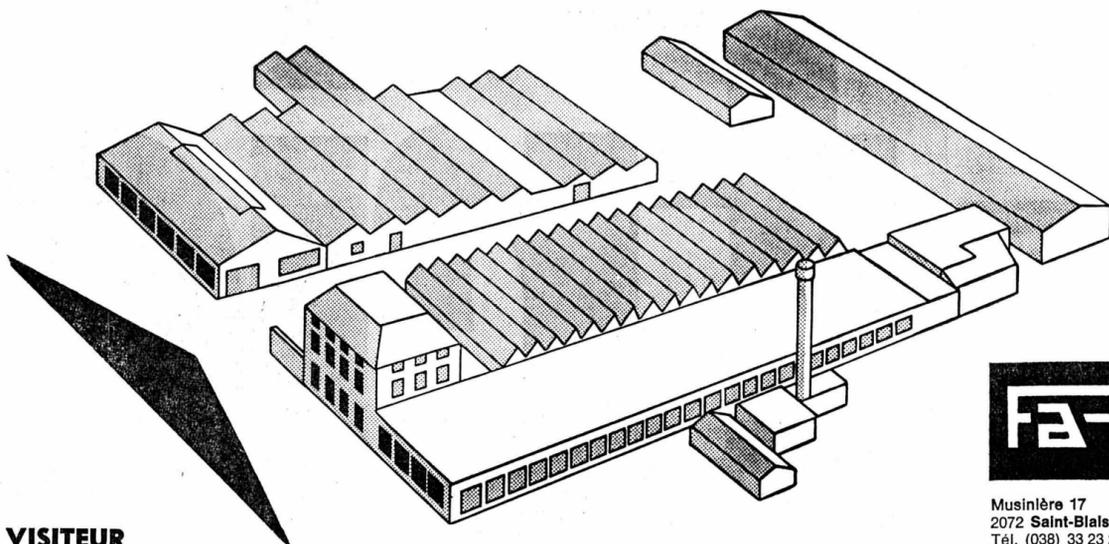
PATINS FILLE, No 27-28; patins garçon, No
33. Tél. 31 50 28.

SAMEDI 12 OCTOBRE 1974

De 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h

PORTES OUVERTES

Les ateliers sont en activité
Fabrication de radiateurs RUNTAL
Articles tôlerie industrielle
Machines et automates à souder



Musinlière 17
2072 Saint-Blaise
Tél. (038) 33 23 23

COLLATION - CADEAU SOUVENIR À CHAQUE VISITEUR

**SOCIÉTÉ DANTE ALIGHIERI
COURS D'ITALIEN**

Débutants - Perfectionnement - Littérature

21 octobre - 24 mars : 20 leçons, de 20 h à 21 h 30 :
Prix du cours : Fr. 80.— ;
membres, apprentis, étudiants : Fr. 70.—.

Se renseigner et s'inscrire auprès de Mme Castella, ch. Boine 55,
2000 Neuchâtel, tél. 25 60 51.



C'EST À LA CITÉ



que vous trouverez ce

DOUILLET PULLOVER

pour dame, acryl uni, mailles fantaisie dans un grand choix de coloris mode.

24 80



La Cité

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

DENNER toujours plus avantageuse



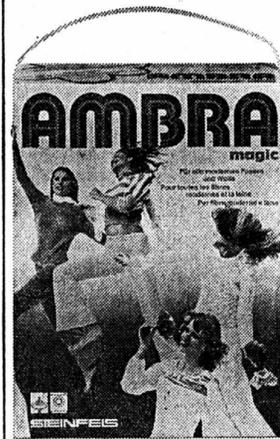
MAGGI
sauce liée instantanée
110 g
maintenant **1.30**
seulement prix de vente 2.10
38 % meilleur marché
(100 g = 1.18)



**JACOBS
CRONAT**
sans caféine 100 g
lyophilisé
maintenant **5.25**
seulement prix de vente 8.50
38 % meilleur marché



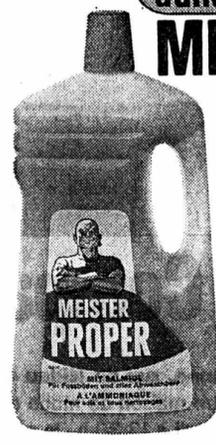
Gerber 200 g
fromage fondu assortis prix de vente 2.80
maintenant **1.80**
seulement
35 % meilleur marché



**AMBRA
magic**
pour toutes les fibres
modernes et la laine
maintenant **6.50**
seulement prix de vente 1420 g
35 % meilleur marché
(1 kg = 4.58)



nouveau dans l'assortiment
KEK
shampooing sec pour tapis
450 g prix de vente 5.90
maintenant **3.50**
seulement
40 % meilleur marché
(100 g = —.78)



nouveau dans l'assortiment
**MEISTER
PROPER**
nettoie tout
prix de lancement 2 litres **7.50**

**SUPER-DISCOUNT
DENNER**

- Genève
— 36, rue Prévoist-Martin (Palmistes)
— 42, rue de Lausanne (Les Pâquis)
— 81, rue de Lyon (Chermilles)
- Carouge
15, avenue Praille
- Lausanne
— A, chemin d'Entre-Bols (Bellerive)
— 143, avenue de Cour (Le Repas)
— 90, rue de Genève (Sébellin)
- Corsier s/Vevey
42, avenue Reiller
- Sion
7, rue des Cédres
- Monthey
20, avenue de la Gare
- Fribourg
85, Pérolles
- Neuchâtel
42, rue des Sablon
- Yverdon
8, rue des Remparts
- Payeme
12/14, rue de Lausanne
- Bienne
— 44, rue de la Gare
— 49, rue du Moulin
— place de la Croix (rue Alfred-Aebi) (avec produits frais)
- Moutier
2, rue du Moulin

MAK-4/111074



FOURNITURES PHILATELIQUES
RAYMOND LEBET
Rue du Rocher 26-28
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 25 37



Maturité
dans le détail

Une sportivité «innée» a fait la célébrité des modèles BMW 1602, 1802, 2002 et 2002 ti. Une propriété fondamentale, dès le départ payante par les soins toujours voués aux détails. Les BMW 2 portes se distinguent par la constance des modèles et une maturité exemplaire. Pour le plaisir des conducteurs réfléchis.

BMW — plaisir de conduire

Agence officielle:
GARAGE DU 1^{ER} MARS SA
Pierre-à-Mazel 1
tél. 038/24 44 24
2001 Neuchâtel



Importateur: MOTAG, Dielsdorf

RADIO
Confiez au spécialiste
**la réparation
de votre appareil
NOVALTEC**
TELEVISION
Parcs 54 Tél. 25 88 62

DAIM
Pour le nettoyage
(veste 30 fr.,
manteau 33 fr.,
canadienne 35 fr.),
une bonne adresse:
PRO-DAIM,
Grand-Rue 30,
1844 VILLENEUVE.
Tél. (021) 60 15 46.

SUPERBES BOUILLI ET RÔTI DE BŒUF
extra-tendres
Poulets FIN-BEC
Les bonnes petites **LANGUES**
Belles tripes bien cuites du pays
Rue Fleury 20 NEUCHÂTEL
max Hofmann
T.25 1050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE

**DIZERENS-DUPUIS
NEUCHÂTEL S.A.**
Maillefer 34-36 - ☎ 25 49 64
toutes clôtures — grillages,
palissades — fer, bois
béton

A vendre
**700 pièces
de 5 fr**
françaises
« Semeuse » de
1960 à 1969.
S'adresser à
Milo André Cudia
Hôtel Suisse,
2800 Delémont.

Le Créateur
a conçu
de nombreux
types d'humains...

les délicats, par exemple

**Le confort-repos sur mesure
s'impose donc.**

Pour leur santé délicate, ils ont besoin d'un matelas qui leur assure une chaleur bienfaisante et douillette. Superba rembourse ses matelas de pure soie naturelle, de laine vierge blanche ou de coton finement cardé (selon le modèle). Donc de fibres naturelles de première qualité, qui compensent tout naturellement les écarts de température ou d'humidité et retiennent la chaleur. Renseignez-vous dans un magasin spécialisé arborant l'emblème Superba.

meilleur soutien, pour un sommeil plus sain

**A L'HÔTEL
DE LA COURONNE**
AUX BRENETS Famille Ed. Senn
CE N'EST PAS LE COUP DE FUSIL
ET POURTANT...

LA CHASSE Y EST BONNE!

LE CIVET DE CHEVREUIL	Fr. 11.—
LE PERDREAU SUR CANAPÉ	Fr. 16.—
LES MÉDAILLONS DE CHEVREUIL	Fr. 17.50
LA SELLE DE CHEVREUIL (2 pers.)	Fr. 45.—

LE FAISAN FLAMBÉ SOVAROFF
Toutes spécialités de viandes et tous desserts flambés.
NOTRE SALLE A MANGER DÉCORÉE
Réservez votre table - Tél. (039) 32 11 98

VOS OPTICIENS

MODERN'OPTIC
Pierre Miéville - Manuel Lazaro
rue de la Place-d'Armes 6 NEUCHÂTEL
+ maître opticien +
Tél. 24 27 24.

armourins

nouveauté

Loden - tissu de laine épais et imperméabilisé dont on fait des manteaux et des pélerines. (Petit Robert, page 1003)

Il s'agit donc d'épais, imperméabilisés, chauds, agréables à porter, toujours impeccables, pratiques, pas salissants, solides, aussi bien féminins que virils, ils vont sur tout et partout. C'est donc vrai. Venez vous convaincre!

Notre collection loden offre des modèles pour tous, à des prix avantageux. Essayer un loden, c'est l'adopter! Pour tout l'hiver.

La grande cape en loden vert, particulièrement pratique et allurée, tailles S-M-L: **169.-**

Le caban pour homme, olive ou noir, tailles 44 à 54, très avantageux: **139.-**

Manteau en loden pour enfant (fille ou garçon), avec capuchon (jusqu'à 10 ans), doublure à carreaux. En vert, taille 6 ans: 129.—, 8 à 12 ans: 149.— **129.-**

mieux vivre - avec armourins
c'est aussi pouvoir acheter meilleur marché

**3 PRIX GERLE
3 BONNES AFFAIRES**

BLOUSE CHEMISIER
unie pour dame, longues manches,
65 % polyester 35 % coton; tailles 36 à 46
1990

BLOUSE CHEMISIER
acryl uni, manches longues,
col et poignet brodés, grand choix
de coloris mode
27.-

ROBE
pour dame, manches longues
jolies impressions mode, tailles 40 à 48
59.-

FERMÉ LE LUNDI FERMÉ LE LUNDI
Ruelle Dublé 3

La Gerle

Ameublement et tapis neufs

Grande vente du stock à des prix incroyables

SAISISSEZ VOTRE CHANCE!

Avant tout achat, rendez-nous visite. Vous serez étonnés de connaître NOS PRIX DISCOUNT extrêmement favorables. Vous pourrez voir, de plus, ce qui se fait de mieux dans les derniers modèles de meubles. Tout ceci, à notre exposition de 2500 m².

Par exemple : parol noyer 250 cm Fr. 1380.— ; parol palissandre Fr. 1280.— ; chambre à coucher noyer dès Fr. 1480.— ; chambre à coucher de rêve, Rio-palissandre Fr. 3980.— ; salon dès Fr. 690.— ; salon avec lit et matelas Fr. 1580.—

Grand choix de tapis d'Orient

à des prix discount, dont quelques pièces tout particulièrement belles.

Garantie

Tous nos meubles sont fabriqués de façon conventionnelle et non « bon marché ».

Echanges de meubles

Nous vous ferons volontiers une offre de reprise. Vous en serez satisfaits !

30 mois de crédit

à des conditions légales (acompte 25 %).

Les réservations et entreposages peuvent se faire gratuitement. Livraison dans toute la Suisse. Sur demande, nous assurons votre déplacement aller-retour depuis la gare de Bulle.

OUVERTURE : tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ou à tout autre moment de votre choix, sur rendez-vous.

HALLE DE MEUBLES DISCOUNT - BULLE MAURER & Cie

Route du Verdel 4 (sortie de ville, direction Morlon) - Tél. (029) 2 74 41
— GRAND PARKING —

OCCASIONS

CRÉDIT ÉCHANGES

Ford Consul L

1973 vert métallisé

Jaguar 3,8 S

verte Fr. 2900.—

Opel Record S

1970, bleue

Fiat 500

1972, orange 15.000 km

VW 1302

1971, beige

ID 19

1968, verte Fr. 4600.—

D Super 5

1972 vert métallisé boîte 5 vitesses 41.000 km

Consul GT

1972 jaune 20.000 km

Fiat 127

1972 blanche

Mazda 616

1973, blanche

Daimler 4,2

1973, bleu foncé boîte automatique

Mini 1000

1969 beige

GRATUIT

le 20 décembre 1974

par **TIRAGE** au sort

une

2 CV neuve

CITROËN

Garages Henri Favre

Apollo

Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

OCCASIONS EXPERTISÉES

VW 1300, 1968
FIAT 128, 1970
PEUGEOT 304 S, coupé, 1973
CITROËN DW 23, Pallas Inj., 1973
PORSCHE 911 S, 1969
SUNBEAM 1250, break, 1973
CITROËN MEHARI, 1974
SIMCA 1100 S, 1973
SIMCA 1100 TI, 1974
CITROËN GS 1200, club, 1973
FORD CONSUL 2000 L, 1973
BMW 2002, 1969
Garage Claude HOTZ, Fleurier.
Tél. (038) 61 29 22.

Lancia Beta coupé 1800

Première mise en circulation mai 1974, 4200 km. Couleur : marron métallisé. Etat de neuf. Cédée à 17.400 fr.

Apollo
Garages Henri Favre
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

Démolition de la Rincieure achète tous véhicules hors d'usage

ainsi que fers et métaux rendus sur chantier.
Anker, Savagnier, tél. 53 26 76.
OUVERT SANS INTERRUPTION.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

W. Bolliger

PARCS 82 - TEL. 25 10 95

vous propose en fin de semaine

CHOUROUTE GARNIE

FUMÉ ROULÉ SAUCISSON LARD

CIVET DE CHEVREUIL

Dame

distinguée, sympathique, désire rencontrer monsieur cultivé entre 60 et 70 ans, en vue de mariage.

Adresser offres sérieuses, avec photo, sous chiffres TK 2780 au bureau du Journal.

ENTREPRISE P.-A. CHATELAIN

entreprind tous genres de peinture, papiers peints

Prix avantageux

Téléphoner aux heures des repas au (038) 31 15 49.

La bonne cuisine Café du Théâtre

A vendre ou à louer

pianos

neufs à partir de Fr. 45.— location mensuelle.

Pianos à queue et orgues avantageux

G. Heutschl
Tél. (031) 44 10 82.

Occasion exceptionnelle

SKIS + CHAUSSURES

de la saison 1973-1974

jusqu'à **30%** de réduction

Max Muller Sports

sous les Arcades
Tél. (038) 25 19 93

A vendre cause double emploi

Lada

modèle 1973, 27.000 km, expertisée. Prix à discuter.

Tél. (024) 21 15 19, heures des repas.

Capri 1600 GT

Peinture-moteur B.V. neufs, jantes larges, expertisée. Fr. 4500.—. Facilités.

Tél. (021) 71 58 04.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Occasion unique

A vendre de particulier, pour cause imprévue,

Morris Marina 1,8 Coupé

Modèle 1974. Superbe occasion 10.000 km en parfait état. Prix : Fr. 7800.—. Garantie 3 mois. Echange possible.

Garage R. Waser
Rue du Seyon 34-38
2000 Neuchâtel.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre

Ford Capri

GT 2000 50.000 km, bon état, 6500 fr.

Téléphoner au heures des repas. 41 13 88.

GARAGE DU LITTORAL

M. + J.-J. SEGESSEMAN & CIE

NEUCHÂTEL - Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

Occasions uniques

MINI 1000

1971, 76.000 km, rouge

DATSUN 1200

Coupé, 1972, 37.000 km jaune. Voitures expertisées parfait état. Prix imbattables.

Garage M. BARDO S.A., Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

Soling Z 120 transparent PABO

est à vendre pour cause achat Publo, voiles 1973 et 1974.

R. Bourquin, av. de Thiègne, 1350 Orbe.
Tél. (024) 41 34 74.

A vendre

Suzuki 250

GT, modèle 1973, 15.000 km ; prix à discuter. Pour tous renseignements, téléphoner au (038) 61 28 01, entre 18 h 30 et 19 h 30.

MERCEDES 220 S

1965, impeccable, expertisée, 5500 fr.

MERCEDES 220 S

1964, expertisée, 3800 fr.

CHRYSLER VALIANT

1965, expertisée, 3500 fr.

Tél. 24 33 50 ou 25 29 50.

PEUGEOT 504 Break

1972, 11 CV, blanche 5 portes, Fr. 9000.— Expertisée, Garantie.

GARAGE DU LITTORAL

M. + J.-J. SEGESSEMAN & CIE

NEUCHÂTEL - Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

GASTHOF KREUZ FINSTERHENNEN

recommande ses

spécialités de chasse

Famille W. Marolf-Gutknecht
Tél. (032) 86 17 44.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre

Suzuki TS 125

modèle 1973, 9000 km + casque.

Tél. (038) 25 06 53.

A vendre

Fiat 125 S

parfait état, expertisée, 3200 fr.

Tél. (038) 31 50 65, de 18 à 20 heures.

A vendre pour cause de double emploi

Peugeot 504

année 1971, 65.000 km, expertisée.

Tél. (038) 51 37 13.

A vendre éventuellement à échanger contre Mini 1000

Alfa 1600 Super

1972, 40.000 km, expertisée.

Tél. (038) 53 36 21.

A vendre

Fiat 132

voiture neuve, bleu foncé, avec rabais. Reprise éventuelle.

Garage du Vully Agence Austin, 1781 Praz.
Tél. (037) 71 29 79.

A vendre

Fiat 128

1973, 45.000 km, blanche, intérieur simili noir, très bon état mécanique et général. Pneus neufs. Et toujours

avec rebats, et des occasions.

Garage du Vully Agence Austin, 1781 Praz.
Tél. (037) 71 29 79.

A enlever tout de suite ! Nous vendons jusqu'à épuisement du stock des

caravanes et mobil-homes d'exposition

et d'occasion à des prix particulièrement avantageux. Conditions de paiement favorables. Location-vente, leasing.

A décision rapide, choix important.

Caravan Waibel S.A. 3322 Schönhubli-Berne
Tél. (031) 85 06 96.

A vendre

Fiat 128

1973, 45.000 km, blanche, intérieur simili noir, très bon état mécanique et général. Pneus neufs. Et toujours

avec rebats, et des occasions.

Garage du Vully Agence Austin, 1781 Praz.
Tél. (037) 71 29 79.

des Mini neues

avec rebats, et des occasions.

Garage du Vully Agence Austin, 1781 Praz.
Tél. (037) 71 29 79.

des Mini neues

avec rebats, et des occasions.

Garage du Vully Agence Austin, 1781 Praz.
Tél. (037) 71 29 79.

des Mini neues

avec rebats, et des occasions.

Garage du Vully Agence Austin, 1781 Praz.
Tél. (037) 71 29 79.

A vendre

Fiat 128

1973, 45.000 km, blanche, intérieur simili noir, très bon état mécanique et général. Pneus neufs. Et toujours

avec rebats, et des occasions.

Garage du Vully Agence Austin, 1781 Praz.
Tél. (037) 71 29 79.

des Mini neues

avec rebats, et des occasions.

Garage du Vully Agence Austin, 1781 Praz.
Tél. (037) 71 29 79.

A vendre

Fiat 128

1973, 45.000 km, blanche, intérieur simili noir, très bon état mécanique et général. Pneus neufs. Et toujours

avec rebats, et des occasions.

Garage du Vully Agence Austin, 1781 Praz.
Tél. (037) 71 29 79.

des Mini neues

avec rebats, et des occasions.

Garage du Vully Agence Austin, 1781 Praz.
Tél. (037) 71 29 79.

Garage HIRONDELLE PIERRE SENN

PIERRE-A-MAZEL 25
TÉL. 24 72 72

Garage du Chasseron Le Bey

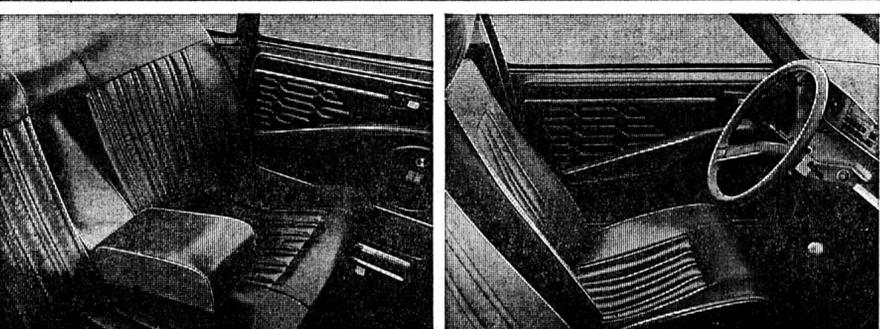
1400 Yverdon.
Tél. (024) 24 22 88.

A vendre

ALFA ROMEO 2000 GTV

neuve, pour cause de rupture de contrat. Prix très intéressant. Garantie d'usage.

GARAGE DU VAL-DE-RUZ,
2043 Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15 ou (038) 41 37 03, le soir.



Le raffinement n'est plus le privilège des grosses voitures.

Au progrès technique de la GS - moteur robuste et silencieux à refroidissement à air, suspension hydropneumatique, 4 freins à disque assistés, traction avant - s'ajoute maintenant le raffinement dans le confort de la GS Pallas : glaces teintées, appuis-tête incorporés, peinture métallisée font partie de l'équipement de série. Le sol et la plage arrière sont recouverts de tapis moquette ainsi que la garniture des portes.

Sur demande, votre GS Pallas aura même un toit «Vinyl» ou un toit ouvrant. Pour Fr. 12.690.—, la GS Pallas n'a vraiment rien à envier aux grandes.

La nouvelle gamme Citroën GS : 6 modèles de Fr. 9990.— à Fr. 12.690.—.

CITROËN GS

Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel : Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12 Yverdon : Garage Nord Apollo S.A. tél. (024) 24 12 12 Boudevilliers : Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37 Cortallod : F. Zeder, tél. 42 10 80 Fleurier : Claude Hotz, tél. 61 29 22 Fontainemelon : W. Christinat, tél. 53 34 77 Pesoux : M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74 Saint-Blaise : J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88 Valangin : M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Téléphonez au **24 12 12** pour un essai de 24 heures

CITROËN Apollo
Garages Henri Favre
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

Meubles d'occasion à vendre

provenant d'échanges :

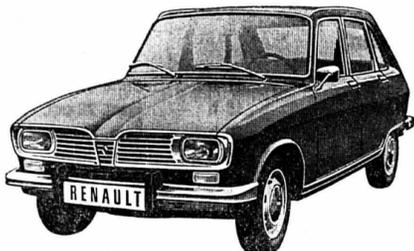
chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.

Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser aux entrepôts Meubles Meyer - Bôle (NE)

samedi matin de 8 à 12 heures

AUTOMOBILISTES ! Prenez la direction Colombier - Bôle. Grande place de parc.



Elle parle d'elle-même

Ses performances et sa maturité technique en disent plus long qu'un flot de paroles: traction avant, suspension indépendante sur les quatre roues, amortisseurs hydrauliques, télescopiques, barres anti-roulis à l'avant et à l'arrière. Sa carrosserie est protégée par cinq couches de peinture. Son confort intérieur est grand et offre 6 places et 1200 litres aux bagages.

Un essai de la Renault 16 vous convaincra.

RENAULT 16

Garage des Falaises S. A.
94, route des Falaises
2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 02 72

À LOUER

A louer machines à écrire, à calculer, à dicter

au jour, à la semaine, au mois, ou avec le système location-vente chez

REYMOND, fbg du Lac 11, Neuchâtel, Tél. 25 25 05.

A vendre chienne berger allemand, 2 ans, très affectueuse. Tél. (024) 21 23 22 entre 18 et 19 heures.

Préamplificateur avec entrées pour deux magnétophones et deux tables de lecture. Possibilité de copie sur deux magnétophones avec contrôle immédiat de l'enregistrement.

A 720
Tuner digital à syntonisation par pas de 50 KHz. Synthétiseur de fréquence piloté par quartz, d'où une précision d'accord de 0,005%.
Affichage numérique lumineux à 5 chiffres. Cinq touches de présélection sans dérive d'accord.

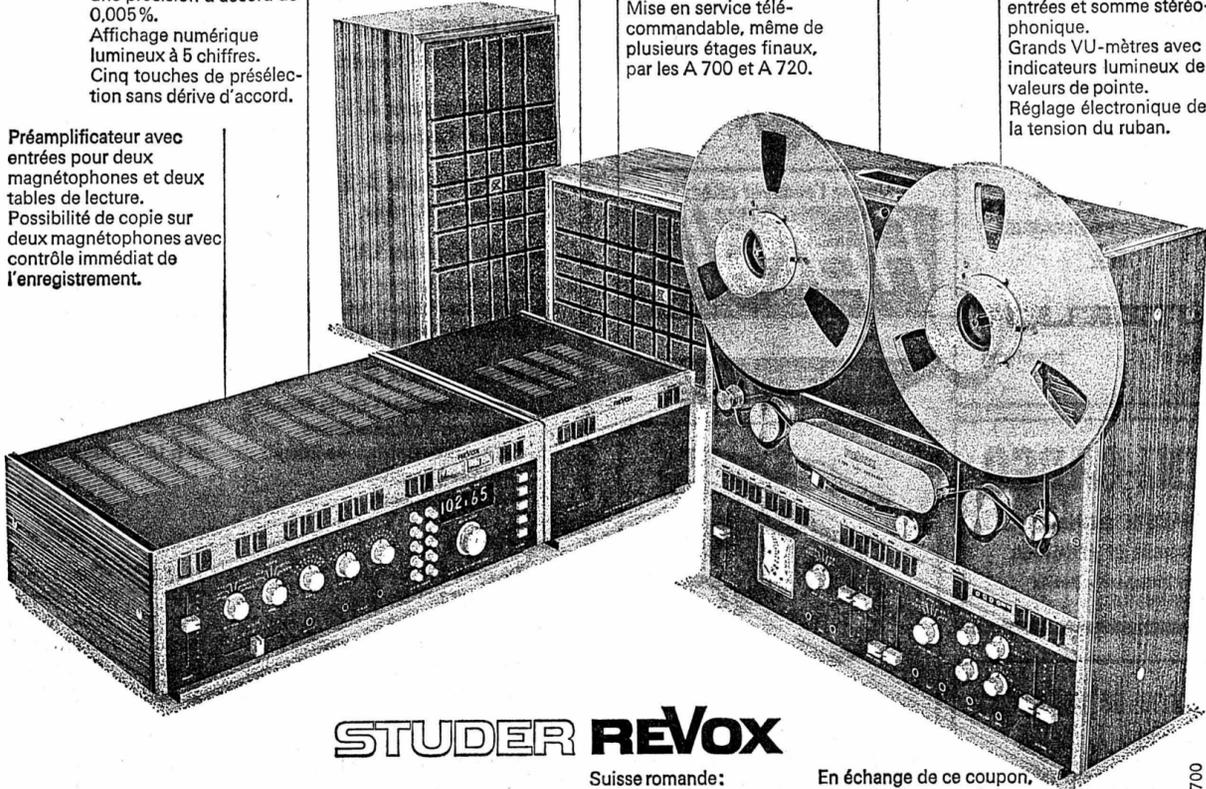
AX 4-3 / AX 3-3
Développés et construits par REVOX. Conception alliant un rendement élevé à une forte résistance à la surcharge pour un taux de distorsion minimum. Puissance admissible efficace/musical:
AX 3-3: 40 watts/60 watts
AX 4-3: 60 watts/80 watts

A 722
Etage final stéréophonique de 120 watts de puissance efficace et 180 watts de puissance musicale. Conçu pour un minimum de distorsion et un maximum de fiabilité.

Etage différentiel d'entrée et étage final complémentaire. Mise en service télécommandable, même de plusieurs étages finaux, par les A 700 et A 720.

A 700
Platine à 3 moteurs asservis électroniquement. Trois vitesses: 9,5-19-38 cm/sec. Stabilisation du cabestan par quartz de synchronisation à 1,6384 MHz. Logique digitale de commande à LSI.

Pupitre de mélange à 4 entrées et somme stéréophonique. Grands VU-mètres avec indicateurs lumineux de valeurs de pointe. Réglage électronique de la tension du ruban.



STUDER REVOX

Suisse romande:
REVOX ELA AG
1025 St-Sulpice VD
France:
REVOX-FRANCE
25bis rue Marbeuf
75-Paris 8e
Belgique:
REVOX BELGIUM SA,
71-75 rue des Aduatiques,
1040 Bruxelles

En échange de ce coupon, vous recevrez une documentation des produits REVOX

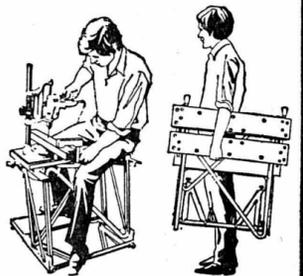
161-700

Black & Decker

Nouveauté sensationnelle
Etabli et étai universel
Workmate
pliant et portatif



Hauteurs de travail réglables 62+63 cm stabilité absolue 250 kg charge utile Vous serez même les pièces les plus encombrantes



Aussi très pratique pour travailler avec les outils électriques.

Fin ? Pliez et réduisez !

255.- seulement

L'extraordinaire Black & Decker Workmate

12 mois totale Garantie

H. BAILLOD S.A.

Neuchâtel Bassin 4 - Tél. 25 43 21

HAEFLIGER & KAESER S.A.

Neuchâtel Ch. des Mulets 3. Tél. 21 11 21

PHILIPPE ROY

Couvet Grand-Rue 16. Tél. 63 12 06

RENÉ-L. KUMMER

Saint-Aubin. Temple 28. Tél. 55 15 85

QUINCAILLERIE DE LA COTE

Peseux Rue de Neuchâtel 12. Tél. 31 12 43.

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse. Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

HERO-TISMIE
Livres français, films, magazines, photos, gadgets. Tout pour l'hygiène moderne. Toutes les dernières nouveautés. Documentation discrète, sans engagement, contre Fr. 1.- en timbres. **POUR ADULTES SEULEMENT**
P. O. Box 619 - 8034 Zurich

fresh count

SUCHARD Express, 1 kg	au lieu de 10.40	6.90	Dixan tambour	15.40
CAFÉ HAG 200 g	au lieu de 3.75	2.60	Maga jumbo	17.90
HARICOTS moy. Hero, 840 g	au lieu de 2.30	1.50 (100 g = -18)	Floris jumbo	17.90
BISCUITS 3 roul. Toggenburg	au lieu de 4.20	2.95	Vel liquide citron	au lieu de 3.95 2.95
ROSÉ du Pavois	la bout. 7/10	2.80	Bac désodorisant	au lieu de 9.50 6.20
FIESTA Rouge d'Espagne	le litre	2.25	Four à raclette Stöckli	au lieu de 98.— 79.50
BIÈRE Cardinal sixpack	au lieu de 5.80	4.10	Ravioli Roco, 880 g	au lieu de 2.80 1.90 (100 g = -21)

Neuchâtel - Quartier de **MONRUZ**

fresh count

La formule toute fraîche du discount

L'annonce reflète le marché de Neuchâtel

Sports **FAN** Sports
L'EXPRESS**ACNF 1974-1975****HORAIRE OFFICIEL DES MATCHES**

Liste des matches des 12 et 13 octobre 1974

1re ligue :

Audax I - Meyrin I	15 h 15	Dim. 13 oct.
Boudry I - Berne I	13 h 45	Dim. 13 oct.
Le Locle I - Stade Nyonnais I	15 h	Dim. 13 oct.

Interrégionaux A 1 :

NE Xamax - Lausanne	15 h 15	Dim. 13 oct.
---------------------	---------	--------------

Interrégionaux A 2 :

Le Landeron - St. Imier	13 h 30	Dim. 13 oct.
-------------------------	---------	--------------

Talents Juniors LN

La Chaux-de-Fonds - Yverdon (EA)	15 h 15	Sam. 12 oct.
La Chaux-de-Fonds - Yverdon (EB)	15 h 15	Sam. 12 oct.
La Chaux-de-Fonds - Yverdon (D)	16 h 35	Sam. 12 oct.

Interrégionaux B :

1. Chaux-de-Fonds - Etoile Sporting	10 h	Sam. 12 oct.
2. Hauterive - Villars s-Glâne	13 h 45	Dim. 13 oct.
3. NE Xamax - Chavannes-Epenex	15 h 15	Dim. 13 oct.
4. Central - Lausanne		
5. Renens - Fribourg		

IIe ligue :

6. Hauterive I - Serrières I	15 h 30	Dim. 13 oct.
7. Superga I - Bôle I	15 h	Dim. 13 oct.
8. Marin I - Couvet I	15 h	Dim. 13 oct.
9. Fontainemelon I - Corcelles I	15 h	Dim. 13 oct.
10. La Sagne I - Béroche I	14 h 30	Dim. 13 oct.
11. NE Xamax - St. Imier I	9 h 45	Dim. 13 oct.

IIIe ligue :

12. Le Locle II - Comète I	10 h	Dim. 13 oct.
13. Le Parc I - Auvernier I	10 h	Dim. 13 oct.
14. St. Imier II - Châtelard I	10 h	Dim. 13 oct.
15. Gorgier I - Lignières I	14 h 30	Dim. 13 oct.
16. Cortaillod I - Floria I	15 h 30	Dim. 13 oct.
17. Espagnol I - Ticino I	15 h 30	Dim. 13 oct.
18. L'Areuse I - Sonvilier I	15 h	Dim. 13 oct.
19. Gen. s-Coff. I - St-Blaise I	15 h	Dim. 13 oct.
20. Colombier I - Hauterive II	10 h 15	Dim. 13 oct.
21. Deportivo I - Travers I	15 h	Dim. 13 oct.
22. Etoile I - Fleurier I	9 h 30	Dim. 13 oct.
23. Dombresson I - Superga II	15 h 30	Dim. 13 oct.

IVe ligue :

24. Auvernier II - Gorgier II	8 h 30	Dim. 13 oct.
25. Cortaillod II - Boudry II	9 h 30	Dim. 13 oct.
26. Bôle II - Béroche II	10 h	Dim. 13 oct.
27. Pal-Friul I - Colombier II	8 h 15	Dim. 13 oct.
28. Audax II - Salento I	10 h	Dim. 13 oct.
29. Corcelles II - Espagnol II	10 h	Dim. 13 oct.
30. Le Landeron Ia - Serrières II	15 h 15	Dim. 13 oct.
31. St. Blaise IIb - Centre portugais I	9 h 45	Dim. 13 oct.
32. Marin IIb - Comète IIa	9 h 45	Dim. 13 oct.
33. Comète IIb - Cressier I	10 h 15	Dim. 13 oct.
34. Cornaux I - Lignières II	15 h	Dim. 13 oct.
35. Le Landeron Ib - St. Blaise IIa	10 h	Dim. 13 oct.
36. Helvetia I - NE Xamax III	14 h	Dim. 13 oct.
37. Blue Stars I - Fleurier IIa	9 h 30	Dim. 13 oct.
38. Fleurier IIb - Couvet II	15 h	Dim. 13 oct.
39. Noiraigue Ia - Buttes I	15 h	Dim. 13 oct.
40. St. Sulpice I - Noiraigue Ib	14 h 30	Dim. 13 oct.
41. Dombresson II - Les Bois Ia	13 h 30	Dim. 13 oct.
42. La Sagne II - Les Brenets Ib	9 h 30	Dim. 13 oct.
43. Les Ponts I - Etoile IIb	15 h 30	Sam. 12 oct.
44. Coffrane I - Fontainemelon II	14 h 30	Dim. 13 oct.
45. Le Locle III - Les Bois Ib	8 h 15	Dim. 13 oct.
46. Sonvilier II - Les Brenets Ia	15 h	Dim. 13 oct.
47. Ticino II - Etoile IIa	10 h	Dim. 13 oct.
48. Floria II - Centre espagnol I	9 h 30	Dim. 13 oct.

Juniors A : (2 X 45 min)

49. Cortaillod - Serrières	13 h 30	Dim. 13 oct.
50. Béroche - Hauterive	15 h 15	Sam. 12 oct.
51. Bôle - Boudry	15 h 30	Sam. 12 oct.
52. Floria - Le Locle	13 h 45	Sam. 12 oct.
53. Etoile 2 - Superga	13 h 15	Dim. 13 oct.
54. La Sagne - Etoile I	15 h 15	Dim. 13 oct.
55. Comète - Fleurier	16 h 30	Sam. 12 oct.
56. Couvet - Fontainemelon	15 h	Sam. 12 oct.

Juniors B : (2 X 40 min)

57. Audax 1 - Comète	17 h	Sam. 12 oct.
58. Colombier - Cortaillod	15 h	Sam. 12 oct.
60. Hauterive - Marin	10 h	Dim. 13 oct.
61. St. Blaise - Cressier	14 h 30	Sam. 12 oct.
62. Cornaux - Le Landeron	13 h 15	Dim. 13 oct.
63. Audax 2 - Chaux-de-Fonds	14 h	Sam. 12 oct.
64. NE Xamax - Dombresson	13 h 30	Dim. 13 oct.
65. Geneveys s-Cof. - Corcelles	15 h 30	Sam. 12 oct.
66. Le Parc - Les Brenets	14 h 30	Sam. 12 oct.
67. Les Bois - Floria	15 h 30	Sam. 12 oct.
68. L'Areuse - Les Ponts	15 h	Sam. 12 oct.
69. Le Locle - Noiraigue	14 h 15	Sam. 12 oct.

Juniors C (2 X 35 min)

70. Lignières - Cressier	14 h 30	Sam. 12 oct.
71. Le Landeron - Marin	14 h	Sam. 12 oct.
72. Hauterive - St. Blaise	14 h	Sam. 12 oct.
73. Cortaillod - Boudry	15 h	Sam. 12 oct.
74. Châtelard - Béroche	14 h	Sam. 12 oct.
75. Bôle - Gorgier	14 h	Sam. 12 oct.
76. Comète 1 - Fontainemelon	15 h	Sam. 12 oct.
77. Corcelles - Auvernier	15 h 30	Sam. 12 oct.
78. Serrières - Comète 2	12 h 30	Sam. 12 oct.
79. Colombier - NE Xamax	13 h 30	Sam. 12 oct.
80. Couvet - Noiraigue		
81. Les Ponts - St. Sulpice	14 h	Sam. 12 oct.
82. Etoile - Floria	13 h 30	Sam. 12 oct.
83. Chaux-de-Fonds - Le Locle 2	13 h 45	Sam. 12 oct.
84. Les Bois - Le Locle 1	14 h 15	Sam. 12 oct.
85. Geneveys s-Coffr. - Ticino	14 h	Sam. 12 oct.

Juniors D : (2 X 30 min)

86. Béroche - Boudry	14 h	Sam. 12 oct.
87. Cortaillod - Auvernier	13 h 30	Sam. 12 oct.
88. Audax - Hauterive 2	15 h 35	Sam. 12 oct.
89. Marin - NE Xamax 1	14 h 30	Sam. 12 oct.
90. Fontainemelon - Comète 1	13 h 30	Sam. 12 oct.
91. Corcelles - Hauterive 1	14 h	Sam. 12 oct.
92. Comète 2 - La Sagne	13 h 45	Sam. 12 oct.
93. Le Locle - Ticino	13 h	Sam. 12 oct.
94. Chaux-de-Fonds - Le Parc	12 h 30	Sam. 12 oct.
95. Etoile - Deportivo	15 h	Sam. 12 oct.

Vétérans :

96. Chaux-de-Fonds - Le Locle		
97. Fontainemelon - Deportivo	15 h 30	Sam. 12 oct.
98. Ticino - Superga	15 h	Sam. 12 oct.
99. Le Parc - Boudry	16 h 15	Sam. 12 oct.
100. Floria - Etoile	15 h 30	Sam. 12 oct.

Match féminin

Boudry - Sion	10 h	Dim. 13 oct.
---------------	------	--------------

Juniors E : samedi de congé

Tous les articles de
TENNIS - FOOTBALL
chez

bertschi
SPORTS

Fausses-Brayes 3 - Neuchâtel - ☎ 24 51 41

GRAND CHOIX DE
JEANS

**LEVI'S
JOHN'S
WRANGLER**

POUR DAMES ET MESSIEURS
CHEZ

JUTZELER

Hôpital 3 Neuchâtel

MINI-CARGO

Petits transports
SUISSE ET ÉTRANGER

Fernand Pauchard - Bevaix
Tél. (038) 46 18 81

Entreprise de nettoyages
Molliet - E. Matile

Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas,
bâtiments neufs, bureaux, maga-
sins, vitrines.

**LA CEINTURE EN LAINE DU
SPORTIF**

Fabricant : La Gaine Viso

2072 SAINT-BLAISE

Tél. (038) 33 22 12

**Le nouveau
sport populaire: Golf.**

Venez
faire un essai.

Golf 1,1 litre dès Fr. 9990.- + frais de transport.

GARAGE HIRONDELLE Pierre Senn, Pierre-à-Mazel 25, Neuchâtel. Tél. 24 72 72.
Fredy Sydlar, Garage du Port, 2012 Auvernier. Tél. 31 22 07. J.-L. Devenoges,
Garage Beau-Site, 2053 Cernier. Tél. 53 23 36. Garage Willy Brügger, 2117 la
Côte-aux-Fées. Tél. 65 12 52. Garage Léon Duthé & Fils, 2114 Fleurier.
Tél. 61 16 37. Fernand Stubi, Garage de la Croix, 2205 Montmollin. Tél. 31 40 66.

achetez bien ! comparez qualité et prix !**cabans unis ou à dessins, en lainages 118.- 129.- 139.- 149.- 189.-****manteaux 3/4 en cuir nappa véritable, en brun antique ou noir 398.-****manteaux chaudement doublés, col fourrure 159.- à 189.-**

en véritable mouton retourné :

manteaux 540.- et 598.- blousons 368.-

Wittwen VÊTEMENTS
PLACE DES HALLES
NEUCHÂTEL

Wittwen VÊTEMENTS
PLACE DES HALLES
NEUCHÂTEL

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel N° 9

AVERTISSEMENTS

GIGON Richard, Etoile jun. Int. B, jeu dur; AVONDO Philippe Chavannes jun. Int. B récl.; MAERCHY Pierre-André Hauterive jun. A antisp.; LIMO-LI Mario Superga jun. A récl.; FER-RARI Salvatore Superga jun. A jeu dur; BINGELLI Thierry Audax jun. B récl.; GALATA Tocco L'Areuse jun. B antisp.; ALONSO Galeja Roberto L'Areuse jun. B antisp.;

AVERTISSEMENTS + FR. 10.- D'AMENDE

ALESSANDRI Fernando, Superga I, antisp.; FABRIZIO Rodolfo Couvet I récl.; BOSS Francis La Sagne I, jeu dur; DESJARDIN Raymond Serrières I, récl.; PAYOT Fabio Corcelles I, antisp.; AMSTUTZ Sylvain Hauterive I, récl.; FARINE Christian Hauterive I, jeu dur; DIVERNOIS Michel Marin I, jeu dur; PLANEZZI Carlo Bôle I, jeu dur; GONTHIER Eric Bôle I, jeu dur; GRIVEL Roland Ne. Xamax II, jeu dur; MURINI Jean Le Locle II, récl.; JEANMONOD Francis Gorgier I, récl.; BERNARDI Henri Dombresson I récl.; CRIVELLI André Etoile I, jeu dur; MADERA José Deportivo I récl.; PEL-TIER Jean-Jacques St-Blaise I, jeu dur; SCHWEIZER Jean-Pierre St-Blaise I, jeu dur; RACINE Pierre-Alain Colombier I, jeu dur; PIZZERA Jean-François Cortaillod II, antisp.; WIPRAECHTIGER Rolf Cortaillod II, récl.; MORCIANO Michele Boudry II, récl.; FERREIRO Carlos Espagnol II, jeu dur; LABARGA José Fleurier IIa, jeu dur; SORENTTI Domenico Fleurier IIb antisp.; PAMUKSAC Selansi Buttes I, antisp.; LAMARE Alexis Les Ponts I, jeu dur; BOILLAT Michel Le Parc II, récl.; FERNANDEZ Luis Centre Esp. I, récl.; SESTER Roger Chx-de-Fonds II, récl.; VALENTINUZZI Pietro Boudry vét., récl.

AVERTISSEMENTS + FR. 15.- D'AMENDE

FEDERICI Eros Superga I cap., récl.; THIEBAUD Francis Couvet I, récl. récid.; GFELLER Raymond Ticino I, jeu dur récid.; ROMANO Jean-Claude Le Parc I récl. récid.; HOWALD Claude Gorgier I cap. récl.; SCHMOCKER Raymond Dombresson I, jeu dur récid.; GINDRAT Marcel Sonvilier I récl. récid.; NASSISI Luigi Superga II, antisp. récid.; SANDOZ François Colombier I récl. récid.; BOZZI Mario Colombier I récl. récid.; ENGLER Christian Colombier I cap. jeu dur; RODESCHINI Walter Comète IIa cap. antisp.; PLANCHEREL Jean-Pierre Corcelles II cap. jeu dur; HEIM-BURGER Daniel Cornaux I cap. récl.; TACKLET André Les Ponts I jeu dur récid.

AVERTISSEMENT + FR. 20.- D'AMENDE

ARENA Aldo Gorgier II cap. récl.

FR. 60.- D'AMENDE

F.-C. Fontainemelon, forfait match Fontainemelon II - Dombresson II du 6.10.74 (renvoi injustifié).

FR. 100.- D'AMENDE
F.-C. Châtelard, retrait de l'équipe juniors B.

FR. 150.- D'AMENDE
F.-C. St-Imier, forfait match jun. Int. B Fribourg - St-Imier 6.10.74.

UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION

BURGAT Denis Bôle jun. A, antisp.; ALLESSANDRI Giuseppe Superga jun. A jeu dur; WOBMANN Raymond Etoile jun. A I, jeu dur; ALFARANO Enzo Ne. Xamax jun. B récl.; NAVARO Antonio L'Areuse jun. B, récl.

UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION + FR. 20.- D'AMENDE

LAEDERACH Jean-Claude St-Blaise I, jeu dur; CIOCIA Rocco Ticino II, antisp.; BESOMI Mario Ticino II, récl.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

ROBERT Michel Etoile jun. A I, voie de jait.

TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION + FR. 50.- D'AMENDE

ZAUGG Charles Buttes I, antisp. envers l'arbitre; BOREL Gilles Les Ponts I, antisp. envers l'arbitre; DURINI Paul Les Ponts I antisp. envers l'arbitre.

CHANGEMENT D'ADRESSE

F.-C. Geneveys s-Coffrane section vétérans M. Serge KRAMER Rue des Prêlets 20, 2206 Les Geneveys s-Cof-frane.

ACNF COMITE CENTRAL Le Secrétaire: Le Président: M. TSCHANZ J.P. BAUDOIS

F.-C. MARIN: de la 3^{me} à la 2^{me} ligue

Tout un apprentissage...
mais un très bon classement



On cause... on cause... mais tous sont attentifs aux conseils de M. N. Jovovic. A sa droite, Tonio Todeschini, directeur technique. (Photo Uniphot - Schneider)

Finaliste de la Coupe neuchâteloise de football, battu en finale par le F.-C. Boudry (équipe promue en première ligue et qui s'y comporte fort bien), Marin accédait à la deuxième ligue au terme de sa dixième année d'existence. Après avoir fourbi leurs armes durant six années en quatrième ligue puis 4 ans en troisième ligue, joueurs et dirigeants étaient récompensés de leur persévérance. Groupés autour du président Lehnerr, aujourd'hui de Jean Ceschini, le comité a accompli un véritable tour de force.

Un apprentissage qui ne va pas sans difficultés

La valeur de l'équipe est excellente. Une nouvelle division, cela

représente passablement de difficultés à surmonter, mais l'expérience de l'entraîneur N. Jovovic et son dynamisme peuvent, avec la compétence du comité, réaliser l'exploit de passer de la 5^{me} place à la première. Car il est vrai que deux petits points séparent Marin du « leader ».

Président: M. J. Ceschini, accompagné de: MM. B. Crettin, vice-président; Max Hartmeier, caissier; A.-P. Jeanneret, secrétaire; Georges Lehnerr, relations externes; M. Gœtt, membre; M. Berger, président des juniors, et W. Meier, matériel.

JOUEURS	
GARDIENS	
Rothenbuhler Didier	1954
Hartmeier Max.	1940
ARRIERES	
Rothenbuhler Eric	1950
Broggi José	1947
Waeli Pierre	1948
Egli Richard	1940
Bischoff Raphaël	1944
DEMIS	
Natali Roger	1954
Baptista Mario	1948
Buratto Loris	1957
AVANTS	
Mantoan Lino	1946
Wehrli Claude	1942
Jovovic Nicolas	1944
Tondat Virginio	1949
Ducrest J.-Michel	1949
Gaberelli J.-Michel	1952
Da Silva Antonio	1953
CLASSEMENT :	
1. Superga	7 4 3 - 14 5 11
2. Fontainemelon	7 5 1 1 11 4 11
3. Saint-Imier	7 5 1 1 13 8 11
4. Couvet	7 4 1 2 13 9 9
5. Marin	7 4 1 2 10 8 9
6. La Sagne	7 4 0 3 15 14 8
7. Hauterive	7 3 1 3 11 10 7
8. Corcelles	7 2 1 4 6 10 5
9. Ne Xamax II	7 1 2 4 7 9 4
10. Bôle	7 1 2 4 8 13 4
11. Béroche	7 2 - 5 6 13 4
12. Serrières	7 - 1 6 6 17 1

Un monument à la gloire de la pince à linge

SIEMENS

Désormais, grâce à SIEMENS, le jour de lessive ne sera plus synonyme de corvée. En effet, la nouvelle SIWAMAT 790 résout intégralement le problème du lavage à l'étage. Cette machine compacte (largeur 45 cm seulement) lave, essore et sèche en une seule opération, même en votre absence. Plus de linge à suspendre ? Grâce au système INTER-VALL-AUTOMATICO, le linge sera traité et essoré directement après le lavage, ce qui évite la formation de plis et permet de le sortir souple et presque sans froissures de la machine. Le linge non repassable sera prêt au rangement.

Laveuse-sécheuse automatique SIWAMAT 790 INTERVAL AUTOMATIQUE

21 programmes entièrement automatiques: lavage et séchage en une seule opération, la solution intégrale du lavage à l'étage.

Conseils et vente chez:

LE SPÉCIALISTE
SIEMENS

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Vente à prix fortement déclassés

Skis - Chaussures de la saison 1974

excellente affaire pour amateurs de matériel 1^{er} choix cherchant des prix modiques

Si vous recherchez des chaussures à tige basse, nous en avons. Nous vendons aussi le fameux bâton Guy à Fr. 25.- la paire.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION EXCEPTIONNELLE

Vous serez bien conseillés chez

COLOMBIER Tél. 41 23 12

RICARD
LE VRAI PASTIS

DEMI-SOIF... BELLE-SOIF... GRANDE-SOIF...

Apéritif anisé 45% vol.

POUR TOUTES LES SOIFS...

RICARD

POUR AUGMENTER VOTRE PLAISIR!

Les Fils de Maurice Colle & Cie

Attention !

J'entreprends tous travaux de peinture papiers peints

Travail rapide et soigné. Prix avantageux.

Tél. (038) 33 23 62.

Gratuit

Nous vous envoyons gratuitement et sans engagement de votre part une cassette contenant des échantillons véritables de poils de lama ainsi que notre catalogue contenant nos nouveaux modèles en fibres naturelles.

Coupon gratuit
* d'une valeur *
de Fr. 10.-

Contre l'envoi de ce coupon, vous recevrez notre cassette contenant des échantillons de nos modèles avec le nouveau catalogue.

Nom, Prénom: 50/099

Rue/No.:

NPA/localité:

Adresser en lettres majuscules à: Peter Hahn SA Postfach, 8500, Frauenfeld

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.

Samedi, le 12 octobre

Pfister Meubles SUHR

Fabrique-Exposition Vente directe

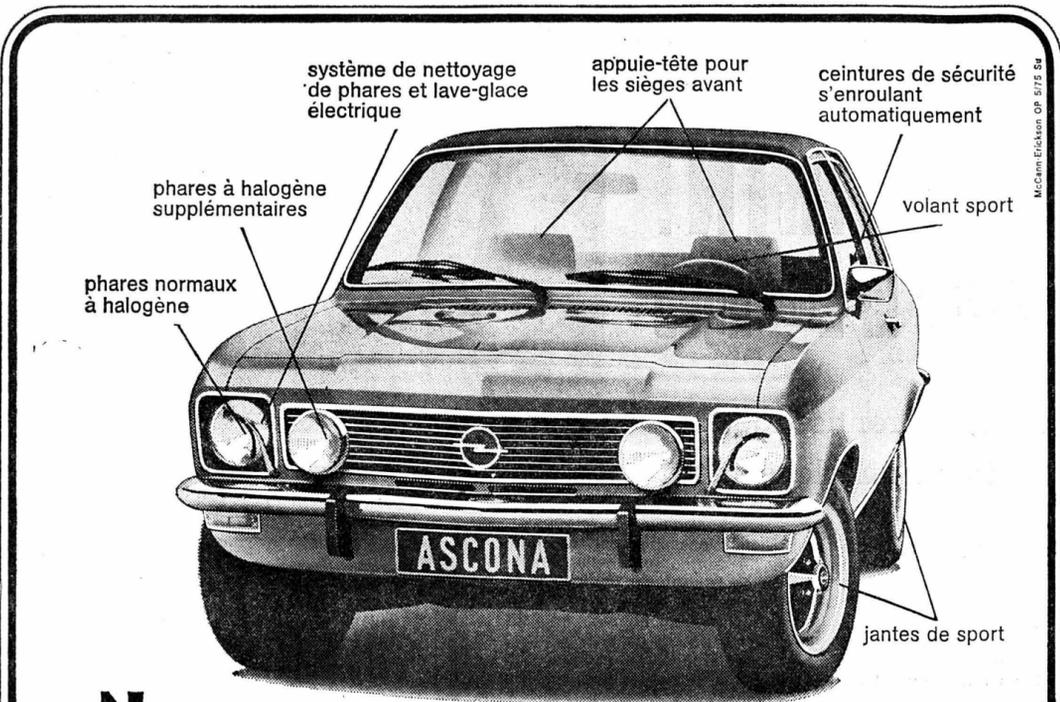
Heures de départ: Lunch gratuit

Le Locle, Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare	8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles: Réservez à temps vos places!

Pfister ameublements sa

Neuchâtel, Terreaux 7 Renseignements: 038-25 79 14



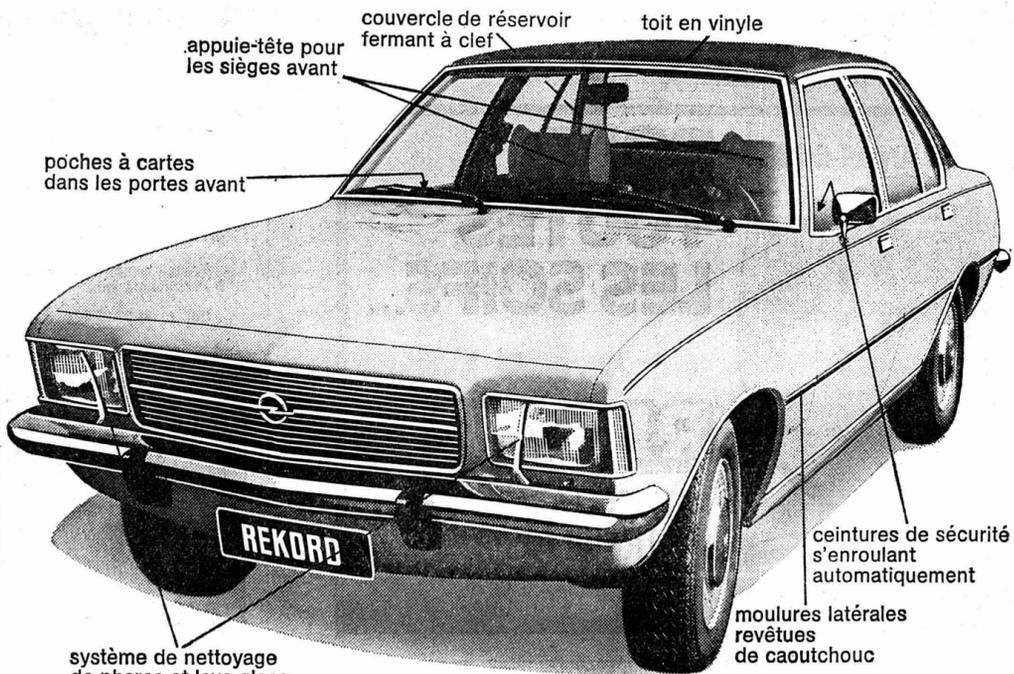
**Nouveau:
Ascona Extra.
Economisez 600.-**

Maintenant, vous trouverez l'Opel Ascona équipée en série de sept accessoires spéciaux à un prix qui vous fera économiser 600 francs. L'Ascona, la voiture familiale qui, grâce à son châssis réputé et à son moteur robuste, domine et remporte les rallies les plus durs. Maintenant, l'Ascona devance ses concurrents non seulement en compétition mais aussi en équipement. Voyez vous-même.

Opel. Offre d'automne.

**Nouveau:
Rekord Extra.
Economisez 700.-**

La Rekord Extra — un record en équipement. Sept accessoires spéciaux s'ajoutent à tous ceux offerts habituellement avec la Rekord 1900 S. Et à un prix qui vous fera économiser 700 francs. Aujourd'hui encore, essayez la Rekord Extra, pour faire connaissance de ses avantages les plus remarquables: sa technique, son confort, sa ligne, son prix et son équipement très riche.



Opel — la marque la plus vendue en Suisse.



**PREMIER SALON
D'OCTOBRE
EXPOSITION**
Annexe de l'Hôtel des
Communes Geneveys-sur-
Coffrane

Patronage de la société
d'ÉMULATION.
Du 12 au 20 octobre 1974. Ver-
nissage le 12 à 17 h.
Invitation à chacun. Ouverture:
chaque soir, de 18 h à 21 h, sa-
medi et dimanche de 10 h à 20 h
sauf lundi.
Mme M.-J. Hug, E. Fachin,
H. Matthey-Jonais, les Chatons,
W. Schenk, Ph. Schenk. R. Voisin.



RÉOUVERTURE 12 octobre

Spécialités de gibier des Grisons

Civet de chevreuil Colani
Civet de chamois Chasseur
Médallions de chevreuil Mirza
Selles de chevreuil Jürg Jenatsch

Se recommande: Famille H. Girsberger-Schlappi
2576 LÜSCHERZ - Tél. (032) 88 12 21

Jean Comte de Roffignac

résidant au Château
Chesnel consacre le
meilleur de son temps
à l'un des rares
grands cognacs dignes
de ce nom:



**COGNAC
ROFFIGNAC**
La Fine Champagne
V.S.O.P.

148.002.743

Pour la Suisse: Latelint S.A., 8-15 Zurich.

Avis de tir

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates
et lieux suivants:

- Zone dangereuse (zone des positions — zone des buts —
routes barrées)
Place de tir — zone des positions
Délimitation de la zone selon CN 1: 50.000, feuille 222-232
Jour: 11.10 - 30.10.74
Heures: voir les avis affichés
- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| Orvin, Jorat | coordonnées 582 000 — 222 300 |
| Le Van N, La Heutte | coordonnées 583 400 — 227 500 |
| La Steiner SW, La Heutte | coordonnées 581 200 — 225 000 |
| Sonceboz, stand de tir | coordonnées 580 700 — 227 500 |
| Saïcourt L'Abéray | coordonnées 582 500 — 232 800 |
| Renan | coordonnées 561 300 — 217 700 |
| Sonvillier, stand de tir | Pkt 842 |

Mise en garde:

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
 2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
 3. Projectiles non éclatés
— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser même après plusieurs années.
— Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au No 111.
— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.
 4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être présentées au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
 5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tir. Poste de destruction des ratés: Kdo Mot Gren Kp 11
- Tél. (032) 58 14 21
Le commandement: Mot Inf Bat 11.



dimanche, 13 octobre 1974, à 20 h 30
SALLE DE MUSIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS

Dutch-Swing College-Band

Location
à la Tabatière du Théâtre
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 53 53

Transports

débarras de caves
et galetas, petits
déménagements.
Tél. (038) 24 49 64,
heures des repas,
ou 25 49 24,
répondeur
automatique.

Poissons frais
recommandés cette semaine

**Filets de perches
frais**

au prix le plus avantageux
Fr. 1.90 les 100 g

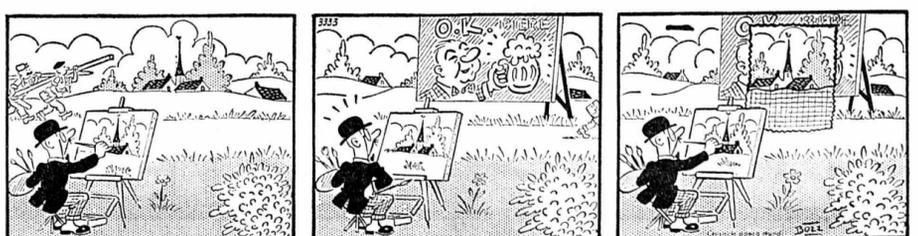
Lehnherr frères
Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire: le lundi

COLLÉGIALE DE NEUCHÂTEL
Dimanche 13 octobre, à 16 h 30

CONCERT CHORAL
donné par le
Männerchor de Zurich

Direction: Fritz MÖLLER
en collaboration avec l'ORPHÉON de Neuchâtel
Direction: Francis Perrat
Soliste: SAMUEL DUCOMMUN, organiste
Au programme:
Œuvres de COMPOSITEURS SUISSES
Paul Müller et Samuel Ducommun pour l'orgue
Lavater, Märki, David, Suter, Andraea, Attenhofer,
Naegeli, Huber, Doret et Tobler pour les chœurs
Entrée libre

SUBITO



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE
 18.00 (C) Téléjournal
 18.05 (C) Evasion
 18.30 (C) Avant-première sportive
 18.45 La météo
 18.50 (C) Barbapapa
 18.55 (C) Christine
 19.15 (C) Un jour, une heure
 19.40 (C) Téléjournal
 20.00 (C) Un jour, une heure
 20.15 (C) Caméra-sports
 20.35 (C) Le Refuge de Peter Stripp
 22.15 (C) Reflets
 22.40 (C) Chico Hamilton
 23.00 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 (C) L'heure des enfants
 18.10 TV culturelle
 18.40 Fin de journée
 18.50 Téléjournal
 19.00 Kassenzur
 19.30 L'antenne
 20.00 Téléjournal
 20.15 (C) Dossier XY...
 21.15 (C) Ici Berne
 21.30 Nous proposons...
 22.05 Téléjournal
 22.20 Je vous chanter Aphrodite
 23.05 (C) Dossier XY...

FRANCE I

12.30 Midi trente
 13.00 24 heures sur la une
 13.30 Cours de la Bourse
 13.35 Fin
 14.05 TV scolaire
 16.15 TV scolaire
 18.20 Au-delà des faits
 18.40 Pour petits et grands
 19.20 Actualités régionales
 19.45 24 heures sur la une
 20.15 Les Fargeot
 20.30 Cimarron
 21.20 Portrait
 22.40 24 heures dernière

FRANCE II

14.20 (C) Aujourd'hui, Madame

15.15 (C) L'Aventure de James Onédine
 16.05 Fin
 19.00 (C) Des chiffres et des lettres
 19.20 (C) Actualités régionales
 19.45 (C) Les Dessous du ciel
 20.00 (C) I.N.F. 2
 20.35 (C) Spécial Anna Magnani
 22.15 (C) Italiques
 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) Inter 3
 19.00 (C) L'île aux enfants (23)
 19.20 (C) Actualités régionales
 19.40 (C) John l'intrépide (8)
 20.10 (C) A Lourdes
 20.40 (C) Le Nuage amoureux
 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i ragazzi
 18.55 (C) Divenire
 19.30 (C) Telegiornale
 19.45 (C) Casacosi
 20.10 Il regionale
 20.45 (C) Telegiornale
 21.00 Le elezioni britanniche
 21.15 (C) L'Odissea di Elisabetta
 22.05 (C) Ritratti
 22.55 (C) Disco su ghiaccio
 23.50 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, musique et informations. 16.40, pour les petits. 17.10, pour les petits. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, La Mousson. 21.55, le septième sens. 22 h, Ici Bonn. 22.25, téléjournal, météo. 22.40, De l'eau dans le gaz. 0.05, téléjournal.

ALLEMAGNE II

11 h, pour les petits. 16.30, introduction à la physique. 17 h, téléjournal. 17.10, Guyane insolite. 17.40, plaque tournante. 18.25, pour les jeunes. 18.55, Barbapapa. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, Affaires en suspens. 21.15, téléjournal. 21.30, La mort rôde. 22.40, Affaires en suspens. 22.50, téléjournal. 23.20, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, histoires en couleurs. 11.05, bon week-end. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi. 13 h, la tartine. 14.05, trait d'union. 15.05, l'agenda culturel. 16.05, Les Misérables. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, avant la votation fédérale du 20 octobre. 20.30, le concert du vendredi, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, plein feu sur la danse. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

SECOND PROGRAMME

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, une route des Indes (6). 8.30, connaissance d'aujourd'hui, la prospective. 9 h, portrait sans paroles. 10.03, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollage, la littérature, un dialogue entre amis. 10.45, voix universitaires suisses. 11 h, les chemins de la connaissance, la timidité (fin). 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 11.55, le disque des enfants. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, au pays du blues et du gospel. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, le magazine économique. 20.30, la foi et la vie. 21 h, aspects du sacré dans le monde contemporain. 21.30, face à la vie. 22.15, fenêtre dans la nuit. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, réveil en musique. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 9.30, la robe barolée de Dame Musique. 11.05, guide touristique sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, musique légère. 15.05, le médecin répond. 15.15, le disque de l'auditeur malade. 16.05, concert pour le thé. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, agenda des manifestations. 19 h, sport. 19.15, actualités. 20 h, orchestre Bert Kaempfert. 20.15, théâtre en dialecte. 20.45, musique alsacienne. 21 h, Le Cabaret Barabli. 22.20, revue de presse. 22.30, rapide de nuit.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
 Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
 Direction générale : Marc Wolfrath
 Rédacteur en chef : Jean Hostettler

HOROSCOPE

L'intuition sera favorisée le matin. L'après-midi et la soirée seront excellents.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront d'une nature calme et réussissent dans le commerce.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Ennuis cardiaques à craindre. **Amour:** Certains sujets peuvent vous rapprocher. **Affaires:** Agrandissez le cercle de vos relations.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Les oreilles et le nez sont à surveiller. **Amour:** Appréciez les petites joies quotidiennes. **Affaires:** Vos nouvelles activités sont spéciales.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Aérez plus souvent vos locaux. **Amour:** L'être aimé mettra vos sentiments à l'épreuve. **Affaires:** Prenez garde à la concurrence.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Certains mets ne vous conviennent pas. **Amour:** Faites preuve de compréhension. **Affaires:** Persévérez dans vos efforts.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Suivez le régime prescrit. **Amour:** Demandez des conseils à vos amis. **Affaires:** Des appuis influents vous aideront à percer.

VERGE (24-8 au 23-9)

Santé: La décontraction est recommandée.

dée. **Amour:** Rendez service à vos amis. **Affaires:** Ne brusquez pas les événements.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Purifiez votre organisme. **Amour:** Ne vous attardez pas à des ragots. **Affaires:** Suivez vos affaires sans forcer.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Votre forme n'est pas éblouissante. **Amour:** Ne provoquez pas les personnes susceptibles. **Affaires:** Le calme et la discrétion sont nécessaires.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Consommez beaucoup de jus de fruits. **Amour:** Le bonheur reviendra. **Affaires:** Dominez les événements.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Soignez vos rhumatismes. **Amour:** N'abusez pas de votre pouvoir de séduction. **Affaires:** Soyez à la hauteur de la situation.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

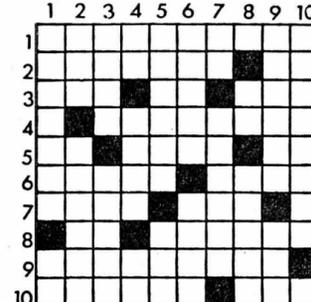
Santé: Petite intervention chirurgicale possible. **Amour:** Des éventualités fâcheuses sont possibles. **Affaires:** Empêchez certaines manœuvres irrégulières.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Voyez régulièrement votre médecin. **Amour:** Votre comportement est bizarre. **Affaires:** Contrôlez tout avec calme.

MOTS CROISÉS

Problème No 39



HORIZONTALEMENT

1. Elle manigance pour s'enrichir. 2. Violents désordres. — Annonce une suite. 3. Lettre grecque. — Préfixe. — Un peu de bien au soleil. 4. Se comporter à la mer. 5. Grand fleuve. — Faubourg d'Istanbul. — Symbole. 6. Tyrant de Sparte. — Pour arrêter l'action des eaux. 7. Ce qu'accumulait le père Gaspard. — Ville de Yougoslavie. 8. Préfixe. — Qui présentent des bandes concentriques. 9. Mauvais sujet. 10. Ecoutées. — Fournit un bois très dur.

VERTICALEMENT

1. Méchantes guêpes. — Sur des cadrons. 2. N'est pas large. — Arbre tronçonné. 3. Norm de tsars. — Vase en forme de cruche, muni d'un couvercle. 4. Adverbe. — Taureau sacré. — Conjonction. 5. Elles caractérisent le style gothique. — Poisson marin. 6. Participle. — Remplissent de nombreux rôles. 7. Sur un titre universitaire. — Terre imperméable, marécageuse et stérile. 8. Article. — Diminutif ou supprime les forces. 9. Passe à Chablais. — Invitation au voyage. 10. Qui ne semblent pas en finir.

Solution du No 38

HORIZONTALEMENT. — 1. Dérouiller. 2. Aussière. 3. Cant. — As. — Es. 4. Huc. — Erse. 5. Athos. — Elfe. 6. Ur. — Rua. — Ile. 7. Inespérés. 8. Acis. — Prêt. 9. Rhéteur. — As. 10. Ce. — Etienne.
VERTICALEMENT. — 1. Dachau. — Arc. 2. Autriche. 3. Ranch. — Nie. 4. Out. — Oreste. 5. Us. — Esus. — Et. 6. Isar. — Appui. 7. Lissé. 8. Le. — Elire. 9. Ere. — Flétan. 10. Restées. — Se.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Carottes en salade
 Boudin aux pommes
 Fromage
 Fruits rafraîchis

LE PLAT DU JOUR:

Boudin aux pommes

750 g de boudin, beurre, sel et poivre, 500 g de pommes à chair ferme. Piquez le boudin de place en place avec une aiguille. Pelez et épépinez et émincez les pommes. Mettez les pommes à sauter doucement dans une poêle garnie d'une cuillerée de beurre, salez et poivez. Faites griller ou sauter le boudin et lorsqu'il est presque cuit, ajoutez-le aux pommes et faites sauter le tout ensemble. Dressez sur un plat très chaud et servez sur assiettes chaudes.

Diététique : le boudin

(100 g = 485 calories)
 Le pourcentage élevé de graisses indigestes (plus de 40 à 50 %) et la surcharge en condiments épicés font du boudin une nourriture lourde et toxique. Interdit: formellement aux estomacs et aux intestins fragiles.

Eteindre les mégots

Si vous n'avez pas l'habitude d'éteindre vos mégots mettez dans le fond de votre cendrier un peu de sable. Les mégots s'éteindront tout seuls sans fumer.

Entretenir la tapisserie

Tamponnez la tapisserie avec une décoction de bois de Panama. Faites légèrement mousser, en frottant dans le sens des lattes plusieurs fois sans détremper la tapisserie en passant une éponge mouillée. Appliquez ensuite un chiffon sec plié en quatre et appuyez fortement pour qu'il s'imbebe au maximum d'eau.

Séchez aussitôt avec un fer à repasser chaud (à travers un linge sec comme s'il s'agissait d'une pattemouille) ou avec un séchoir à cheveux électrique.

Comment teinter les graminées ?

Tout simplement à l'encre de couleur, rouge, verte, bleue, violette. Vous mettez l'encre choisie dans une vieille boîte de conserve et vous y plongez vos graminées. Puis vous laissez sécher. A partir du violet en ajoutant de l'eau, vous obtenez le mauve, à partir du rouge, le rose, à partir du bleu, le ciel. Pour les autres couleurs utilisez de la peinture pour aquarelle très diluée. Ces bouquets se conservent largement un an.

Faisan aux raisins

(Pour 6 personnes)
Ingédients: 2 faisans, 250 g de raisins blancs, 250 g de raisins noirs, 2 feuilles de vigne, 2 bardes de lard gras. 50 g de beurre, du sel, du poivre. 2 verres de cognac, 2 croûtons frits, un oignon, une carotte, 100 g de sucre fin. Videz les faisans. Flambez-les et assaisonnez-les de sel et de poivre. Entourez-les d'une feuille de vigne et d'une barde de lard. Bridez-les et faites-les colorer au beurre. Ajoutez-y l'oignon et la carotte émincés. Faites cuire au four en arrosant fréquemment. Préparez un sirop avec le sucre et un peu d'eau. Plongez-y les raisins blancs et noirs. Laissez cuire 2 minutes et retirez du feu. Dégraissez les faisans sur des croûtons frits, nappez avec la sauce et garnissez avec les raisins.
Préparation: 15 minutes.
Cuisson: 45 minutes.

A méditer

Crois-moi, vivre ignoré, c'est vivre heureux. OVIDE

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Amis de la nature, pratiquez l'apiculture

Les apiculteurs romands craignent pour le relèvement. Il n'y a pas assez de jeunes dans ce métier qui, en Suisse, est plus un métier d'amateur que de professionnel. Et pourtant, ce ne sont pas les ruches qui manquent! Alors qu'en Autriche on dénombre une ruche par km², en Suisse on n'en compte que dix. Selon certains, c'est trop. Selon d'autres, c'est tout à fait normal. Les Préalpes étant encore un réservoir à miel pratiquement inexploité.

Il est vrai que ce violon d'Ingres n'est pas fait pour attirer ceux qui recherchent le profit. Selon le secrétaire des paysans suisses, en 1969, le déficit par colonie d'abeilles se montait à 20 fr. 52, en 1971, à 6 fr. 51, alors qu'en 1970 il y eut un bénéfice de 66 fr. 79, d'où un rendement, sur trois ans, de 39 fr. 76. Il y a bien sûr, des exceptions et certains ruchers peuvent être rentables.

Malgré cette absence de bénéfice, cette occupation devrait attirer tous les amis de la

nature et les défenseurs de l'environnement. L'abeille rend en effet des services inestimables à l'homme. En tant qu'agent pollinisateur des arbres fruitiers, des légumineuses fourragères, des cultures maraîchères et grainières, elle apporte une plus-value à ces cultures, estimée à plus de quinze fois la valeur des produits tirés du rucher.

Les difficultés d'exploitation ne devraient donc pas retenir les néophytes, d'autant plus que les apiculteurs de Suisse romande ont à disposition une race d'abeille, la carniolienne, qui non seulement produit beaucoup de miel mais qui, en plus, est très douce; ceci diminue fortement les risques de piqûres.

Le contrôle de la qualité du miel suisse est très sévère. Afin d'éviter une fraude par le sucre, le rapport sucre acheté et nombre de colonies est très étroitement surveillé (le sucre vendu aux apiculteurs fait l'objet d'un contrôle de densité, ce qui permet de détecter toute adjonction de sucre). (CRIA)

OSS 117: HALTE A MALTE

L'AÉRODROME DE PRAGUE

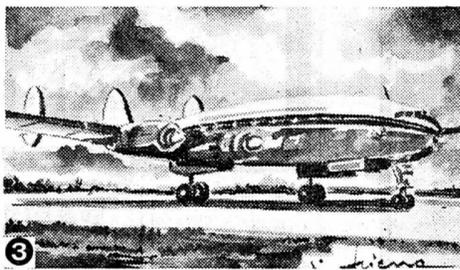


« Ce pilote est vraiment grossier », dit sir Colin Arbuckle. Dévisageant Hubert, il reprit: « Vous lui avez vraiment confié une mission au cours de ces dernières années? Je ne comprends pas que la Central Intelligence Agency puisse employer des gens aussi mal élevés. » Moss lança un coup d'œil complice à Hubert et proposa: « Voulez-vous que je le fasse rappeler? » — « Merci, dit Hubert. Ce garçon s'est bien battu, mais c'est une tête brûlée et il a besoin d'argent. Nous perdrons notre temps. »



Au même moment, Benny érucitait entre ses dents une série de jurons assortis de blasphèmes qui choquèrent le copilote Grimbelle plus encore qu'ils ne l'inquiétèrent. « Qu'est-ce qui se passe? » se hasarda-t-il à demander. « Il y a que je n'aime pas qu'on vienne... » grogna Benny. « Dis donc, reprit Grimbelle, tu ne crois pas qu'il serait temps d'appeler Prague pour savoir si on peut prendre le couloir? » — « T'as raison. Allons-y! Après tout, tu me connais, et je m'appelle Benny, non? »

RÉSUMÉ: Par radio, Hubert Bonisseur de la Bath tente vainement de persuader le pilote Benny de se détourner sur Malte.



La réponse lui parvint immédiatement. « RED 11 — CHEB FAVORABLE ». Radium, Benny allongea une tape dans le dos de Grimbelle. A 20 h 30, il posait son Super-Constellation, son « Connie », comme il disait, sur l'aérodrome de Prague. Un véhicule tout terrain le guida jusqu'au bout de la piste et, par radio, on le pria d'attendre. Les heures passèrent. Ayant quitté la carlingue, Brett et Sim rejoignirent les pilotes. Soudain, la radio grésilla. Le copilote était seul autorisé à descendre pour expliquer son plan de vol.



« N'oubliez pas qu'on est censé aller au Ghana! recommanda Benny à Grimbelle. Tiens, prends donc ça, c'est bon pour arranger les choses. » Ce disant, il mit dans les mains du copilote quelques cartouches de cigarettes américaines. Grimbelle descendit sur la terre ferme, où l'attendait un homme vêtu de cuir qui l'emmena vers des bâtiments qui semblaient une prison, où il le fit entrer par une petite porte de fer. Grimbelle entendit le déclic d'un interrupteur et fut aveuglé par une lumière crue.

Demain: Un décollage difficile

13 NOTRE FEUILLETON Prélude et fugue par Denise Noël

« Il nous bluffe ou quoi? » se demandait M. Garnier qui soucieux de sa santé, s'était rassis et s'efforçait de maîtriser la colère qui l'ébouffait.

— Si nous leur signalons la disparition de Martine, continua Mme Garnier, les gendarmes vont procéder dans votre petit groupe à des interrogatoires, à des constatations. Y avez-vous songé?

— Non, répondit Bruno avec franchise, et pour cause. Avant que vous n'en parliez, ni mes camarades ni moi n'avions songé à la possibilité d'une enquête. Nous pensions que Martine s'était rendue au chevet de l'un de vous, à la suite d'un appel téléphonique de son père. Cécile Dumont m'a dit que l'un comme l'autre, vous ignorez tout de cette communication. Comme il y a déjà trois jours que Martine est partie, vous n'avez plus une minute à perdre pour porter plainte et je vais même vous devancer en allant faire immédiatement ma déposition à la gendarmerie de Lormes. Je n'ai rien de plus à vous dire. Adieu!

Il avait parlé d'une voix nette, dépourvue de forfanterie et son attitude sans équivoque était celle d'un homme qui n'a rien à se reprocher. M. Garnier sentit tout cela à l'instant où Bruno

franchissait le seuil de la pièce. D'un ton toujours autoritaire, mais moins sec, il l'arrêta.

— Un instant, voulez-vous? J'ai la preuve que Martine ne vous a pas quittés depuis trois jours comme Cécile et vous persistez à l'affirmer, mais qu'avant-hier soir elle était encore dans la région.

— Quoi?
 — Il avait fait demi-tour et regardait son interlocuteur avec effarement. Il le vit sortir du porte-documents un pli qu'il reconnut aussitôt pour l'avoir aperçu dans le sac de Martine, le jour du départ de la jeune fille. C'était bien la même enveloppe, un peu jaunie sur les bords avec une tache d'encre violette sous le timbre.

— J'ai reçu cette lettre ce matin, poursuivait M. Garnier et comme vous pouvez le constater, elle a été postée samedi soir à Nevers.

Bruno était devenu très pâle. C'était le coup le plus terrible qu'il eût jamais reçu. Il ne voyait plus rien de ce qui l'entourait. Il pensait à Martine, à la petite camarade d'enfance dont la franchise l'amusait, à l'adolescente, assouffie de pureté, à l'amie confiante qui lui demandait conseil et lui livrait ses secrets. Non, c'était impossible qu'il se fût à ce point trompé sur elle! Et pourtant, la preuve de la duplicité de Martine s'élevait sous ses yeux. Jusqu'alors, il n'avait eu que de vagues soupçons. A présent, c'était clair qu'elle l'avait odieusement trompé, lui laissant croire qu'elle avait regagné Paris, alors que depuis plus de trois jours elle filait probablement le parfait amour dans un moulin au fond des bois.

Il s'était affalé au creux d'un fauteuil et, le front dans les mains, il s'absorbait dans de douloureuses pensées. Il prit enfin conscience de l'étonnement de ses hôtes et redressa la tête.

— Excusez-moi, dit-il en se levant. Il n'est jamais très agréable de découvrir qu'on s'est laissé berné comme un sot. Si vous possédez la preuve qu'avant-hier votre fille était encore dans la région, moi, en revanche, je puis affirmer de manière

indiscutable qu'elle nous a quittés vendredi dernier au début de l'après-midi.

Il sortit ce qui restait du billet de Martine et le leur tendit. Pour le déchiffrer, Mme Garnier qui ne savait que penser, se pencha sur l'épaule de son mari.

— Quand il est terminé sa lecture, M. Garnier froissa la feuille dans un geste d'exaspération.

— Hé! doucement, protesta Bruno. Ce témoignage-là doit être remis à la police.

Il imaginait déjà les gendarmes cernant l'Huis des Fons et cueillant au nid les deux tourterelles. La vision de cette scène, tout en le faisant souffrir mille morts, lui procurait un plaisir âpre et vengeur.

— La police, la police, grommela l'expert-comptable, je ne suis pas tellement pressé de lui voir mettre le nez dans cette affaire.

— Mais c'est vous-même qui...
 — Naturellement, trancha-t-il d'un ton péremptoire. Je vous menaçais parce que je vous croyais coupable. Mon intuition me dit maintenant que je me suis trompé... du moins en ce qui vous concerne. Peut-être qu'avec votre aide nous retrouverons Martine, sans pour cela faire appels aux forces de l'ordre. Je veux à tout prix éviter le scandale, comprenez-vous? Alors, répondez-moi franchement, M. Thévenin. Parmi les garçons et les filles qui composent votre équipe de défricheurs, quels sont ceux qui s'adonnent à la drogue?

Les sourcils de Bruno s'arrondirent de stupeur. Puis ressentant l'accusation de son interlocuteur comme un affront personnel, il répondit sèchement:

— J'ai l'impression que vous vous trompez de porte, monsieur.

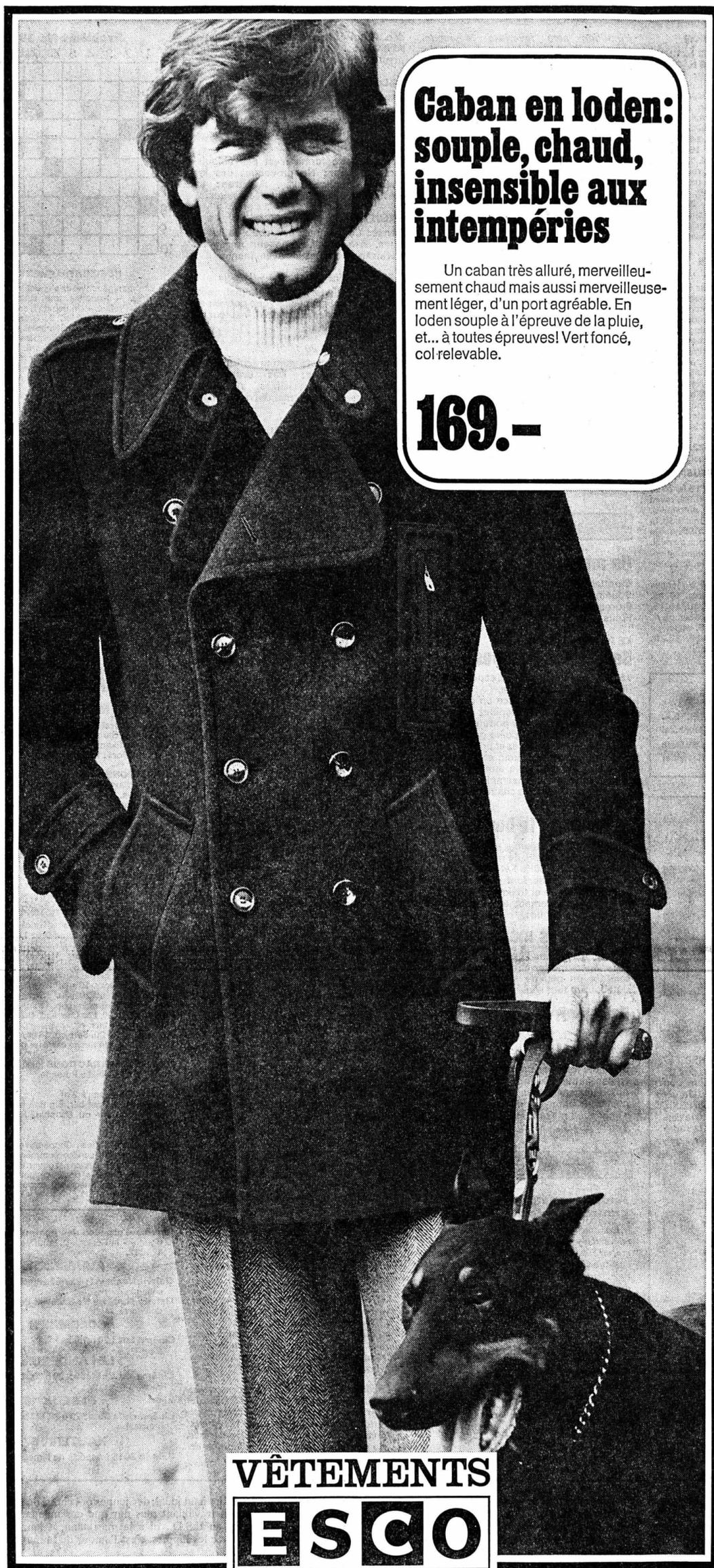
Il ajouta en le regardant droit dans les yeux:
 — Je sais, la drogue est un sujet d'actualité, à la fois une hantise pour les gens raisonnables et un attrait pour les oisifs et les désaxés. Mais je vous aurais cru plus clairvoyant. Lorsque,

pour atteindre à un idéal, des jeunes ont choisi de passer leurs vacances en travaillant plus dur que des manœuvres, ils ne songent ni au L.S.D., ni à la marijuana et leur seul point commun avec les hippies, c'est l'amour de la musique et des chansons.

Mme Garnier soupira.
 — Je te l'avais dit, Maurice, ces jeunes gens sont irréprochables.

Son mari s'emporta de nouveau et frappa du plat de la main sur l'enveloppe de Martine.

— Mais sacré tonnerre! ce n



**Caban en loden:
souple, chaud,
insensible aux
intempéries**

Un caban très alluré, merveilleusement chaud mais aussi merveilleusement léger, d'un port agréable. En loden souple à l'épreuve de la pluie, et... à toutes épreuves! Vert foncé, col relevable.

169.-

**VÊTEMENTS
ESCO**

A Neuchâtel: 12, rue St-Maurice

LE BEY - MARCHÉ DE GROS

Av. de Grandson 78 Yverdon Tél. (024) 24 15 15

Samedi ouvert jusqu'à 12 h 30

— EN ACTION CETTE SEMAINE: —

Voyez et comparez nos prix marché de gros

Vin vieux de France, sélectionné par MOMMESSIN à Mâcon . . . la bouteille	3.60
Graisse comestible rösti . . . boîte 450 g	1.80
Chocolat Toblerone . . . duopack de 2 X 100 g	2.10
Café filtre Hag . . . sous vide, paquet de 200 g	2.75
Lessive OMO tambour de 12 kg	38.55
Comfort bidon de 10 kg	16.65
Flup 5 kg	14.50
Lux liquide vaisselle bidon de 5 kg	15.95
Coupe glacée framboise LUSSO	-.60
Roulade glacée LUSSO	2.60

**Grande ACTION
TAPIS D'ORIENT environ 70 X 140 cm **58.-****

ENTRÉE LIBRE

GRAND PARKING

A vendre très beau

terrier

yorkshire

chienne âgée de 4 1/2 mois, pedigree suisse. Téléphoner de 18 h 20 h à 30 au (032) 25 20 05.

**PANESPO
NEUCHÂTEL**

Vendredi 11 octobre 1974, de 11 h à 22 h
Samedi 12 octobre 1974, de 9 h à 22 h
Dimanche 13 octobre 1974, de 9 h à 22 h

EXPOSITION

FLEURS - FRUITS - LÉGUMES - ART DES JARDINS
organisée par la Société d'horticulture de Neuchâtel et du Vignoble

Entrée: Fr. 4.—, enfants Fr. 1.—
TOMBOLA Parc de 1000 places

Prix MIGROS toujours plus appréciés



Ragoût de lapin **1.30**
frais les 100 g

Tranches de porc **1.85**
les 100 g à partir de

Dans tous nos magasins. au rayon traiteur:

Terrine de campagne **1.150**
le gobelet de 150 g au détail, les 100 g 1.-



Segalo

S.A.

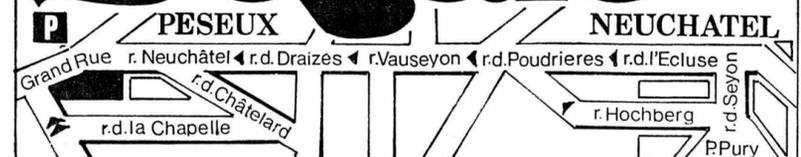
Meubles

Exposition sur 5 étages

Grande-Rue 38

PESEUX

Gérant M.Guenot tél 038 31 13 33



A TRAVERS LE MONDE

A minuit les pronostics donnent les travaillistes vainqueurs

L'Union soviétique et Israël

LONDRES (AP-ATS-AFP). — Hier à 22 h, les bureaux de vote ont été fermés dans les 635 circonscriptions du Royaume Uni. Selon les indications recueillies dans le courant de la journée, la participation électorale semble avoir été plus faible qu'en février dernier (79 %) notamment dans les grandes villes. Cette baisse de la fréquentation des urnes serait de l'ordre de 10 % et serait sensible même en Ecosse malgré l'effervescence provoquée par les nationalistes. Une estimation faite à 22 h 45 dans 135 circonscriptions par la BBC donne 42,3 % des voix pour les travaillistes (340 sièges environ), 34,4 % des voix pour les conservateurs (240 sièges environ), 18,3 % des voix pour les libéraux (15 sièges environ) et 5 % des voix pour les nationalistes écossais et autres divers (40 sièges environ). Par rapport aux précédentes, cette estimation traduit un resserrement de l'écart entre les deux grands partis, les travaillistes étant toujours assurés d'une confortable majorité. En revanche, la chaîne de télévision indépendante a prêté pour sa part un succès plus modeste des travaillistes. Ses projections à la clôture du scrutin étaient les suivantes: travaillistes: 325 sièges; conservateurs: 271; libéraux: 11; divers: 28. Les travaillistes auraient donc, si les prévisions sont justes, une majorité de sièges à la Chambre.

du Nord. Les résultats seront connus vers 17 h. Les urnes électorales ont été regroupées, après la fermeture des bureaux de vote, dans les centres de 12 circonscriptions où elles passeront la nuit sous la garde de l'armée et de la police. De strictes mesures de sécurité ont été prises dans la province. Toutes les permissions ont été supprimées au sein de la police et les 15.000 soldats britanniques ont reçu le renfort de 500 fusiliers marins. La circulation a été interrompue à Belfast par une série d'alertes à la bombe, mais aucun incident majeur n'a été enregistré dans la journée. PREMIERS RESULTATS Premiers résultats des législatives britanniques: les conservateurs gardent les sièges de Guildford et de Cheltenham avec des majorités réduites. A Guildford, le candidat conservateur obtient 25.564 suffrages le travailliste 11.727 et le libéral 14.660. A Guildford, on note un déplacement des voix de 3,1 % en faveur des travaillistes mais à Cheltenham ce sont les conservateurs qui bénéficient d'un déplacement de 1,6 % des voix.

D'importantes mesures de sécurité avaient été prises à Guildford où des attentats avaient fait cinq morts le week-end dernier. La BBC a souligné qu'en dépit des bons résultats que viennent d'enregistrer dans deux circonscriptions les conservateurs, on ne peut parler de «marée» en faveur des «tories». MOINS DE PARIS Selon la BBC, les bookmakers londoniens ont reçu jusqu'à la clôture du scrutin — à 22 h — un total de tout juste un peu plus d'un million et demi de livres sterling (environ 8 millions de francs suisses) de paris sur le résultat des élections législatives. Ceci représente à peine le tiers de l'ensemble des mises reçues aux élections du 28 février dernier. Dernière cotes offertes par Ladbrokes, l'une des plus grosses firmes de paris londoniennes: victoire des travaillistes (favoris) 1 contre 5, des conservateurs 3 contre 1, des libéraux 200 contre 1. CONFORTABLE MAJORITE POUR M. WILSON A minuit les ordinateurs des deux chaînes de télévision britanniques ont

formels: les électeurs du Royaume Uni viennent de se donner, pour une durée de cinq ans, un gouvernement travailliste qui disposera à la Chambre des communes d'une plus confortable majorité absolue. Il semble que le «labour» aura une majorité de 33 sièges sur tous les autres partis. M. Wilson est le premier chef du gouvernement depuis Gladstone à revenir au pouvoir pour la quatrième fois. Sur cinq élections auxquelles M. Wilson aura participé, en tant que chef du parti travailliste, il en aura gagné quatre: en 1964, en 1966 et deux fois cette année. L'application des mesures les plus controversées du programme électoral travailliste peut encore toutefois dépendre de l'ampleur de la majorité dont disposera M. Wilson.

JERUSALEM (AP). — Le ministère israélien des affaires étrangères a démenti l'information selon laquelle le gouvernement de Jérusalem serait resté indifférent aux récentes propositions soviétiques en vue de renouer les relations diplomatiques entre les deux pays. Israël n'a pas reçu d'offre soviétique dans ce sens et le gouvernement israélien n'a pas de raison d'être indifférent à quoi que ce soit, a déclaré M. Saguy, porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères. Le journal israélien «Haaretz», citant un diplomate américain en poste à Paris, avait annoncé que les autorités soviétiques se plaignaient de l'absence de réaction israélienne après les discours

de leur ministre des affaires étrangères, M. Gromyko, devant l'assemblée générale des Nations unies. M. Gromyko avait en effet déclaré le mois dernier à New-York que l'Union soviétique souhaitait rétablir des relations diplomatiques avec Israël si l'Etat juif retirait ses troupes des territoires arabes occupés. L'Union soviétique avait rompu ses relations diplomatiques avec Jérusalem pendant la guerre de 1967. M. Saguy a affirmé que ce sont les Soviétiques qui ont la responsabilité de la rupture des relations, et de l'échec de leur reprise.

Suspension de la grève à l'ORTF

PARIS (AP) — L'intersyndicale de l'ORTF a diffusé jeudi soir le communiqué suivant: «Le résultat du vote organisé ce jour par l'intersyndicale indique que 70 % du personnel consulté a manifesté sa volonté de poursuivre la lutte.» «L'analyse des résultats conduit l'intersyndicale à suspendre la grève générale et à modifier les formes de l'action. Certains centres ont décidé de poursuivre la grève actuelle.» «Faute d'ouverture d'une négociation sur les bases déjà formulées par l'intersyndicale, la grève générale reprendra mercredi 16 octobre. Un préavis sera déposé à cet effet.»

RÉGION DES LACS

Acte stupide aux gares de la Neuveville et de Gléresse (sp) Dans la nuit de mercredi à jeudi, un ou des inconnus ont endommagé les signaux d'entrée des gares de Gléresse et de la Neuveville. Ils ont lancé des pierres en direction de ceux-ci, brisant pratiquement toutes les lampes dont ils sont équipés. Les dégâts matériels se montent à 1200 fr. environ. La police cantonale de la Neuveville a ouvert une enquête. Elle prie les témoins éventuels de s'annoncer afin de confondre au plus vite le ou les auteurs de cet acte stupide.

NEUCHÂTEL

«Stop» non respecté Hier, vers 17 h 45, à Neuchâtel, au volant d'une voiture, M. M. R. de Neuchâtel, a quitté prématurément le stop de la rue Martenet, pour s'engager dans la rue de Maillefer. Lors de cette manœuvre, il est entré en collision avec l'auto conduite par M. J. B. de Neuchâtel, qui traversait la croisée en empruntant la rue de Tivoli, direction est. Dégâts matériels.

Dernière minute

Le succès travailliste se confirme

LONDRES (AP). — Les travaillistes ont conservé trois de leurs bastions traditionnels dans le nord industriel de l'Angleterre: Keighley, Burnley et Leigh. Le siège de Keighley revêt une importance particulière: le parti qui l'a obtenu a remporté la victoire finale dans huit des neuf élections générales de l'après-guerre. Le chef adjoint du labour, M. Edward Short, a été réélu pour sa part à Newcastle. M. Harold Wilson a été réélu avec une nette avance dans la circonscription de Huyton, dans le Lancashire. Le premier ministre a obtenu 31.750 voix contre 15.513 pour son adversaire conservateur M. William Peters, et 4956 pour le candidat libéral. D'autre part, M. Dick Taverne, qui avait démissionné du parti travailliste pour défendre ses propres couleurs sous l'étiquette social-démocrate, a été battu par le candidat du labour à Lincoln. Enfin à 1 h 20, la répartition des voix pour 50 circonscriptions sur 635 était la suivante: conservateurs: 719.920 voix (36%) travaillistes: 880.537 voix (44%); libéraux: 372.758 voix (18,6%); divers: 28.980 voix (1,4%). En 1970: conservateurs 38,1%, travaillistes 37,2%; libéraux 19,3%; divers 5,4%. Les sièges, quant à eux, se répartissent ainsi: pour 105 sièges sur 635: conservateurs: 34 (moins 4); travaillistes: 71 (plus 5); libéraux: 0; divers: 0 (moins 1).

Informations suisses

La situation de la police face au développement de la violence

LUTRY (ATS). — L'Association cantonale vaudoise des secrétaires municipaux a voté à Lutry la résolution suivante: «Dans notre pays, le développement de la violence sous toutes ses formes est extrêmement inquiétant. Il est dès lors évident que les représentants de la force publique sont de plus en plus en présence de situations fort délicates. Le drame de Sermuz, au cours duquel un jeune délinquant a été tué, en est le tragique exemple. Le récent assassinat, de sang-froid, d'un jeune policier zuricois, en est un autre. » Considérant les nombreuses et délicates interventions de la police, il est raisonnable et normal de considérer que les situations par leur soudaineté et leur brutalité, puissent aboutir à des dénouements irréversibles. En voulant ignorer cet aspect des choses, certains journalistes discréditent nos policiers. C'est profondément regrettable et il ne faudra plus s'étonner si le recrutement des policiers, déjà difficile, devient encore plus aléatoire voire impossible.

Novopan S. A. : freinage provisoire de la production

KLINGNAU (AG) (ATS). — A la suite de difficultés d'écoulement, l'entreprise Novopan SA, à Klingnau (AG), s'est vue dans l'obligation de réduire considérablement sa production de plaques de fixation pour une durée de deux semaines. Jusqu'au 14 octobre, le personnel touché suivra un cours de perfectionnement organisé à leur intention et des travaux de réparation seront entrepris dans les ateliers. Dans un communiqué, la direction de l'entreprise indique que ces mesures ont dû être prises en raison de la baisse du niveau de l'emploi dans l'industrie du bâtiment et de la détérioration de la situation conjoncturelle qui ont conduit à augmenter fortement les stocks. Par ailleurs, la surproduction dans les pays voisins et dans les pays de l'Est est devenue sensible et entraîne la fixation sur le marché de prix de dumping. La moitié environ des 200 employés de l'entreprise est touchée par ce freinage provisoire de production. Il ne faut toutefois pas s'attendre à des licenciements, a déclaré la direction de l'entreprise. Tous les employés ont été renvoyés à temps sur la situation, de même d'ailleurs que l'Association patronale, les syndicats et les autorités.

POUSSEE NATIONALISTE

Pour l'Ecosse seule, le labour arriverait en tête avec 39,3 % des voix devant les nationalistes, qui totaliseraient 36,3 % d'après l'estimation de l'Institut Harris.

CE SOIR EN ULSTER

Le dépouillement des bulletins de vote ne commencera que ce matin en Irlande

asco Assurance-conseil Le mandataire de l'assuré CHOISIR... n'est pas toujours aisé, en assurance non plus. Que faut-il assurer, comment et où? En toute objectivité, parce que liés à aucune compagnie d'assurances, nous vous conseillerons au mieux de vos besoins et de vos intérêts. Consultez-nous sans engagement. John Matthys Rue du Trésor 1a 038/24 33 03 2000 Neuchâtel

Miorini tapissier Maîtres tapissiers-décorateurs Chavannes 12 1er étage NEUCHÂTEL Tél. 25 43 18

Tissus de décoration

pour rideaux, tentures murales; vente au mètre ou confectionnés COLLECTIONS de Manuel Canovas, Pierre Frey, Patifet, Prelle, Verasetas, Ducrocq SOIERIES de Tassinari & Chatel, Lemanach MEUBLES REMBOURRÉS de nos propres ateliers FABRICATION ARTISANALE Livraison directe, donc qualité et économie

Miorini tapissier Maîtres tapissiers-décorateurs Chavannes 12 1er étage NEUCHÂTEL Tél. 25 43 18

Crédit comptant

Commande d'argent comptant bon marché Les restrictions de crédit ont été allégées. Nous pouvons de nouveau maintenant mieux satisfaire vos désirs. Montant désiré Fr. remb. mensuel Fr. (max. 24 mois) But du crédit Je désire conclure une assurance pour solde de dette* Je suis en bonne santé et entièrement apte au travail* *oui/non Nom Prénom NP/Lieu Adresse A l'adresse ci-dessus depuis Nationalité Domicile précédent Adresse Né le Profession Etat civil Nombre d'enfants Employeur Depuis Salaire mensuel Fr. Revenus access. mensuels Fr. (p. ex. revenu de l'épouse etc.) Loyer mensuel Fr. Dettes remboursables par acomptes Fr. Date Signature

Banque Rohner SA 1211 Genève 1 31, rue du Rhône Tél. 022 28 07 55 9001 St-Gall Neugasse 26 Tél. 071 23 39 22 Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, Amsterdam, Tokyo, Paris, London, and New York, including various indices and company shares.

Les électeurs britanniques ont voté à la cadence de deux millions à l'heure

LONDRES (AFP-AP). — Le dernier de ces sondages réalisés mercredi par l'« Opinion research centre » et publié dans l'« Evening standard » donnait aux travaillistes une avance de 7,4 % sur les conservateurs : 41,8 % des intentions de vote aux travaillistes, 34,4 % aux conservateurs et 19,4 % aux libéraux.

Depuis jeudi matin, c'est à peu près au rythme de deux millions par heure que les Britanniques ont choisi leurs dirigeants pour les cinq prochaines années.

Une participation assez importante était signalée en début de journée dans le nord du pays, ensoleillé, mais le temps pluvieux semblait en revanche ralentir les opérations dans l'ouest.

Les chefs des trois grands partis ont été très matinaux dans l'accomplissement de leur devoir électoral.

Accompagné de sa femme Mary, M. Wilson a voté dans une bibliothèque du quartier de Westminster transformée en bureau de vote.

M. Heath, que les listes électorales qui n'ont pas été révisées depuis février domiciliaient toujours au 10, Downing Street, s'est rendu dans un bureau de vote voisin où quelques curieux et photographes de presse attendaient le souriant célibataire.

Le « leader » libéral, M. Jeremy Thorpe et sa femme Marion ont été les

premiers à se rendre à leur bureau de vote installé dans l'école d'une église méthodiste située près du cottage que le chef du parti libéral possède à Cobbaton.

En Ecosse, les derniers sondages d'opinion font état d'une percée du parti nationaliste écossais. L'un de ces sondages publié jeudi par le « Glasgow Herald » donne 36 % des intentions de vote aux nationalistes écossais contre 33 % aux travaillistes. Quelques parlementaires travaillistes écossais avaient récemment épousé la cause des nationalistes écossais.

Si le résultat est plus incertain que ne le prévoient les sondages d'opinion, beaucoup pourraient dépendre d'après les augures de la performance des nationalistes écossais et gallois. Les premiers avaient obtenu en mars sept sièges sur un total de 71 et les seconds deux sur un total de trente-six.

En Irlande du Nord, les militants protestants regroupés sous la barrière

unioniste avaient bon espoir de remporter neuf ou dix des douze sièges.

M. Heath, 86 ans, a passé jeudi un triste anniversaire en attendant que les électeurs britanniques choisissent entre son fils, Edward et M. Wilson.

A cause de la consultation, le « leader » du parti conservateur n'a pu assister à l'anniversaire de son père. « Je ne pardonnerai jamais à M. Wilson d'avoir choisi cette date, a déclaré M. William Heath. D'habitude, Teddy passe toujours cette journée avec moi. »



Le chef du parti libéral, M. Thorpe et sa femme étaient, eux aussi, optimistes dans la journée de jeudi. (Téléphoto AP)

En avant-dernière page les premiers résultats

L'arithmétique électorale

De notre correspondant de Londres :

Analysé objectivement, le système électoral britannique est sans doute, en Europe occidentale, l'un des plus injustes que l'on puisse concevoir. Démocratiquement parlant, la seule excuse « valable » qu'on ait trouvée pour se refuser à le réformer est qu'il avait bien « fonctionné » jusqu'ici. Evitant au pays cette néfaste anarchie des partis bien connue en Italie et jadis également en France.

Néanmoins, le fait est là. Le scrutin uninominal à un tour pratiqué en Grande-Bretagne a souvent abouti à des résultats qu'on peut difficilement qualifier de conformes au vieux principe britannique de « pas de taxation sans représentation ». Mais qui ont donné une curieuse idée des conséquences de l'application sans restriction du suffrage universel.

Qu'a-t-on vu, en effet, en février dernier ? Qu'avec plus de 6 millions de suffrages recueillis (soit 19,3 %), le parti libéral n'a obtenu que 14 sièges au Parlement, alors que le parti travailliste, avec moins du double des voix (37,2 % du total), en obtenait 301, ce qui n'était jamais d'ailleurs que 5 de plus que les conservateurs (en dépit de leur meilleur score électoral : 38,1 %), et formait finalement le gouvernement.

GÉOGRAPHIE

Cela s'explique, toutefois, même si, du point de vue de la stricte orthodoxie démocratique, c'est injustifiable. M. Hugh Berrington, professeur d'études politiques à l'Université de Newcastle, montre que pour l'emporter un parti doit être « géographiquement concentré » (grandes régions industrielles,

banlieues ouvrières, pour le travailliste ; campagnes, villes bourgeoises, quartiers « classes moyennes », pour le conservateur). « Concentration géographique » nullement représentative de l'opinion nationale, évidemment, et qui manque justement aux libéraux, disséminés assez également à travers tout le pays.

Non, certes, que le parti libéral, avec son influence aile gauche marxiste comprenant notamment l'agitateur anti-sud-africain Peter Hain, puisse prétendre à refléter plus justement cette opinion nationale. N'empêche qu'en février dernier, comme le relevait l'ancien député Wyatt, « La nation n'obtint pas ce pour quoi elle vota », ce qui n'a pas manqué « de créer une terrible désillusion à l'égard de la démocratie ».

Pierre Courville

Des parieurs venus de quatorze pays

Lorsqu'il est question de 635 sièges en jeu, ce chiffre est tout symbolique, car il n'y a de places assises aux communes que pour 437 députés, les autres se tenant debout derrière les vieux bancs de chêne, ou dans les couloirs.

Avant 1912, les députés n'étaient pas rémunérés. Jusqu'à il y a encore une dizaine d'années, ils l'étaient si peu que certains, incapables de s'offrir une chambre d'hôtel à Londres, passaient la nuit sur les bancs de la Chambre pendant toute la session parlementaire.

Actuellement un député perçoit annuellement 55,200 ff. plus environ 16.800 ff. pour frais de secrétariat et 8.600 ff d'indemnité de résidence à

Londres. Il voyage gratuitement en première classe entre Londres et sa circonscription.

JOLI PAQUET

Les Anglais auront parié au total 1 million 500 mille livres sterling (10 millions de francs suisses environ) sur l'issue des élections législatives.

C'est du moins l'estimation faite mercredi soir par les bookmakers alors que les parieurs avaient encore 24 heures — ils ont misé jusqu'à la dernière minute — pour jouer.

Les paris sont venus de 14 pays. Un Australien a notamment parié 10.000 livres (70.000 francs suisses environ) qu'aucun parti n'obtiendrait la majorité

absolue. Un autre pari de 10.000 livres a été récemment enregistré de la part d'un homme d'affaires britannique, convaincu lui de la victoire des conservateurs.

L'ensemble des bookmakers donnait le parti travailliste vainqueur. Mais depuis 1966, les « bookies » s'étaient toujours trompés, suivant en cela les sondages et les rumeurs publiques. Il est vrai que la course au 10 Downing street est pour eux quelque chose de relativement inhabituel, leur grande — et lucrative — spécialité restant les courses de chevaux et les pronostics de football.

Le conflit Fiat s'envenime

TURIN (AP). — La semaine de travail a été réduite à 24 heures, jeudi, pour 70 % des 100.000 employés de Fiat.

On s'attendait à ce que la mesure ait de sérieuses répercussions dans d'autres secteurs de l'économie italienne et les syndicats ont appelé les 1.400.000 ouvriers métallurgistes italiens à faire grève pendant 24 heures, afin de protester contre la décision de Fiat.

La direction des usines a dit être dans l'obligation de réduire les horaires jusqu'à la fin de janvier, afin d'essayer

de résorber le stock actuel de 300.000 véhicules invendus.

Les travailleurs, dont les horaires seront réduits, toucheront 80 % de leurs salaires antérieurs, grâce à un fonds national spécial.

Au terme de ses consultations, le président de la République italienne, M. Leone, a chargé le président du Sénat, M. Spagnoli, d'une mission d'information.

Il s'agit d'établir si démocrates-chrétiens, socialistes, sociaux-démocrates et républicains sont prêts à reconstituer une coalition gouvernementale de centre-gauche.

UN FAIT PAR JOUR

ET LES GALLOIS...

Le vainqueur des élections anglaises dormira demain à Downing Street. Mais, il n'y aura pas d'armistice dans le combat des nationalistes écossais. Ils diront samedi, comme avant le scrutin, avoir le sentiment que leur province est mise en condition. Que sur 110 entreprises occupant plus de 1000 ouvriers, 53 sont des filiales de sociétés anglaises et 23 américaines. Les nationalistes écossais diront encore qu'il y a, dans leur province, 130 sociétés américaines. Et que cela rapporte davantage à Londres qu'à Edimbourg.

Et ils ajouteront que même la technique du pétrole — leur pétrole — leur échappe. Les ingénieurs sont Américains. Les plates-formes de forage viennent de Norvège, de Belgique, de Hollande. Tout cela représente déjà un chiffre d'affaires de 550 millions de livres. Qu'en reste-t-il pour l'Ecosse ? Si Wilson avait rien qu'une pincée d'humour, il aurait pu, depuis longtemps, répondre qu'après tout, les nationalistes écossais avaient déjà presque conquis la famille royale. Et qu'en se laissant passer la bague au doigt par l'honorable Angus Ogilvy, la princesse Alexandra avait donné son cœur à un descendant des rebelles écossais. Mais Wilson n'aime que les mathématiques. Ce qui, d'ailleurs, ne l'empêche pas de se tromper dans ses comptes. Ceux de l'Angleterre. Bien entendu.

Mais il n'y a pas que les Ecossais pour se battre en faveur d'un certain drapeau. Il y a aussi les Gallois. Les nationalistes gallois et leur formule qui chante : « Une nation sans langue est une nation sans cœur ». Ce n'est pas du folklore, mais un autre combat. Les gallophones ont obtenu, en 1967, que soit votée la loi sur la langue qui a affirmé « la validité légale du gallois dans les tribunaux et dans l'administration de tout le Pays-de-Galles ». Les nationalistes gallois n'ont rien à voir avec l'IRA. Dans un tract diffusé en juillet, on pouvait lire : « la langue galloise ne vaut pas une goutte de sang innocent ». Cela n'empêche pas de se battre. Et d'essayer de vaincre.

C'est ainsi que le « Plaid Cymru » a présenté 36 candidats lors du scrutin de jeudi. Ils n'étaient que deux élus avant la dissolution des Communes. Folklore ? Certainement pas. En mars 1974, les candidats nationalistes ont obtenu jusqu'à 40 % des voix dans certaines circonscriptions. Et des élus du Labour ont failli perdre leurs sièges. Quel est donc leur but ? La création d'une province autonome, l'installation d'un bureau des affaires galloises auprès de la CEE, un statut politique pour les détenus encore condamnés pour « délit linguistique », la création d'un office de gestion de richesses minérales du pays.

Une mode ? Il y a 7 ans, Mme Erving, candidate nationaliste écossaise prenait 15.000 voix au candidat travailliste et allait siéger à Londres. C'était le résultat d'un long effort, car le parti a été fondé en 1920. 54 ans pour envoyer 6 élus à Westminster. Cela s'appelle du courage. Et aussi de la foi. Quant au « Plaid Cymru » gallois c'est en 1966, qu'à la faveur d'une élection partielle il fit entrer son premier élu au parlement. Une mode ? Les nationalistes écossais ont récolté la dernière fois près de 60.000 voix du côté d'Edimbourg. Et leur parti compte maintenant 300 sections. Il y en avait 20 en 1962.

Ne prenons pas parti. Mais, comme elle chante, la phrase de ce nationaliste : « la chose étrange, c'est que des générations d'Ecossais n'ont pas eu de pays... » A part cela, l'inflation aidant, combien les nouvelles élections anglaises auront-elles coûté aux contribuables ? La dernière fois, la facture s'élevait à 4 millions de livres. Quant à celle de vendredi...

(à suivre) L. GRANGER

Proche-Orient : tractations et durcissement

BEYROUTH (AP). — Selon le journal « An Nahar », de Beyrouth, démenti par le Caire et Washington, le président Sadate présenterait à M. Kissinger une nouvelle formule de désengagement militaire entre Israël et la Jordanie, destinée à relancer la conférence de Genève sur le Proche-Orient.

La proposition, déclare le journal, tendrait à réconcilier les Palestiniens et le roi Hussein, à propos de l'avenir de

la Cisjordanie, qu'occupent les Israéliens depuis 1967.

Le roi Hussein a annoncé publiquement son intention de boycotter la conférence de Genève, si Israël ne procède pas à un repli « raisonnable » en Cisjordanie, comparable aux replis partiels opérés par les Israéliens sur les fronts égyptien et syrien après le conflit d'octobre 1973.

Aux termes de la proposition du pré-

sident Sadate, rapporte « An Nahar », le commandement égyptien négocierait l'accord de désengagement avec Israël, au nom du gouvernement du roi Hussein, en utilisant les Etats-Unis comme intermédiaire.

De cette façon, écrit « An Nahar », les Palestiniens n'auraient pas à craindre que la Jordanie et Israël concluent un accord de paix séparé, dans le dos d'autres pays arabes.

DURCISSEMENT

Par ailleurs, à la veille de l'arrivée de M. Kissinger à Damas, la Syrie a durci sa position, rapporte la revue « Arab-world », publiée à Beyrouth.

Selon la revue, les Syriens ont, en effet, décidé de demander un nouveau retrait israélien sur le Golan en échange d'une prorogation du mandat des « Casques bleus » de l'ONU stationnés dans le secteur.

Cette force internationale a été créée dans le cadre de l'accord de désengagement élaboré par M. Kissinger entre Syriens et Israéliens, en mai dernier. Son mandat expire le 30 novembre et l'on croit que M. Kissinger s'efforcera d'obtenir une prorogation de six mois.

EN CISJORDANIE

Les colons qui essaient actuellement de s'installer en Cisjordanie ont été rejoints par d'autres groupes de sympathisants, a déclaré un porte-parole du mouvement pour l'installation des juifs dans la région.

L'armée et la police ont délogé plusieurs centaines de colons mercredi. De source militaire, on déclare que seize soldats ont été légèrement blessés dans des affrontements avec des récalcitrants. Plusieurs centaines de colons campent à Ein-kelt, à proximité de Jéricho, et un autre groupe occupe les ruines d'une ancienne synagogue dans la vallée du Jourdain.



Les soldats Israéliens expulsent un des colons qui voulaient fonder des colonies « sauvages » en Cisjordanie. (Téléphoto AP)

Les plissements de Mercure

PASADENA (Californie) (Reuter). — Les photos de Mariner 10, le petit vaisseau spatial qui a passé près de Mercure, ont révélé que la surface de la planète est hérissée d'escarpements uniques en leur genre, jusqu'à nouvel avis, dans le système solaire.

Les photos prises par Mariner 10 montrent que la surface de Mercure, quoique creusée de cratères, présente un ensemble de saillies géantes, qui peuvent atteindre 3000 mètres d'altitude et des centaines de kilomètres de long.

La présence de ces escarpements semble indiquer qu'à un stade de son exist-

tence la planète a subi une compression, ont déclaré les savants.

A regarder les photos de ces escarpements, on songe à des lames de métal de longueurs différentes placées les unes à côté des autres, a dit un porte-parole du laboratoire.

Mercury, la plus petite des planètes du système solaire et la plus proche du Soleil, était pratiquement inconnue avant le passage de Mariner 10 à proximité relative de son hémisphère nord la première fois au mois de mars, et la deuxième en septembre.

SUITE Otages

SUITE Dassault

Ils sont ensuite montés dans le minibus en compagnie de l'ambassadeur du Panama, qui a pris la direction de l'aéroport. Quelques instants plus tard les otages sortaient. Barbara Hutchison, blouse blanche et jupe bleue, est sortie la première. L'ambassadeur Hurwith l'a embrassée, l'a prise par la main et l'a amenée à sa voiture, qui a démarré en trombe. Les autres otages ont suivi portant des paquets de vêtements. Tous avaient l'air en bonne santé physique mais leurs traits portaient la marque de l'épreuve qu'ils venaient d'endurer.

Ils apparaissent aussi étonnés et émus devant cette foule de gens mêlés aux journalistes et criant leurs noms. Sous la lumière crue des projecteurs des opérateurs de télévision et les flashes des photographes, ils avaient manifestement du mal à reconnaître les membres de leurs familles venus les accueillir.

Nous sommes certains que nombreux seront les Hollandais honnêtes et forts qui continueront à défendre la cause du matériel européen dans la négociation actuelle. D'avance nous les remercions »

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

La révision constitutionnelle en France

PARIS (AP) — A une très large majorité, à main levée dans les groupes, l'Assemblée nationale a rejeté le droit à l'auto-saisine du Conseil constitutionnel proposé par le gouvernement dans son projet de loi constitutionnelle portant révision de l'article 61 de la constitution.

Violente éruption de l'Etna

CATANÈ (AFP) — L'Etna est entré violemment en éruption jeudi. Une « fracture » de la base lavique s'est produite à environ 3000 mètres d'altitude, sur le versant nord-ouest du volcan. La lave, sous la poussée d'une pression très forte, a jailli en abondance et, en quelques heures, avait déjà parcouru huit cents mètres sur un terrain en forte pente, sur un front de cent mètres.

Vague de chaleur à Moscou

MOSCOU (AP) — Il n'a jamais fait si chaud en octobre depuis cent ans à Moscou et en Russie centrale. Dans un commentaire sur la situation météorologique, l'agence Tass a précisé que les températures avaient atteint 20 à 22 degrés, ce qui est bien supérieur à la normale pour cette époque de l'année.

Les Nobel de médecine

STOCKHOLM (AP) — L'Institut royal Caroline a décerné, jeudi, le prix Nobel 1974 de médecine et de physiologie conjointement à trois médecins, les docteurs Albert Claude, Christian De Duve, et George Palade, pour « leurs découvertes sur l'organisation structurale et fonctionnelle de la cellule ».

Le Dr Claude, 75 ans, est le doyen des trois lauréats. Il est né dans la province belge de Luxembourg, et a acquis la nationalité américaine.

PROCHE-ORIENT

Le procès de Mgr Capucci

JERUSALEM (AFP) — Le procès de Mgr Capucci, vicaire patriarcal melchite de Jérusalem et de Cisjordanie, a repris à Jérusalem après une suspension due aux fêtes juives.

L'archevêque est accusé de coopération avec une organisation illégale, le « Fatah », et de transport et de détention d'armes pour le compte de cette organisation.

AMÉRIQUE

Le budget militaire des Etats-Unis

WASHINGTON (Reuter) — Le président Ford a signé la loi de dotation

budgetaire affectant 82 milliards de dollars aux dépenses militaires pour l'exercice fiscal en cours s'élevant au 30 juin 1975. Le président Ford avait demandé 87 milliards de dollars. Il a précisé que les dépenses approuvées, qui comportent 700 millions de dollars au profit du Viet-Nam du Sud, ne suffiraient pas pour couvrir les besoins militaires de ce pays.

200.000 dollars pour Nixon

WASHINGTON (AFP) — La commission sénatoriale des crédits a approuvé une allocation de 200.000 dollars à l'ancien président Nixon pour faciliter son passage à la vie privée.

La commission — après la Chambre des représentants — avait décidé la semaine dernière de réduire à 200.000 dollars la somme accordée à l'ancien chef de l'exécutif bien que le président Ford ait demandé un crédit de 850.000 dollars.

Les malheurs de Joan Kennedy

FAIRFAX (Virginie) (AP) — La femme du sénateur Edward Kennedy a été arrêtée et accusée de conduite en état d'ébriété.

Un collaborateur du sénateur a déclaré que Mme Joan Kennedy était seule dans la voiture au moment où elle a percuté l'arrière d'un autre véhicule à un croisement. L'accident s'est produit à proximité du domicile des Kennedy.